FONDATION POUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Working Paper 174 Novembre 2016 Development Policies

Les dépenses militaires et l'aide au développement au Sahel : quel équilibre?

Comparaison entre les budgets des opérations militaires menées au sahel et les financements alloués au développement

Camille Laville

camille Laville est assistante de recherche a la Ferdi sur les questions relatives à la paix, la sécurité et le développement. **Email : camille.laville@ferdi.fr.**

Résumé

Les défis auxquels le Sahel est confronté sont immenses à la fois en termes de sécurité et de développement. Cette étude s'intéresse à la manière dont la communauté internationale est intervenue au Sahel depuis le début des années 2000 en comparant ses dépenses en aide publique au développement programmable augmentée de l'aide d'urgence (aide humanitaire et aide alimentaire) à ses dépenses militaires (opérations de maintien de la paix, opérations de formation militaire, opérations conventionelles, etc.). L'analyse des dépenses pour l'année 2014 fait apparaître que la communauté internationale a consacré au Sahel un budget d'approximativement 4 milliards de dollars américains en aide contre 1,5 milliards en interventions militaires diverses.

Cette étude montre également que malgré l'importance des fonds versés par la communauté internationale sous forme d'aide, plusieurs secteurs apparaissent aujourd'hui comme « délaissés », en particulier l'éducation et l'agriculture. En matière de sécurité, les dépenses des pays sahéliens et de la communauté internationale restent encore trop faibles comparés à l'étendue du territoire.

. . . /. . .

L'auteur remercie Sylviane Guillaumont Jeanneney ainsi que le Colonel Sébastien Pellissier pour leurs suggestions et conseils.

LA FERDI EST UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.
ELLE MET EN ŒUVRE AVEC L'IDDRI L'INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA GOUVERNANCE MONDIALE (IDGM).
ELLE COORDONNE LE LABEX IDGM+ QUI L'ASSOCIE AU CERDI ET À L'IDDRI.
CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE DE L'ÉTAT FRANÇAIS GÉRÉE PAR L'ANR AU TITRE DU PROGRAMME «INVESTISSEMENTS D'AVENIR» PORTANT LA RÉFÉRENCE «ANR-10-LABX-14-01».

…/…Enfin, au sein de la communauté internationale, la France possède une place particulière puisqu'elle a dépensé en 2014 environ 653 millions de dollars dans la sécurisation du Sahel contre 241 millions en aide au développement bilatérale de la zone. Elle est aujourd'hui le principale contributeur bilatéral à la sécurisation du Sahel mais n'est plus que la deuxième en matière d'aide bilatérale (derrière les Etats-Unis).

Avant-propos

Il n'existe pas de définition univoque du Sahel ; dans cette étude, nous avons choisi d'arrêter les frontières de cette région à celles des cinq pays membres du G5S, ou « G5 Sahel », c'est-à-dire du Burkina-Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad.

Source : Site internet du G5 Sahel

Cette étude se focalise sur les tensions au nord du Sahel (principalement au nord du Mali) puisqu'elles touchent directement l'ensemble des pays du G5 Sahel. Nous ne traiterons pas le cas de la guerre du Darfour, de l'insécurité dans le bassin du Lac Tchad ou du conflit en République Centrafricaine puisque leur impact sur les pays du G5S est soit indirect, soit partiel.

Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Les données relatives aux dépenses militaires sont hautement stratégiques et sont rarement budgétées en fonction de la zone d'intervention; pour ces raisons, nous n'avons pas eu accès aux données relatives aux dépenses militaires des États-Unis au Sahel et aux opérations menées par les forces spéciales. Nos données sur les dépenses militaires globales par pays (notamment celles des pays sahéliens) proviennent de la base de données *Stockholm International Peace Research Institute* (ou SIPRI) qui se base sur les données officiellement fournies par les gouvernements. Conscients de la difficulté de rassembler ce type de données, nous les utiliserons sachant qu'elles sont possiblement imparfaites[1].

[1] *Reporting* potentiellement incomplet, difficulté à rassembler les données, opérations confidentielles, etc.

Liste des sigles utilisés

AIEA – Agence internationale de l'énergie atomique

APA – Aide programmable augmentée

APD – Aide publique au développement

APP – Aide-pays programmable

BADEA – Banque arabe pour le développement économique en Afrique

BAfD – Banque africaine de développement

CAD – Comité d'aide au développement

CEMA – Chef d'Etat-Major des armées

CIF – Fonds stratégique pour le climat

COS – Commandement des opérations spéciales

DTS – Droits de tirages spéciaux

EUTM-Mali – European Union Training Mission in Mali

FADES – Fonds arabe pour le développement économique et social

FAfD – Fonds africain de développement

FEM – Fonds spécial pour les changements climatiques

FMI – Fonds monétaire internationale

FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la population

FODI – Fonds de l'OPEP pour le développement international

G5S – G5 Sahel

GAT – Groupes armés terroristes

GAVI – Alliance mondiale pour la vaccination et l'immunisation

HCR – Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

IADM – Initiative d'allègement de la dette multilatérale

IDA – Association internationale de développement

IFAD – Fonds international de développement agricole

IsDB – Banque islamique de développement

LFI – Loi de finance initiale

MAEDI – Ministère des affaires étrangères et du développement international

MCC – Millennium Challenge Corporation

MINUSMA – Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques

OEF-TS – Operation Enduring Freedom – Trans Sahara

OMP – Opérations de maintien de la paix

OMS – Organisation mondiale de la santé

ONU – Organisation de Nations Unies

OPEX – Opération extérieure

OTAN – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PAM – Programme alimentaire mondial

PBF – Fonds de consolidation de la paix

PIB – Produit intérieur brut

PLF – Projet de loi de finances

PNUD – Programme des Nations Unies pour le développement

PPTE – Pays pauvres très endettés

RCA – République Centrafricaine

RDC – République démocratique du Congo

RNB – Revenu National Brut

SIPRI – Stockholm International Peace Research Institute

TSCTP – Trans-Saharan Counterterrorism Partnership

UE – Union européenne

UNAIDS – Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

UNICEF – Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNOCHA – Bureau de la coordination des affaires humanitaires aux Nations Unies

USD – Dollars des États-Unis

Introduction

Les épisodes d'instabilité sont récurrents au nord du Sahel mais la crise malienne, ou guerre de l'Azawad, qui a débuté en 2013 ainsi que la résurgence de divers groupes armés terroristes (GAT) ces dernières années ont grandement intensifié le degré d'insécurité dans cette zone (voir Annexes A et B). Les pays qui partagent la bande sahélo-saharienne (i.e. Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso) subissent une instabilité transfrontalière nécessitant une réponse institutionnelle nouvelle. Depuis le mois de février 2014, ces derniers se sont regroupés au sein d'un cadre institutionnel baptisé « G5 Sahel » dont le but est d'apporter une réponse régionale et coordonnée aux défis sécuritaires ainsi qu'aux menaces que font peser sur eux les GAT. Dans cette logique de partenariat, la communauté internationale a mis en place plusieurs opérations militaires, autonomes ou en coalitions, dont l'objectif est l'appui aux forces armées locales et la stabilisation de la zone.

Actuellement, hors opérations de lutte contre le groupe Boko Haram dans le bassin du lac Tchad (qui ne seront pas traitées dans cette étude), deux opérations militaires internationales conventionnelles sont en cours au Sahel : l'opération Barkhane (France) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, ou MINUSMA (Nations Unies). L'Union européenne est également présente sur le terrain sahélien au sein d'une mission de formation des militaires maliens appelée EUTM-Mali[2]. Le continent africain ne représente pas une priorité stratégique pour les États-Unis. Depuis le début des années 2000, l'intervention américaine en Afrique a pour principes une empreinte au sol minimale et l'absence d'engagement direct. Néanmoins, Washington redonne depuis peu de l'importance à cette région en en faisant un laboratoire de la nouvelle stratégie d'empreinte légère (ou *light footprint*)[3] et de leadership en retrait, c'est-à-dire « des approches innovantes et à faible coût »[4] qui reposent sur des modalités d'intervention discrète (drones, forces spéciales, etc.). Les États-Unis sont impliqués au Sahel dans diverses opérations antiterroristes (*Counter-Terrorism Operations*) et de renseignements (*Intelligence Gathering Operations*); ils organisent également des exercices militaires conjoints avec les forces militaires locales (exercices *Flintlock, Silent Warrior, Atlas Accord*, etc.) (voir Annexe C).

Lancée le 1er août 2014, l'opération Barkhane conduite par les armées françaises fait suite aux opérations Epervier (Tchad) et Serval (Mali). Avec un effectif de plus de 3000 soldats en 2015, il s'agit de l'une des interventions françaises les plus ambitieuses depuis la seconde guerre mondiale. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique d'appropriation par les principaux pays de la bande sahélo-saharienne. Elle vise en priorité à favoriser l'appropriation, par

[2] En complément, l'UE a également mis en place des missions civiles dans le Sahel (EUCAP Mali, EUCAP Niger) qui assiste les gouvernements locaux dans la réforme de leurs forces de sécurité intérieure (Police Nationale, Gendarmerie Nationale et Garde Nationale).

[3] "Le *light footprint* repose en priorité sur l'emploi de forces spéciales américaines ainsi que de brigades spécialisées par région, et surtout sur la coopération (formation, entraînements conjoints) entre les militaires américains et les forces armées locales, qui doivent à terme prendre en charge l'essentiel du travail (les fameuses «solutions africaines aux problèmes africains»)." Maya KANDEL (2014) « La stratégie américaine en Afrique » *Etude de l'IRSEM*, n°36, décembre.

[4] Ministère américain de la Défense (2012*) Sustaining U.S. Global Leadership Priorities for the 21st Century*, janvier.

les partenaires du G5 Sahel, de la lutte contre les groupes armés terroristes sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne. Cette dimension partenariale structure également les relations entretenues par Barkhane avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali, la MINUSMA, l'EUTM Mali et les forces armées maliennes[5]. Ainsi, la France a mené en 2015 plus de 150 opérations conjointes avec les armées du G5 Sahel[6]. Parallèlement, via le Commandement des opérations spéciales (COS) français[7], la France a mené et mène encore des opérations au Sahel impliquant des unités spéciales[8].

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (ou MINUSMA) a été créée par la résolution 2100 du Conseil de sécurité le 25 avril 2013 et prend le relais de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) depuis le 1er juillet 2013. Il s'agit du quatrième théâtre d'opération de l'institution en termes d'effectifs déployés[9] (fin 2015). C'est un acteur majeur dans la résolution du conflit au Nord Mali mais c'est aussi l'opération de maintien de la paix la plus meurtrière depuis celle menée en Somalie[10]. Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité a décidé d'autoriser la MINUSMA à prendre toutes les mesures requises pour s'acquitter du mandat qui lui a été confié, c'est-à-dire : la stabilisation de la situation dans les principales agglomérations et la contribution au rétablissement de l'autorité de l'État dans tout le pays ; la contribution à l'application de la feuille de route pour la transition, y compris le dialogue national et le processus électoral ; la protection des civils et du personnel des Nations Unies ; la promotion et défense des droits de l'homme ; le soutien de l'action humanitaire ; l'appui à la sauvegarde du patrimoine culturel ; l'action en faveur de la justice nationale et internationale.

Le 17 janvier 2013, le Conseil de l'UE adopte sa décision finale (2013/34/PESC) autorisant le déploiement de la mission de formation de l'Union européenne au Mali, ou EUTM-Mali, pour une période initiale de quinze mois avec un budget de 12,3 millions d'euros et 200 hommes.[11] La mission est officiellement lancée le 18 février 2013[12] et s'inscrit dans le cadre de l'approche globale

---

[5] Source : Ministère français de la Défense

[6] Source : Ministère français de la Défense (2016) « Opération Barkhane » Dossier de presse, 28 avril.

[7] Placé sous les ordres du chef d'État-Major des armées et sous l'autorité directe du président de la République.

[8] Unités spécifiquement formées, instruites et entraînées pour mener en petits groupes des actions stratégiques courtes et discrètes à haute signification politique ou contre des objectifs d'intérêt majeur.

[9] Ses effectifs proviennent des pays suivants : Allemagne, Bangladesh, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Bhoutan, Burkina-Faso, Cambodge, Chine, Côte d'Ivoire, Danemark, Djibouti, El Salvador, Estonie, États-Unis d'Amérique, Égypte, Finlande, France, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Indonésie, Italie, Jordanie, Kenya, Libéria, Mauritanie, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République démocratique du Congo, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Suède, Suisse, Tchad, Togo et Yémen.

NB : Au 31 décembre 2015, les pays soulignés avaient intégré plus de 500 militaires aux effectifs de la MINUSMA (Source : Réseau de recherche sur les opérations de paix [en ligne] *http://www.operationspaix.net/182-operation-minusma.html*, consulté le 11/07/2016)

[10] Voir: http://www.jeuneafrique.com/261732/politique/casques-bleus-toujours-cibles-bien-mieux-equipes

[11] Source: Ministère britannique des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth (2016) « Council Decision on an EU military mission to contribute to the training of the Malian Armed Forces (EUTM Mali) » [Document électronique] n°37643, 25 avril,

http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201516/cmselect/cmeuleg/342-xxviii/34220.htm consulté le 12/07/2016.

[12] Suite à l'adoption de la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU.

conduite par l'UE pour renforcer la sécurité au Mali et au Sahel. Son rôle consiste à apporter un soutien à la formation et à la réorganisation des forces armées maliennes dans l'objectif d'améliorer leur capacité militaire afin de rétablir, puis garantir l'intégrité territoriale du Mali, sous le contrôle des autorités civiles[13]. Le mandat de l'EUTM Mali a été étendu une première fois sur deux ans (de mai 2014 et mai 2016) pour un nouveau budget de 27,7 millions d'euros. Le 23 mars 2016, le Conseil de l'UE a décidé de rallonger une nouvelle fois le mandat de l'EUTM Mali de deux ans (mai 2016 à mai 2018) pour un nouveau budget de 33,4 millions d'euros.

Les actions militaires américaines en Afrique ont pour objectif à court terme de contrer le terrorisme (prioritairement à l'égard des menaces directes pour les intérêts des États-Unis) et visent à long terme à former les armées locales à répondre aux crises et menaces transnationales. Le principal programme américain dans la région du Sahara-Sahel est le Partenariat transsaharien contre le terrorisme (*Trans-Sahara Counter Terrorism Partnership* – TSCP) ; il s'agit d'un programme inter-agences, incluant le département d'Etat, l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et le département de la Défense[14]. Il prend la suite en 2005 de la *Pan-Sahel Initiative* (PSI) qui avait été lancée en 2002 par le Département d'Etat et dont l'objectif était de renforcer la sécurité aux frontières et les capacités contre-terroristes de quatre pays d'Afrique de l'Ouest: Mali, Tchad, Niger et Mauritanie (auxquels s'ajoutent en 2005 l'Algérie, le Burkina-Faso, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie, pour un budget annuel d'environ 100 millions de dollars). Le volet militaire du *Trans-Sahara Counter-Terrorism Partnership* (TSCTP), sous la bannière de l'opération *Enduring Freedom – Trans Sahara* (OEF – TS, renommée en 2013 opération *Juniper Shield*), vise à combattre et défaire les organisations terroristes opérant au Maghreb et au Sahel. Les États-Unis ont également mis en place l'opération *Juniper Micron* qui vise à soutenir logistiquement et en matière de transports les autres opérations au Sahel (notamment les opérations françaises)[15].

Les interventions militaires au Sahel de la communauté internationale ont un coût important compte tenu des moyens humains et/ou techniques qu'elles demandent. Ainsi, en 2014, le surcoût des opérations extérieures françaises (OPEX) au Sahel atteignait 489,7 millions d'euros alors que les versements d'aide publique au développement de la France à ces cinq pays (au sens du CAD de l'OCDE, *voir Partie II : L'aide au développement au Sahel*) étaient de 314,16 millions de dollars la même année, soit 235,5 millions d'euros[16].

En dehors des questions d'ordre sécuritaire, le Sahel est encore confronté à des crises multiformes et à des défis en matière de développement. Dans le rapport UNOCHA sur le Sahel de décembre 2015[17], le coordinateur humanitaire régional pour le Sahel aux Nations Unies, Toby Lanzer, insistait

[13] En complément, l'UE a également mis en place des missions civiles dans le Sahel (EUCAP Mali, EUCAP Niger) qui assistent les gouvernements locaux dans la réforme de leurs forces de sécurité intérieure (Police Nationale, Gendarmerie Nationale et Garde Nationale).

[14] Voir présentation du programme officiel sur : http://www.state.gov/j/ct/programs/index.htm#TSCTP

[15] Par exemple, voir : http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1288.asp#P809_107467

[16] Taux de change : 0,75€ = 1$ (source FMI, taux de change moyen pour l'année 2014)

[17] Source : Nations Unies - UNOCHA (2015) *Sahel un appel à l'aide humanitaire, Répondre aux besoins des personnes touchées par les crises au Sahel en 2016*, décembre.

sur le fait qu'en 2016, la région resterait l'un des principaux théâtres des opérations humanitaires dans le monde (un dixième de la réponse d'urgence mondiale) : « *il y a une réelle montée des besoins humanitaires dans le Sahel qui est le symptôme le plus visible de la triple crise de gouvernance, d'insécurité et de changement climatique qui affecte la région. En ce début 2016, il faudrait plus de 1,98 milliards USD pour pouvoir répondre aux besoins humanitaires du Sahel* ».

L'action des humanitaires et développeurs au Sahel est contrainte depuis quelques années par les risques sécuritaires; mais les retards de développement et la pauvreté exacerbent la vulnérabilité des populations et favorisent un climat inégalitaire et instable. La sécurité et le développement sont donc essentiels pour obtenir une stabilité durable de l'Etat et des sociétés. Ainsi, contrairement aux objectifs du millénaire pour le développement, l'agenda 2030 reconnait la paix et la sécurité comme des conditions préalables au développement durable.

Dans ce rapport, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : face aux enjeux sécuritaires, humanitaires et de développement auxquels le Sahel est confronté, comment la communauté internationale a-t-elle choisi d'intervenir ? La communauté internationale investit-elle aujourd'hui plus dans le développement ou dans la sécurisation du Sahel ? Pour cela, nous comparerons les dépenses d'ordre militaire ou de maintien de la paix[18] et l'aide publique au développement versée au Sahel ainsi que ses modalités par bailleur.

La première partie vise à chiffrer le coût des opérations militaires au Sahel en observant tout d'abord leur part dans le budget militaire mondial puis en s'intéressant en particulier aux deux principales opérations de « soutien aux forces armées sahéliennes », à savoir la MINUSMA et l'opération Barkhane. La seconde partie présente l'évolution de l'aide publique au développement allouée aux Etats sahéliens, bilatérale et multilatérale. Nous pourrons ainsi, en conclusion, comparer les deux types de dépenses internationales au Sahel et la place de la France dans ces deux types d'engagement.

[18] La majeure partie des dépenses relatives au maintien de la paix est exclue de l'APD à l'instar des dépenses militaires. Cependant, certaines activités utiles au développement, répondant à une définition bien précise et menées dans le cadre d'opérations de maintien de la paix, peuvent être prises en compte.

Source : site internet de l'OCDE

Voir : *http://www.oecd.org/fr/cad/stats/aidepubliqueaudeveloppementdefinitionetchampcouvert.htm*

1. Le coût des opérations militaires au sahel[19]

1. 1. Le contexte : les dépenses militaires mondiales

Depuis la chute du bloc soviétique, les dépenses militaires mondiales ont été dominées chaque année par celles d'Amérique du Nord[20], principalement en provenance des États-Unis. Depuis 2012, l'Europe a perdu sa deuxième place au profit de l'Asie/Océanie ; ce changement s'explique par l'extrême hausse des dépenses militaires chinoises et indiennes depuis le début des années 2000. A titre d'exemple, les dépenses militaires françaises moyennes entre 2000 et 2014 ont été de 54,3 milliards de dollars US bruts courants contre 538,2 milliards pour les États-Unis et 92,1 milliards pour la Chine[21].

Malgré le nombre important de conflits armés sur leur sol, les dépenses militaires de l'Amérique du Sud (Amérique Centrale et Caraïbes compris), du Moyen-Orient et de l'Afrique sont restées très inférieures à celles des autres régions du monde. *(Figure 1)*.

Figure 1 Dépenses militaires en valeur par zone géographique d'origine

(*en milliards de dollars US courants*)

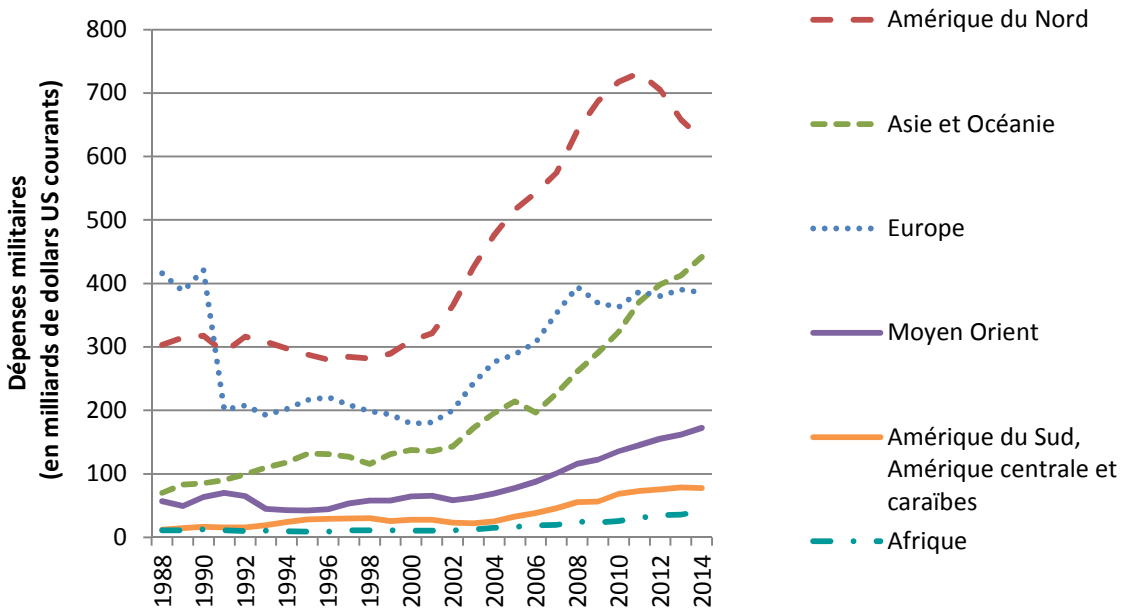

Source : SIPRI Military Expenditure Database

[19] Les données relatives aux dépenses militaires et aux effectifs militaires sont issues des bases SIPRI Yearbook 2014 et IISS 2016 (European Union Institute for Security Studies). Il s'agit d'approximations qui peuvent différer d'une base à une autre.

[20] Même malgré une baisse des dépenses en 2011 à la fin de la guerre en Irak.

[21] Source : SIPRI *Military Expenditure Database*

En 2014, avec 62,3 milliards de dollars US dépensés, la France se classait au cinquième rang mondial en termes de dépenses militaires totales, derrière les États-Unis (1er), la Chine (2ème), la Russie (3ème) et l'Arabie Saoudite (4ème). Néanmoins, une analyse des dépenses militaires en valeur ne fournit pas une vision claire de l'importance que ces dernières revêtent pour chaque pays. En effet, en termes de dépenses militaires par habitant, la France n'est plus qu'à la 11ème place mondiale la même année ; en pourcentage du PIB (concept également appelé « fardeau militaire », ou *military burden*) elle passe à la 37ème place mondiale, loin derrière de nombreux pays du Golfe comme l'Arabie Saoudite, Oman ou les Emirats Arabes Unis. *(Tableau 1)*

Tableau 1 : Classement des cinq premiers pays en matière de dépenses militaires, en fonction de l'unité de mesure choisie *(en moyenne sur la période 2000-2014)*

Unité	Millions de dollars US courants		Pourcentages du PIB		Dollars US courants par tête	
Rang	Pays	Dépenses militaires	Pays	Dépenses militaires	Pays	Dépenses militaires
#1	États-Unis	609 914	Oman	11,60%	EAU[22]	1 886,30
#2	Chine	216 371	Arabie Saoudite	10,40%	Oman	1 797,40
#3	Russie	84 462	Soudan du Sud	9,30%	États-Unis	1 773,60
#4	Arabie Saoudite	80 762	Libye	6,20%	Israël	1 750,90
#5	France	62 289	RDC	5,60%	Koweït	1 548,20

Source : SIPRI Military Expenditure Database[23]

Les pays effectuant les plus grandes dépenses militaires en pourcentage du PIB révèlent une grande irrégularité sur la période 2000-2014. En revanche durant cette même période, les dépenses militaires des États-Unis, Chine, Russie et France sont relativement stables (voir Annexe D).

1. 2. Les effectifs militaires au sahel

Le coût des interventions militaires au Sahel dépend étroitement des effectifs déployés ; en effet, le coût de la présence du personnel militaire sur place constitue souvent la première source de

[22] Emirats Arabes Unis

[23] Les données SIPRI sur les dépenses militaires comprennent toutes les dépenses courantes et en capital liées:

(a) aux forces armées, y compris aux forces de maintien de la paix (ONU);

(b) aux Ministères de la Défense et autres organismes gouvernementaux engagés dans des projets de défense;

(c) aux forces paramilitaires lorsque jugées formées et équipées pour des opérations militaires;

(d) aux activités spatiales militaires. Cela inclue les dépenses de personnel militaire et civil; des opérations de maintenance ; de passation des marchés ; de recherche et développement militaire ; d'aide militaire (dans les dépenses militaires du pays donateur). La défense civile et les dépenses courantes sur les activités militaires précédentes, telles que les prestations des vétérans, la démobilisation, la conversion et la destruction d'armes sont exclues.

dépense. Les opérations en cours (MINUSMA ; Opération Barkhane, EUTM Mali et opérations américaines) ne mobilisent pas le même effectif. La mission EUTM Mali est consacrée à de la formation et de l'entrainement de militaires à militaires, elle rassemble donc un personnel moins important que les opérations Barkhane et MINUSMA. Il existe une grande discrétion autour des opérations menées au Sahel par les États-Unis[24] et du nombre de militaires qu'elles déploient. Une source militaire ayant préféré rester anonyme nous a indiqué qu'il y aurait approximativement 500 militaires américains sur place. Ce chiffre apparait crédible puisque, comme pour l'EUTM Mali, le volet militaire du TSCP (qui est le principal programme mis en place par les États-Unis dans la région) repose sur du partage de renseignements, des formations et des exercices qui ne nécessitent pas un personnel militaire important sur place. Fin 2015, la MINUSMA comptait 10 481 militaires parmi le personnel en uniforme déployé (en opposition au personnel civil en place) ; l'opération Barkhane mobilisait la même année plus de 3 000 militaires. *(Figure 2)*

Figure 2 Effectifs militaires par opération militaire en cours (chiffres de décembre 2015) (*en nombre de militaires présents sur place*)

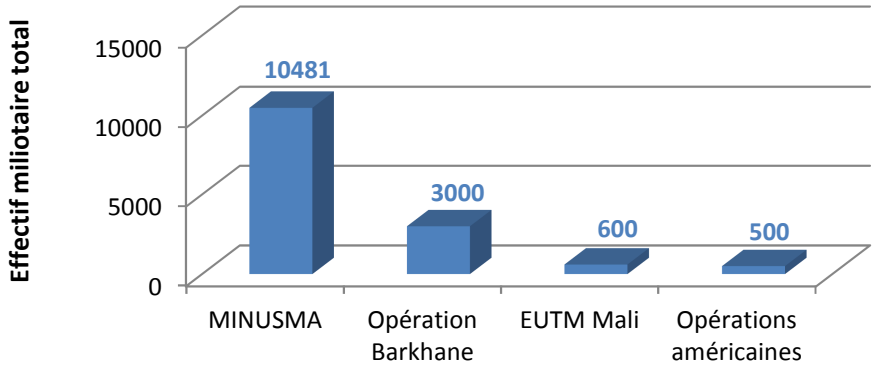

Sources : Ministère français de la Défense (2016) « Opération Barkhane » *Dossier de presse*, 28 avril ; Nations Unies – Département des opérations de maintien de la paix [en ligne] http://www.un.org/fr/peacekeeping consulté le 12/07/2016 ; Union européenne – Mission extérieure (2015) *Politique de sécurité et de défense commune - Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)*, Fiche d'information, décembre; Source militaire américaine

La MINUSMA et l'opération Barkhane sont les plus importantes en termes d'effectifs militaires (i.e. par définition, hors civils) mobilisés avec respectivement 10 481 et 3 000 hommes au 31 décembre 2015. Ce chiffre paraît important pour la MINUSMA (qui n'intervient qu'au Mali) par rapport aux 15 150 militaires que compte l'armée malienne[25]. Mais le contingent de l'opération Barkhane (qui

[24] Pouvant s'expliquer par les nombreuses opérations de renseignement menées ainsi qu'au recours à des forces spéciales. Voir : https://www.washingtonpost.com/world/national-security/us-expands-secret-intelligence-operations-in-africa/2012/06/13/gJQAHyvAbV_story.html

[25] Hors militaires maliens intégrés à la MINUSMA

intervient dans tout le Sahel[26]) semble relativement faible comparé aux 90 249 militaires des pays du G5 Sahel[27]. *(Figure 3)*

Figure 3 Contingents militaires présents au Sahel en 2015

(*en nombre de personnel militaire actif*[28])

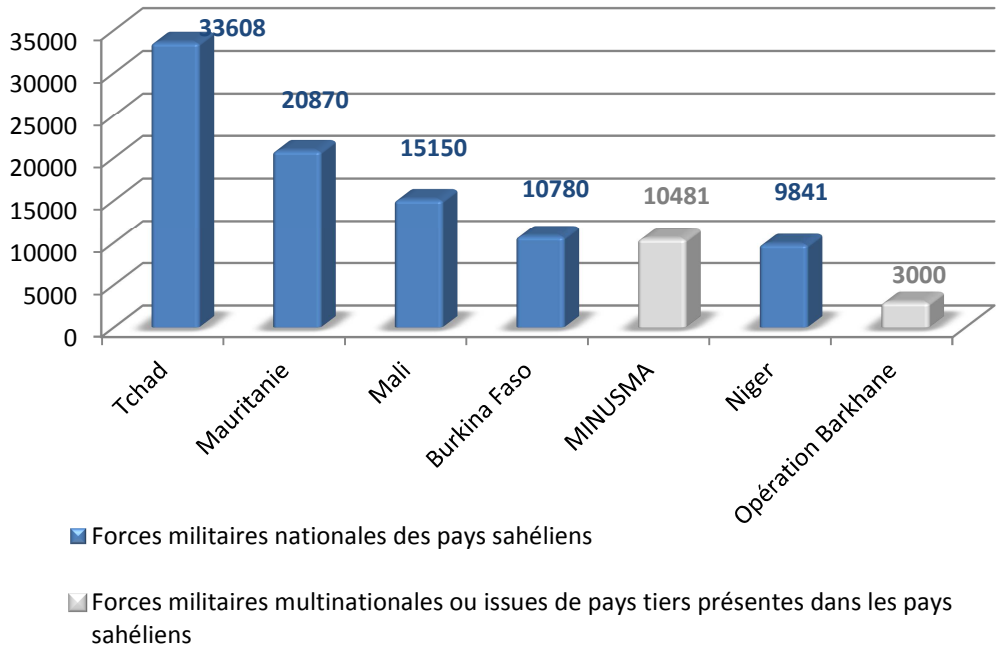

NB : *Les militaires de la MINUSMA provenant de pays sahéliens ont été retirés de l'effectif des armées locales*

Sources : The Military Balance (2016) *Chapter Nine Sub-Saharan Africa,* février ; Bomboté K. (2015) « Quels effectifs pour les forces de sécurité du Mali ? » [*Document électronique*] MaliLink, 20 novembre, http://malilink.net/2015/11/quels-effectifs-pour-les-forces-de-securite-du-mali/ consulté le 7 juillet 2016. ; Ministère français de la Défense (2016) « Opération Barkhane » *Dossier de presse*, 28 avril ; Nations Unies – Département des opérations de maintien de la paix [en ligne] http://www.un.org/fr/peacekeeping consulté le 12/07/2016

En tout, sur les 104 830 militaires présents au Sahel au 31 décembre 2015[29], 86% des contingents provenaient d'armées de pays sahéliens, dont 32% de l'armée tchadienne, fortement impliquée dans l'ensemble des opérations militaires menées au Sahel. Au 30 avril 2016, il y avait 10 601 casques bleus présents au Sahel dont 43% en provenance des armées du Burkina-Faso, du Bangladesh et du Tchad. *(Tableau 2)*

[26] « La présence des forces françaises est maintenue au Mali comme au Tchad, mais les moyens présents dans ces pays sont désormais mutualisés et les zones d'engagement étendues à l'ensemble de la bande Sahélo-Saharienne. » Source : Ministère de la Défense

[27] Idem

[28] Personnel de service militaire actif, y compris les forces paramilitaires de la formation si l'organisation, l'équipement et le contrôle suggèrent qu'il peut être utilisé pour soutenir ou remplacer les forces militaires régulières.

[29] Total des forces armées sahéliennes (militaires des pays des du G5 Sahel) et étrangères (MINUSMA, Barkhane, EUTM-Mali, Opérations américaine).

Tableau 2 : Dix principaux pays contributeurs au contingent militaire de la MINUSMA (chiffres au 30 avril 2016)

Pays	Nombre de militaires envoyés	Part sur l'ensemble des casques bleus
Burkina-Faso	1 720	16,2%
Bengladesh	1 442	13,6%
Tchad	1 440	13,6%
Togo	934	8,8%
Niger	859	8,1%
Guinée	850	8,0%
Sénégal	666	6,3%
Pays-Bas	472	4,5%
Chine	402	3,8%
Benin	255	2,4%
Autres pays	1 561	14,7%
TOTAL	10 601	100%

Source : Nations Unies (2016) UN Mission's Summary detailed by Country [Document électronique] 30 avril, http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2016/apr16_5.pdf consulté le 12/07/2016.

1. 3. Les dépenses militaires au sahel

1. 3. 1. Les dépenses militaires des pays du G5 Sahel

Après une baisse vers la fin des années 90 (à l'exception du Niger), les dépenses militaires des pays du G5 Sahel augmentent fortement depuis le début des années 2000. *(Tableau 3)*

Tableau 3 : Moyennes par période et évolution des dépenses militaires des pays du G5 Sahel
(en millions de dollars US courants)

	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2014	EVOLUTION
Burkina-Faso	63,2	38,8	46,5	100,9	147,6	*166 (SIPRI)* *159 (MB)*	
Tchad	32,8	19,7	34,7	403,6	612,8*	*N/A (SIPRI)* *171 (MB)*	
Mali	42,2	41,1	56,4	116,0	**156,2**	*170 (SIPRI)* *469 (MB)*	
Mauritanie	35,7	33,8	47,1	96,7	145,6	*150 (SIPRI)* *N/A (MB)*	
Niger	17,5*	19,7	24,4	46,5	73,5	*N/A (SIPRI)* *72 (MB)*	

Les données **en gras** diffèrent à plus de 50% de celles de la base Military Balance (MB) pour l'année 2014. Elles sont donc considérées comme fortement incertaines.
* Moyenne calculée avec plus de 50% de données manquantes pour la période considérée.
N/A : donnée non disponible

Source : SIPRI Military Expenditure Database

En termes de dépenses militaires en pourcentage du PIB, le Tchad et la Mauritanie se sont classés ces dernières années parmi les plus dépensiers au monde. Entre 2010 et 2014, les dépenses militaires moyennes du Tchad ont été les quatrièmes plus importantes au monde et celles de la Mauritanie se sont classées en 19ème position (à titre d'exemple, les États-Unis sont 13ème et la France 45ème). Dans les autres pays du G5 Sahel (de même que la plupart des pays d'Afrique subsaharienne), le budget de la Défense est resté peu soutenu par le Gouvernement[30]. Par ailleurs, cette forte contrainte budgétaire ne permet pas un renouvellement régulier et nécessaire des équipements, infrastructures et armements. Cette situation rend également les conditions de vie et de travail des militaires sahéliens très difficiles. *(Tableau 4)*

Tableau 4 : Part dans le PIB national des dépenses militaires des pays du G5 Sahel *(en pourcentage du PIB)*

Pays	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	2010-2014
Burkina-Faso	2,0%	1,3%	1,3%	1,5%	1,3%
Tchad	2,2%	1,3%	1,5%	5,5%	7,1%
Mali	1,7%	1,5%	1,6%	1,6%	1,4%
Mauritanie	3,0%	2,4%	3,5%	3,3%	3,9%
Niger	1,2%	1,0%	1,1%	1,0%	1,2%

Source : SIPRI Military Expenditure Database

Même si le « fardeau militaire » est aujourd'hui relativement important pour le Tchad et la Mauritanie, les dépenses militaires en valeur des pays du G5 Sahel sont restées ces dernières années très faibles. Selon une base de données du SIPRI, les dépenses militaires moyennes en Afrique subsaharienne étaient en 2014 de 595,2 millions de dollars US, contre 5 milliards la même année en Afrique du Nord.

1. 3. 2. Les dépenses militaires des Nations Unies au Sahel : l'opération MINUSMA

Les décisions concernant la création, la mise en place, le maintien ou l'expansion d'une opération de maintien de la paix sont prises par le Conseil de sécurité et le financement des opérations incombe à l'ensemble des États membres de l'ONU[31]. Tous les États membres de l'organisation sont juridiquement tenus de s'acquitter de leur part des dépenses des opérations de maintien de la paix, conformément aux dispositions de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. Les coûts sont répartis par l'Assemblée générale selon un barème qui tient compte de divers critères, dont la

[30] Les budgets militaires des pays sahéliens sont régulièrement qualifiés « d'opaques ». C'est-à-dire qu'ils ne font pas toujours l'objet de contrôles indépendants ou d'annonces publiques claires. Pour ces raisons, les bases de données sur les dépenses militaires de ces pays ne se recoupent pas toujours et doivent être considérées comme des approximations des budgets réels. Dans cette étude, nous utilisons les bases de données SIPRI et *Military Balance* (IISS, 2015).

[31] Il est à noter que le surcoût des contingents envoyés aux opérations de maintien de la paix est « remboursé » par les Nations Unies aux pays d'origines (en fonction d'un certain nombre de critères que doivent remplir ces contingents ; voir http://www.un.org/fr/peacekeeping/

richesse économique des Etats membres. Les membres du Conseil de sécurité doivent, par ailleurs, prendre une charge plus importante des dépenses en raison de la responsabilité qui leur incombe en matière de maintien de la paix et de sécurité internationale.

En 2014-2015, les dix principaux pays contributeurs ont fourni 80,4% du budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies[32] :

- États-Unis (28,38%)
- Japon (10,83%)
- France (7,22%)
- Allemagne (7,14%)
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (6,68%)
- Chine (6,64%)
- Italie (4,45%)
- Fédération de Russie (3,14%)
- Canada (2,98%)
- Espagne (2,97%)

La figure 4 présente l'évolution des apports des trois principaux pays contributeurs, à savoir les États-Unis, le Japon et la France, au budget total de l'opération MINUSMA depuis son lancement en avril 2013.

[32] Source : site internet des Nations Unies, voir : http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/financing.shtml

Figure 4 Contribution au coût de l'opération MINUSMA des trois principaux contributeurs au budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU

(en millions de dollars US courants)

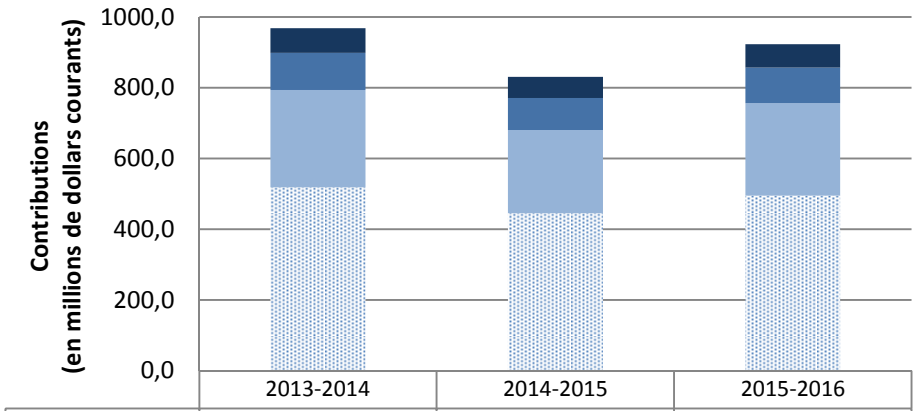

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
TOTAL	968,8	830,7	923,3
France	69,9	60,0	66,7
Japon	104,9	90,0	100,0
Etats-Unis	274,9	235,8	262,0
Reste du monde	519,0	445,0	494,6

Sources : site web des Nations Unies, voir http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/financing.shtml ; Nations Unies, *Fiche technique sur le maintien de la paix de l'ONU*, publié chaque année.

« Le budget d'une opération de maintien de la paix se calcule sur la base du mandat fixé par le Conseil de sécurité. Le budget constitue par conséquent un document stratégique qui aligne les ressources nécessaires sur l'ensemble des objectifs de l'opération »[33]. La figure 5 permet de comparer le coût de la MINUSMA à celui des autres opérations de maintien de la paix des Nations Unies (en termes d'effectifs et de budgets). Il montre notamment qu'avec 12 893 personnes sur place (sur la période 2015-2016, dont 10 481 militaires), l'opération MINUSMA est la quatrième opération des Nations Unies en termes d'effectifs déployés (après celles menées en RDC, au Darfour et au Soudan du Sud).

[33] Source : site internet des Nations Unies, voir : http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/financing.shtml

Figure 5 Budgets des six principales missions de maintien de la paix de l'ONU en cours

Axe primaire : budgets en millions de dollars US courants

Axe secondaire : personnel (civils compris)

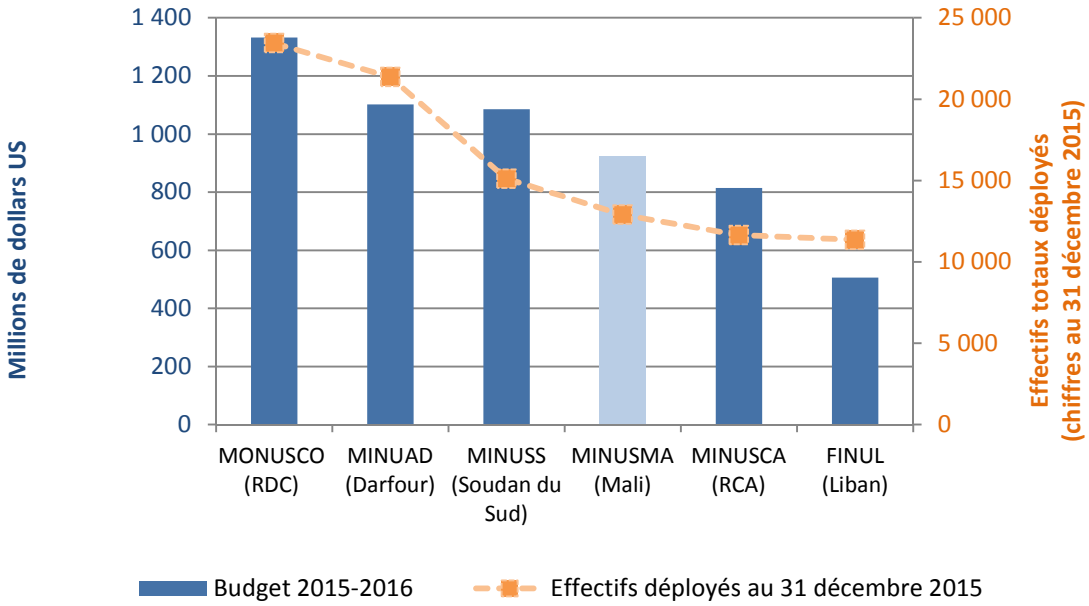

Source : Nations Unies, Fiche technique sur le maintien de la paix de l'ONU, publié chaque année.

Le budget 2015-2016 approuvé pour l'opération MINUSMA (pour la période allant du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016) est de 923 millions de dollars. Lorsque l'on tient compte de la superficie de la zone d'intervention, l'ordre d'importance des opérations de maintien de la paix des Nations Unies change. En effet, la MINUSMA déploie en moyenne 0.01 personne/km^2 pour un budget de 744,6 $/km^2. A titre d'exemple, l'opération FINUL au Liban dispose de plus d'une personne au km^2 pour un budget de 48 445 $/km^2. Hormis la MONUSCO (opération sur le point de se terminer en République Démocratique du Congo[34]), la MINUSMA dispose donc du plus bas budget au kilomètre carré et des troupes en moyenne deux fois inférieures au kilomètre carré à celles des autres opérations précédemment citées. *(Tableau 5)*.

[34] Voir : http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/monusco/mandate.shtml

Tableau 5 : Répartition des troupes et du budget des principales opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Opération	Terrain	Budget 2015-2016	Personnel déployé	Superficie	Répartition des troupes	Coût au kilomètre carré
-	-	*en millions de dollars US*	*En nombre d'Hommes*	*en km²*	*en hommes par km²*	*en dollars par km²*
MONUSCO	RDC	1 332,18	23 438	2 345 000	0,01	568,09
MINUAD	Darfour	1 102,15	21 357	493 180	0,04	2 234,78
MINUSS	Soudan du Sud	1 085,77	15 106	619 745	0,02	1 751,96
MINUSMA	Mali	923,3	12 893	1 240 000	0,01	744,60
MINUSCA	RCA	814,07	11 644	622 984	0,02	1306,73
FINUL	Liban	506,35	11 352	10452	1,09	48 445,27

Source : site internet des Nations Unies[35]

1. 3. 3. Les dépenses militaires françaises au Sahel : l'opération Barkhane

Au sein de l'ensemble du budget de la Défense, la part allouée aux opérations extérieures de la France (OPEX) est votée en fonction des dépenses effectuées l'année du vote du budget et des projets envisagés de déploiement et de retrait des troupes. La provision budgétaire inscrite dans la Loi de Finance Initiale (LFI) est destinée au financement des dépenses supplémentaires liées aux opérations extérieures, composées « *de coûts de rémunérations et charges sociales (personnel militaire et personnel civil de recrutement local), de transport stratégique, de contrats d'externalisation, de contributions aux budgets des opérations militaires de l'UE et de l'OTAN et de surcoûts de fonctionnement. Ces derniers représentent la différence entre les coûts de fonctionnement des unités déployées en opération extérieure et les économies réalisées en métropole du fait de l'absence de ces unités.* » (*Source : Projet annuel de performances 2014 de la mission « Défense »*)

Il n'est pas rare que le budget prévu et voté se trouve en décalage par rapport aux dépenses réellement effectuées durant l'année puisque ces dernières ne sont pas toujours prévisibles. Par exemple, pour 2014, le Gouvernement prévoyait une baisse du coût des OPEX avec le départ des troupes basées en Afghanistan et au Mali. Finalement, l'aggravation de la situation au Mali a nécessité le maintien des troupes sur place (opérations SERVAL et EPERVIER) réunies au sein de l'opération « Barkhane ». *(Figure 6)*

[35] Voir : http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/current.shtml

Figure 6 Provision et surcoûts OPEX 2008-2016 (en millions d'euros)

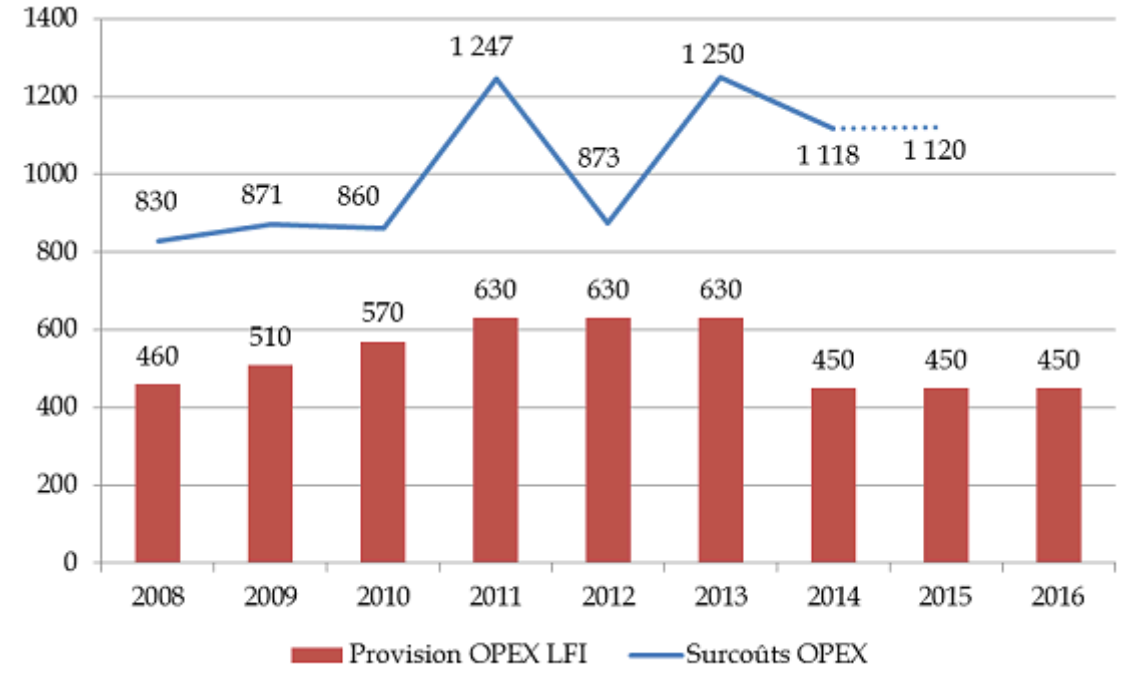

Source : Commission des finances du Sénat d'après les réponses au questionnaire budgétaire, *PLF 2016*

Alors que la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2014-2019 prévoyait un surcoût OPEX de 450 millions d'euros par an constant sur la période, ce dernier s'est établi à 1,12 milliard d'euros en 2014 et à 1 119,9 millions d'euros en 2015 (selon les prévisions du Ministère de la Défense fin 2015). Cette hausse provient principalement de la hausse des surcoûts liés aux opérations menées au Sahel. Jusqu'en 2012, les OPEX au Sahel ne représentaient qu'une faible part des dépenses de l'Etat français dans les opérations extérieures. A partir de 2013, la France s'engage davantage dans cette région avec les opérations SERVAL et EUTM-Mali, faisant du sahel le premier théâtre d'action des forces françaises. Ainsi, en 2014, les surcoûts liés aux OPEX en Afrique représentaient 73% du budget total, contre 39% en 2008. Le Sahel est le seul théâtre extérieur où la France s'engage davantage (même les forces Sangaris en RCA ont été réduites depuis l'été 2015). Selon les dernières informations statistiques disponibles, les dépenses militaires de la France au Sahel (y compris les contributions aux dépenses de la MINUSMA) ont été de 489, 7 millions d'euros en 2014 et atteindraient 566,2 millions d'euros en 2015 (Opération BARKHANE + EUTM Mali + Opération Sabre menée par les forces spéciales). *(Tableau 6 et Figure 7*)

Tableau 6 : Surcoûts liés aux OPEX menées entre 2008 et 2014 *(en millions d'euros)*

Zone	Théâtre	Opération	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Europe	Kosovo	TRIDENT	103,4	81,8	64,7	47,3	39,9	33,5	19,3	2,8
	Bosnie	ASTREE	5,2	2,4	0,1			2,2	2,4	1,5
	TOTAL Europe		108,6	84,2	64,8	47,3	39,9	35,7	21,7	4,3
Afrique	Libye	HARMATTAN				368,5				
	RCI	LICORNE + *CALAO/ONUCI* + *CORYMBE*	107,6	72,7	65,9	64	63,1	60,7	62,3	22
	Tchad	*EUFORTCHAD*	109,8	68	0,3					
		EPERVIER[36]	93,2	111,9	84,6	97,4	115,5	105,6	189,7	
	Sahel (hors Tchad)	SERVAL[37] + *MISMA/MINUSMA*						641,7	293,6	
		EUTM MALI						8,2	6,4	3,6
	Sahel (dont Tchad)	BARKHANE + *MINUSMA*								484,2
		Opération spéciale SABRE								78,4
	RCA	BOALI	13,3	11,1	11,5	12,6	14,3	27,5		
		SANGARIS + MISCA/MINUSCA							233,7	148,5
		EUFOR RCA							15,1	
		EUNAM RCA[38]								8,2
	Guinée	TAMARIN								16,3
	Océan Indien	ATALANTE		21	41,5	29,4	30,1	19,3	13,9	6,3
	TOTAL Afrique		323,9	284,7	203,8	571,9	223	863	814,7	767,5
Asie	Liban	DAMAN	81,4	90,3	83,3	78,6	76,3	56,5	57,4	67,5
	Afghanistan	PAMIR HERACLES EPIDOTE	292,4	387,2	482,7	518,3	485,3	249,6	132,7	34,4
	Levant	CHAMMAL								235,7
	TOTAL Asie		373,8	477,5	566	596,9	561,6	306,1	190,1	337,6
Autres		HAITI			5,6	0,7				
		autres opérations	24	24,1	20	29,7	48,9	45,4	92,5	10,5
		TOTAL autres	24	24,1	25,6	30,4	48,9	45,4	92,5	10,5
TOTAL			830,3	870,5	860,1	1246,5	873,4	1250,2	1119	1119,9

Sources : PLF 2016 – Notes de présentation

Voir : https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2016/np/np08/np081.html

PLF 2015- Notes de présentation

Voir : https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2015/np/np08/np087.html

[36] Les opérations EPERVIER et SERVAL, regroupées sur le plan opérationnel (opération Barkhane) depuis le 1er août 2014 restent suivies séparément sur le plan financier durant toute l'année 2014.

[37] Idem

[38] EUMAM RCA fait suite à EUFOR RCA qui a pris fin le 15 mars 2015.

La figure 7 met en évidence l'importance prise par le Sahel dans les dépenses militaires françaises à partir de 2013.

Figure 7 Surcoûts liés aux opérations au Sahel par rapport à ceux des autres OPEX entre 2008 et 2015 *(en millions d'euros)*

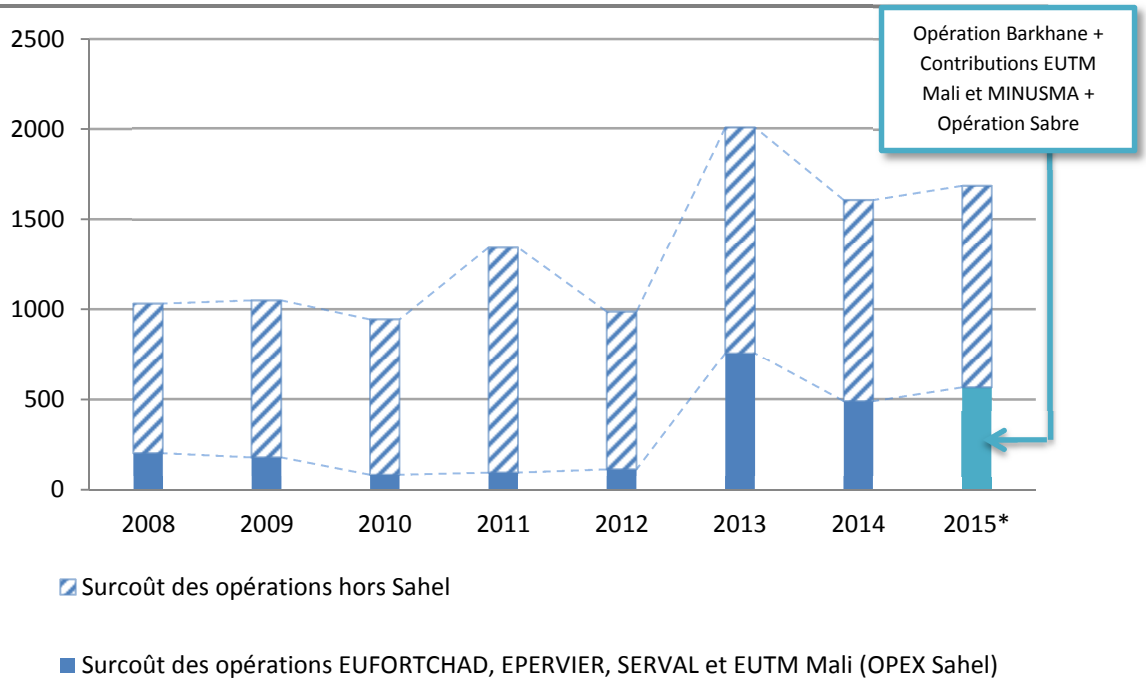

* Prévisions pour 2015 du Ministère de la Défense
Sources : PLF 2016 – Notes de présentation
Voir : https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2016/np/np08/np081.html
PLF 2015 – Notes de présentation
Voir : https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2015/np/np08/np087.html

Encadré 1 : Les opérations spéciales françaises au Sahel

Voir Annexe E

Les opérations spéciales sont des missions hautement stratégiques sur lesquelles peu d'informations sont disponibles. Depuis 2010, plusieurs opérations spéciales auraient été conduites sur le théâtre sahélien : au Mali lors de l'enlèvement des salariés d'Areva et de Vinci au Niger en septembre 2010, au sein de l'opération Serval à partir du 11 janvier 2013, etc. L'opération spéciale SABRE déploierait depuis août 2012 des forces spéciales en Mauritanie, Burkina-Faso et Niger[39].

[39] Source : http://www.marianne.net/blogsecretdefense/Sabre-l-operation-du-COS-au-Sahel_a720.html

Encadré 2 : La coopération française de sécurité et de défense au Sahel

Au dehors de l'opération Barkhane, le Ministère de l'Intérieur français a mis en place de nombreux programmes de coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité intérieure. Ces programmes sont conduits par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) au sein de la Direction générale des affaires politiques et de sécurité du Ministère des Affaires étrangères. Ils ont pour objectif d'aller au-delà de l'opérationnel en fournissant un appui structurel en matière de sécurisation du territoire.

« En Afrique sub-saharienne, la DCSD se concentre sur des projets définis en partenariat, privilégiant autant que possible une approche régionale ou sous-régionale, au travers d'écoles et de centres de formation, dans le domaine du maintien de la paix, du renforcement de l'état de droit et de la sécurité intérieure. » (Source : MAEDI/DCSD[40]) Au Sahel, cela se traduit par la mise en place de formations, notamment par le biais des quinze écoles nationales à vocation régionale (ENVR), et par un programme d'appui à la coopération transfrontalière au Sahel (ACTS) (dont l'objectif est de contribuer à la préservation de la souveraineté des Etats bénéficiaires dans leurs espaces frontaliers communs). La France met aussi en œuvre des projets du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) tournés davantage vers les forces de sécurité intérieure et la justice pour lutter contre le terrorisme dans la bande sahélo-saharienne.

Dans l'ensemble de la bande sahélo-saharienne, la DCSD compte 64 coopérants militaires et 27 experts policiers dont la mission est de conseiller les autorités et de former les cadres.

Budget :

- Projets de formation et d'expertise : 19 millions d'euros en 2014
- Projets FSP dans le domaine de la lutte contre le terrorisme : 2 millions d'euros

NB : Le Canada a confié à la DCSD l'emploi de 1,5 million d'euros en vue de fournir au Mali et à la Mauritanie des moyens de mobilité terrestre.

1. 4. Conclusion : Les dépenses militaires pour la sécurisation du Sahel

Les gouvernements africains consacrent une part relativement faible de leur budget aux dépenses militaires, à l'exception du Tchad et de la Mauritanie. **Sur la période 2010-2014, les dépenses militaires des pays du G5 Sahel se seraient élevées en moyenne chaque année à 1,136 milliards de dollars US (la moitié provenant du Tchad)[41], soit un budget quatorze fois inférieur aux dépenses moyennes annuelles des pays d'Afrique du Nord pour la même période[42].**

L'opération MINUSMA est la plus importante intervention militaire extérieure menée au Sahel en termes de budget et d'hommes mobilisés. Pourtant, en tenant compte de la superficie de la zone d'intervention (la superficie du Mali est de 1 240 000 km^2), elle reste une opération de faible

[40] Source : MAEDI/DCSD (2015) La coopération dans le Sahel : une approche globale, Partenaires sécurité défense, Revue de la coopération de sécurité et de défense, n°275, février.

[41] Source : SIPRI *Military Expenditure Database*

[42] L'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie ont en moyenne dépensé chaque année 16,7 milliards de dollars sur la période 2010-2014 (55% de ces dépenses militaires sont celles de l'Algérie). Source : SIPRI *Military Expenditure Database*

ampleur (0,001 homme/km² pour un budget de 744$/km²). La France contribue à plus de 7% du budget de la MINUSMA ; il s'agit du troisième contributeur après les États-Unis et le Japon). Elle contribue également aux troupes (moins de 20 personnes) mais ces dernières sont principalement composées d'éléments issus des armées du Burkina-Faso, du Bangladesh, du Tchad, du Togo et du Niger.

L'opération Barkhane (qui fait suite aux opérations Serval et Epervier) est la deuxième intervention militaire extérieure au Sahel en termes d'effectifs et de budget. En prenant en compte les contributions aux forces MINUSMA et EUTM-Mali, les dépenses militaires de la France au Sahel ont été **en 2014 de 489,7 millions d'euros, soit 652,9 millions de dollars US**[43]. **En 2015, elle a dépensé 566,2 millions d'euros, soit 629,1 millions de dollars US**[44]. Il s'agit de minima puisque ces montants ne tiennent pas compte des opérations spéciales menées au Sahel (sauf opération Sabre en 2015). Comparé à l'immensité de la zone d'engagement (toute la bande Sahélo-Saharienne), le contingent français de 3 000 militaires semble relativement peu important, notamment lorsqu'on le compare aux armées des pays du G5 Sahel ou aux casques bleus de la MINUSMA (qui n'interviennent qu'au Mali).

Les États-Unis mènent beaucoup de programmes militaires au Sahel, notamment des formations, des opérations spéciales et des opérations de soutien logistiques aux autres contingents présents sur le terrain. Néanmoins, le manque d'information sur les budgets de ces opérations nous a empêché de les inclure dans notre analyse des dépenses militaires au Sahel, au même titre que l'ensemble des opérations spéciales et clandestines. En somme, le coût des opérations militaires internationales au Sahel, hors opérations américaines, en 2014 et en 2015 correspond à la somme des dépenses militaires françaises au Sahel (déduit des contributions à la MINUSMA et à l'EUTM Mali), du coût de l'opération EUTM-Mali et du coût de la MINUSMA. Nous obtenons ainsi la somme de **1,561 milliards de dollars US pour 2014** et de **1,454 milliards de dollars US en 2015**. Il s'agit de minima puisque nous ne tenons pas compte du coût des opérations spéciales (sauf Sabre en 2015) et de celles menées par les États-Unis.

2. L'aide au développement au sahel

L'aide publique au développement (APD) est définie par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE comme l'ensemble des « *apports de ressources qui sont fournis aux pays et aux territoires figurant sur liste du CAD des bénéficiaires d'APD et à des institutions multilatérales, qui émanent d'organismes publics, y compris les gouvernements nationaux et locaux, ou de leurs agences d'exécution ; chaque transaction doit être gérée avec pour objectif principal de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement, d'être assortie de conditions favorables et de comporter un élément de libéralité au moins égal à 25 % (calculé sur la base d'un taux d'actualisation de 10%).* » (Source : CAD de l'OCDE) Contrairement à la nouvelle

[43] Taux de change : 0.75€ = 1$ (source FMI, taux de change moyen pour l'année 2014)

[44] Taux de change : 0,9€ = 1$ (source FMI, taux de change moyen pour l'année 2015)

définition de l'APD adoptée par le CAD en 2015 et qui ne retient que l'élément-don des prêts, ce concept a l'avantage de couvrir l'ensemble des versements reçus par les pays en développement à titre concessionnel. Mais il se compose d'une grande diversité d'éléments. Il prend en compte des dépenses dans les pays donneurs qui n'entraînent pas de flux transfrontaliers (écolages, coût des réfugiés, coûts administratifs de l'aide, etc.) et comptabilise les opérations d'annulation de la dette. C'est pourquoi il nous a paru opportun d'utiliser le concept d'aide-pays programmable (ou APP) qui soustrait ces dépenses aux versements bruts d'aide publique au développement (APD).

L'aide-pays programmable ne tient pas compte de l'aide humanitaire et alimentaire car ces dépenses sont imprévisibles par nature. Il s'agit pourtant de flux potentiellement décaissables dans les pays partenaires, d'autant plus au Sahel où la probabilité de survenance des situations de crises liées à ce type de dépenses est relativement plus élevée que dans nombre d'autres régions en développement.

L'aide transférée aux pays sahéliens correspond donc ici à l'aide-pays programmable augmentée des versements bruts d'aide humanitaire et d'aide alimentaire (APA, ou aide programmable augmentée). Cette définition nous paraît bien capter la contribution des aides publiques au développement des pays sahéliens, dans la mesure où les aides d'urgence sont en général un préalable nécessaire à des interventions de plus long terme.

Encadré 3 : Rappel sur les concepts d'aide utilisés dans ce document

APD (Aide publique au développement définie par le CAD de l'OCDE)

APP (Aide-pays programmable) = APD – Aide « non programmable »[45]

APA (Aide-pays programmable augmentée) = APP + versements bruts d'aide humanitaire + versements bruts d'aide alimentaire

Il convient de préciser que les activités liées à la paix et à la sécurité ne sont généralement pas comptabilisées en aide au développement ; en effet, l'aide a pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement. Elle ne doit pas être soupçonnée de promouvoir les intérêts politiques ou économiques de l'apporteur en matière de sécurité ni de renforcer les forces armées des pays receveurs. Ainsi, le financement de matériel ou de services militaires n'est pas comptabilisé dans l'APD comme celui de tout type d'équipement à destination de forces armées. Toutefois, des exceptions s'appliquent pour les

[45] « L'aide-pays programmable (APP) correspond à la proportion d'aide que les donneurs programment au niveau des pays ou des régions. L'APP pour les donneurs bilatéraux est définie, par déduction, par l'APD brute totale moins toutes les activités qui : (i) sont non prévisibles par nature (aide humanitaire et allègement de la dette) ; ou (ii) qui n'entraînent aucun flux transfrontalier (coûts administratifs, coût imputé des étudiants, sensibilisation aux questions de développement, recherche et réfugiés dans les pays donneurs) ; ou (iii) n'entrent pas dans les accords de coopération entre gouvernements (aide alimentaire, aide consentie par les collectivités locales des pays donneurs, contributions au budget central des ONG, prises de participation éligibles, aide transitant par des organismes secondaires, et aide non ventilable par pays ou région). L'APP multilatérale est définie par les apports multilatéraux totaux moins les éléments hors APP applicables aux organismes multilatéraux. L'APP est mesurée en versements bruts et les remboursements de prêts n'en sont pas exclus dans la mesure où ils ne sont généralement pas pris en compte dans les décisions d'affectation d'aide des pays. » Source : OCDE, voir https://data.oecd.org/fr/oda/aide-programmable-par-pays-app.htm

activités impliquant une collaboration avec l'armée du pays partenaire ou lorsque l'on fait appel à l'armée pour dispenser des services utiles au développement ou procéder à des interventions d'aide humanitaire. Lorsque le pays apporteur participe aux systèmes de sécurité du pays partenaire, la gestion et la réforme des systèmes de sécurité sont considérées comme de l'aide.[46] Il en est de même pour la réintégration et le contrôle des armes légères et de petit calibre, le déminage à des fins civiles ainsi que la prévention et la démobilisation des enfants soldats. Les activités impliquant que le pays apporteur participe aux dispositifs de construction et de maintien de la paix sont aussi comptabilisées comme de l'aide publique au développement.[47]

Selon les statistiques du CAD, entre 2002 et 2014, environ 362 millions de dollars US ont été fournis au titre de l'aide à la paix et à la sécurité du Sahel (i.e. aide au secteur paix et sécurité allouée au total des pays du G5 Sahel entre 2002 et 2014 et comprise à la fois dans le concept d'APD et d'APA). *(Tableau 7)*

Tableau 7 : APA allouée à la paix et à la sécurité au Sahel entre 2002 et 2014 et en 2014

Période	2002-2014		2014	
Donneur	**Montant alloué (Millions de dollars US courants)**	**Pourcentage du total (%)**	**Montant alloué (Millions de dollars US courants)**	**Pourcentage du total (%)**
Multilatéral, total	145,12	40,09%	44,86	49,48%
Bilatéral, total	216,86	59,91%	45,81	50,52%
Dont:				
France	31,48	8,70%	10,24	11,29%
États-Unis	45,41	12,55%	12,68	13,99%
Autres pays	139,98	38,67%	22,88	25,24%
TOTAL	361,98	100%	90,67	100%

Source : OCDE, CAD

[46] Cela comprend : la gestion des dépenses de sécurité (amélioration de la transparence, audit des dépenses de sécurité y compris militaires, etc.) ; le renforcement du rôle de la société civile dans les systèmes de sécurité (renforcement des compétences en matière de sécurité des ONG, médias, universités, etc.) ; la réforme des systèmes de sécurité.

[47] Cela comprend les dispositifs civils de construction de la paix et de prévention et règlement des conflits ; la participation à des opérations internationales de maintien de la paix ; la prévention de l'extrémisme violent.

Encadré 4 : Le TOSSD : vers un élargissement du concept d'aide dans le domaine de la paix et de sécurité

En ne considérant que les flux publics dépassant un certain niveau de concessionnalité, l'APD ne mesure pas l'ensemble des flux publics qui concourent au développement. Or ceux-ci sont nombreux. Pour pallier ce manque, le CAD de l'OCDE élabore un concept plus large cherchant à capter tous les financements publics favorables au développement et réfléchis à l'opportunité d'élargir le champ des types de dépenses prises en compte. Celles liées au thème de la sécurité font l'objet d'un vif débat[48]. Cette possible extension thématique est cohérente avec l'adoption en 2015 des nouveaux objectifs de développement durable dont le seizième est relatif à l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et à des institutions efficaces en vue notamment de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité (voir Annexe F). Le TOSSD permettrait de prendre en compte plus largement les activités liées au domaine de la paix et de la sécurité, en particulier dans le développement de la capacité des pays en développement à prévenir la violence et combattre le crime et le terrorisme.[49] Par exemple, la part du coût des opérations de maintien de la paix des Nations Unies considérée comme de l'APD (actuellement 7%) pourrait augmenter. (Figure 8)

Figure 8 Elargissement du concept d'APD à celui de TOSSD

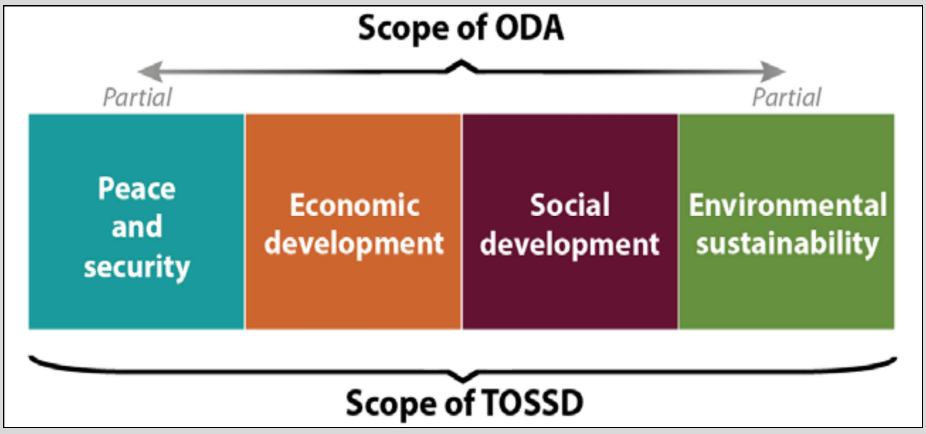

Source : OCDE (2016) « TOSSD Compendium for public consultation » Draft, juin.

2. 1. Le contexte : l'aide au développement globale

En 2015, « les donneurs [bilatéraux d'APD] les plus généreux en volume ont été les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon et la France. Le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède ont dépassé l'objectif des Nations Unies visant à consacrer 0.7 % du RNB à l'APD. Vingt-deux pays ont enregistré une augmentation de leur APD nette, les plus fortes hausses étant observées en Allemagne, en Autriche, au Canada, en Grèce, en Islande, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en

[48] « Nous convenons d'actualiser et de moderniser les directives concernant la prise en compte dans l'APD des dépenses relatives à la paix et à la sécurité, de clarifier les critères de comptabilisation dans l'APD des activités auxquelles sont associées l'armée ou la police, ainsi que des activités visant à prévenir l'extrémisme violent, et de déterminer les limites à respecter dans le cas de la formation de personnel militaire en rapport avec le développement. » *Source : OCDE/CAD (2016) « Réunion à haut niveau du CAD » Communiqué, 19 février.*

[49] Source: OCDE (2016) « TOSSD Compendium for public consultation » Draft, juin.

Slovénie et en Suède. Pour certains, cette forte augmentation a été due aux coûts des réfugiés dans le pays. En revanche, l'APD totale nette a reculé dans six autres pays, l'Australie et le Portugal affichant les replis les plus marqués. » (Source : OCDE (2016), *Synthèse détaillée des données sur l'APD 2015*, 13 avril)

Parmi les pays du CAD, la France était en 2015 le cinquième plus grand donneur d'aide publique au développement brute avec 11,1 milliards de dollars fournis à l'ensemble des pays en développement[50] (en 2014, elle se situait à la quatrième position avec 12 milliards de dollars US fournis[51]). Ses versements nets d'APD représentaient en 2015 0,37% du RNB français, contre 0,71 pour le Royaume-Uni, 0,52 pour l'Allemagne et 0,17 pour les États-Unis. Par rapport à 2000, cela représente une hausse de 0,07 points de pourcentage pour la France, 0,39 points pour le Royaume-Uni, 0,25 points pour l'Allemagne et 0,07 pour les États-Unis. Contrairement aux prévisions réalisées fin 2012 et qui prévoyaient que l'APD nette allouée en 2013 atteigne 0,47% du RNB (et 0,48% en 2014 et 2015), l'APD française a en réalité diminué entre 2012 et 2015 (passant de 0,45% du RNB en 2012 à 0,37% en 2015).[52]*(Figure 9)*

Figure 9 Évolution des versements nets d'APD vers tous les pays en développement en pourcentage du RNB pour le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les États-Unis, entre 2000 et 2015 *(en points de pourcentage du RNB)*

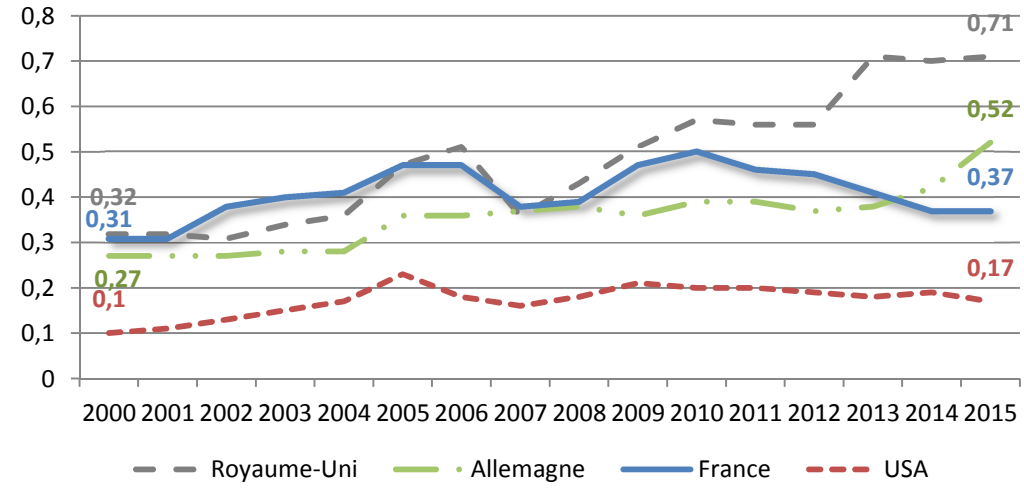

Source : Banque mondiale

À partir de 2003, le Royaume-Uni passe devant la France en matière de versements d'APA (à l'ensemble des pays en développement) par rapport à son PIB. En 2013, l'Allemagne passe également devant la France. Malgré une hausse des versements français d'APA en pourcentage du

[50] Source : OCDE (2016) « Synthèse détaillée des données sur l'APD 2015 » Synthèse détaillée, 13 avril.

[51] Source : OCDE (2015) « Synthèse détaillée des données sur l'APD 2014 » Synthèse détaillée, 8 avril.

[52] Source : Gaymard H. (2013) Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi de finances pour 2014 Tome 3 Aide publique au développement, Assemblée Nationale, n°1431, 10 octobre. Voir page 22 : http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/budget/plf2014/a1431-tIII.pdf

PIB entre 2013 et 2014, ces derniers ont diminué presque de moitié entre 2002 et 2004, passant de 0.19% à 0.11% du PIB. Ce n'est qu'en 2014 que la France est parvenue à dépasser le pourcentage atteint en 2002. *(Figure 10)*

Figure 10 Evolution des versements d'APA anglais, français, allemands et américains vers tous les pays en développement entre 2000 et 2014

(en points de pourcentage du PIB du pays donneur)

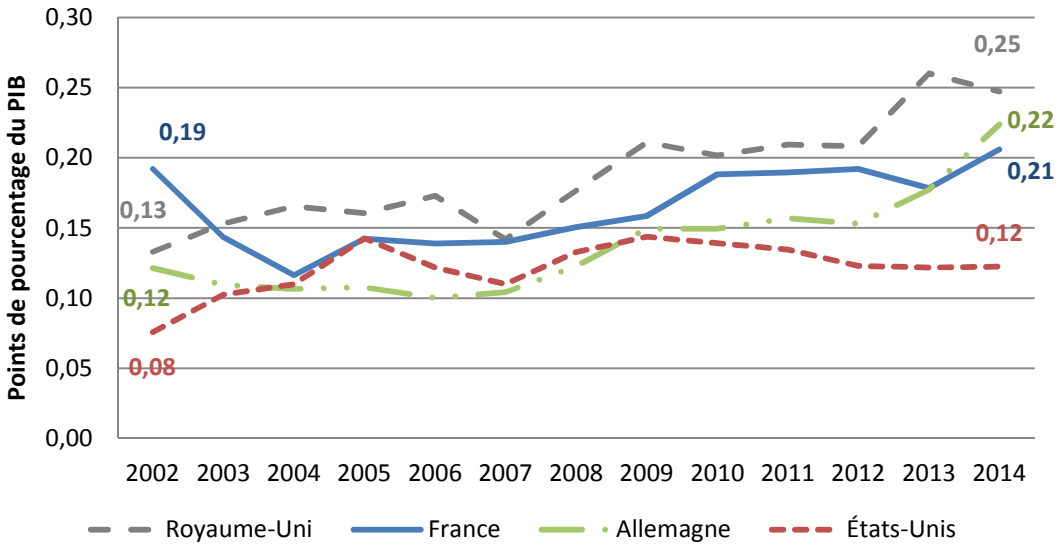

NB : Les données de l'APA en 2015 ne sont pas encore disponibles. Le PIB est calculé au prix du marché en dollars américains courants.

Source : OCDE et Banque mondiale

2. 2. Comparaison des volumes d'aide au sahel des différents bailleurs

Tous les pays sahéliens ont reçu davantage d'APA en 2014 par rapport à 2000 (en dollars courants). Néanmoins, depuis 2009, les montants alloués à la Mauritanie et au Tchad baissent tandis que ceux accordés au Mali, au Burkina-Faso et au Niger ont connu des tendances très irrégulières. Sur les cinq pays, seuls le Niger et le Burkina-Faso ont reçu davantage d'aide en 2014 par rapport à 2013. *(Figure 11)*

Figure 11 APA totale reçue par chaque pays sahélien entre 2000 et 2014 (tous bailleurs confondus) *(en millions de dollars US courants)*

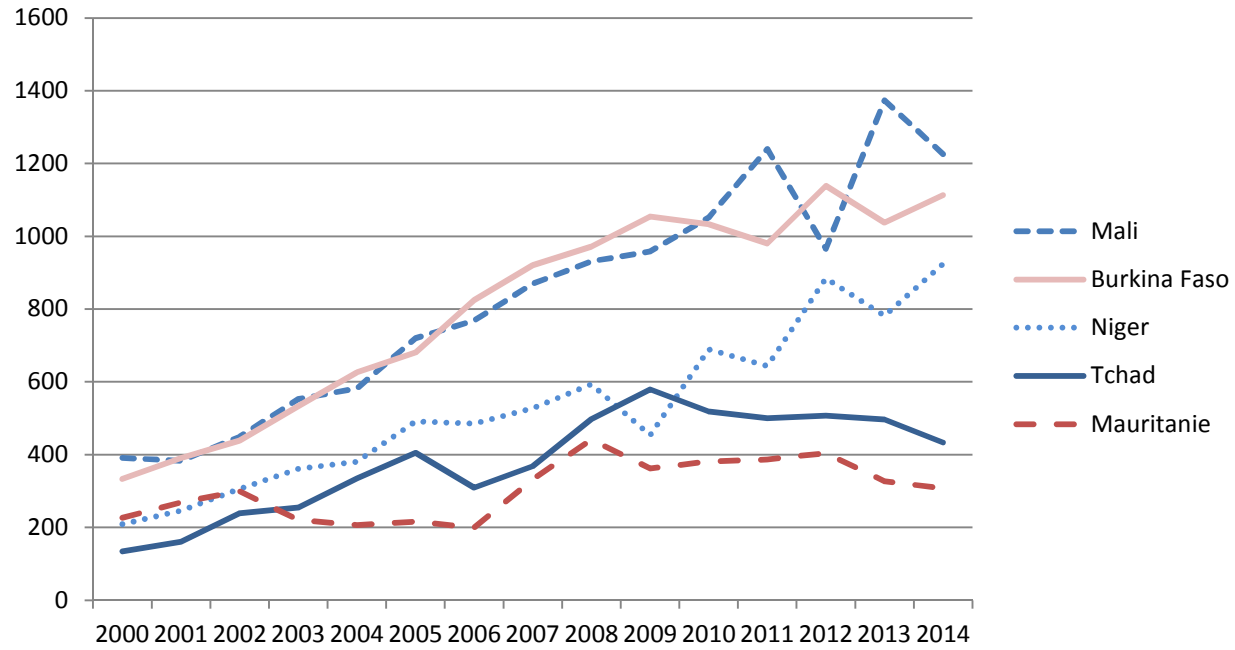

Source : OCDE

La répartition par donneur de l'aide publique au développement est très différente lorsque l'on considère l'ensemble des pays en développement ou les seuls pays du Sahel. En 2014, 31% des versements bruts d'APD vers l'ensemble des pays en développement provenaient de bailleurs multilatéraux. La même année, cette part était de 54% pour les pays receveurs sahéliens.

Entre 2000 et 2014, la majeure partie de l'aide-pays programmable a été fournie au Sahel multilatéralement (58%). À l'inverse, la majorité de l'aide humanitaire et alimentaire fournie à ces pays sur cette même période a été largement versée par des donneurs bilatéraux (plus de 70%). *(Figure 12)*

Figure 12 Origine des donneurs de l'aide fournie au Sahel entre 2000 et 2014

12a. Total de l'aide-pays programmable (APP)

(*en millions de dollars US courants*)

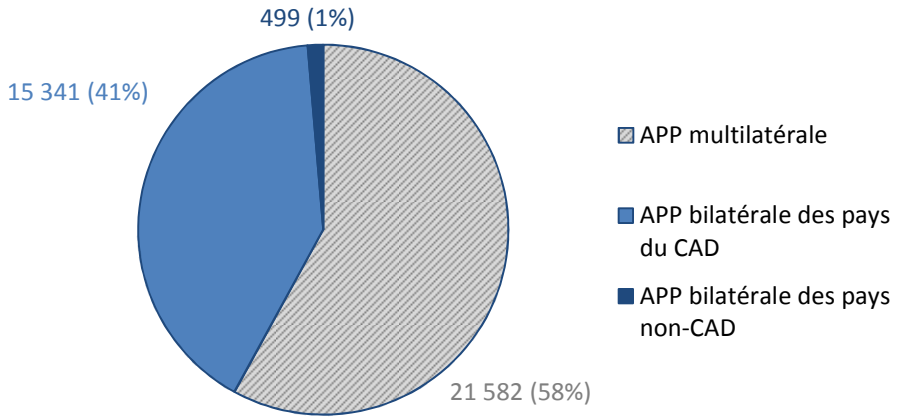

12.b Total de l'aide humanitaire et alimentaire

(*en millions de dollars US courants*)

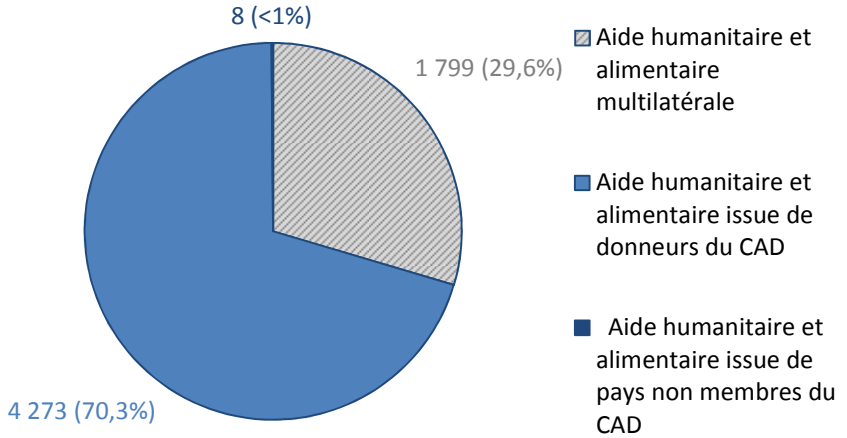

Source : OCDE

Entre 2002 et 2014 l'aide humanitaire totale fournie par l'ensemble des donneurs aux pays sahéliens est passée de 5,5 à 630,17 millions de dollars et l'aide alimentaire est passée de 45 à 136,26 millions de dollars US. En 2012, l'aide humanitaire et l'aide alimentaire ont connu un pic de respectivement 907 et 215 millions de dollars. *Voir graphique ci-dessous.* En effet, le Sahel a été touché en 2012 par sa quatrième crise alimentaire en l'espace de 8 années (crises de 2005, 2008 et 2010), suite à une baisse des productions céréalières de 26% par rapport à 2010. Les premiers avertissements quant à l'impact humain potentiel de cette crise ont permis de mobiliser des

ressources considérables au niveau national, régional et international dans le cadre d'une réponse de grande ampleur[53].

Figure 13 Évolution de l'aide versée par l'ensemble des donneurs aux pays sahéliens entre 2000 et 2014 *(en millions de dollars US courants)*

Axe primaire : APP

Axe secondaire : aide humanitaire et aide alimentaire

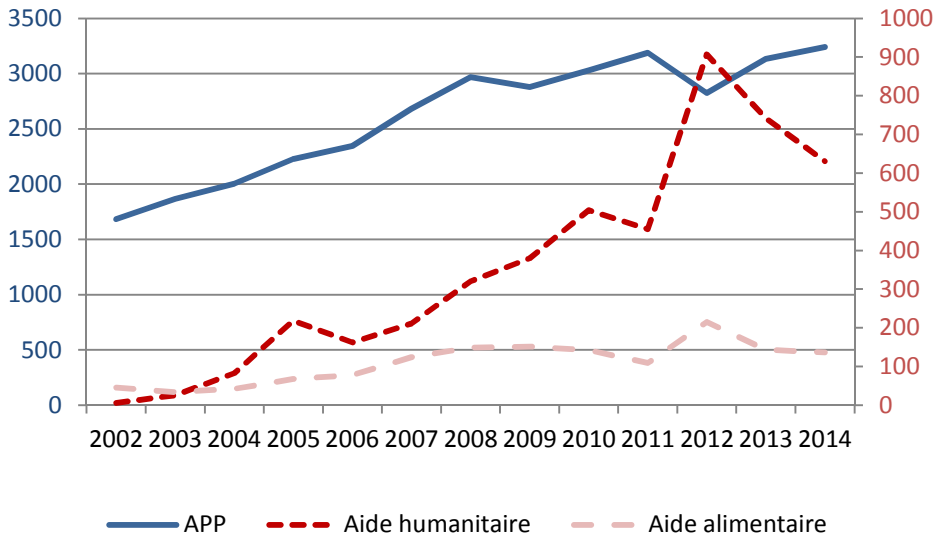

Source : OCDE

Les États-Unis, les institutions de l'Union européenne (UE), le Japon, l'Allemagne et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont été les cinq principaux fournisseurs d'aide humanitaire et alimentaire au Sahel entre 2002 et 2014 ; leur contribution seule représente 75% de ce que le Sahel a reçu durant cette période. Avec 206,6 millions de dollars fournis au Sahel durant la même période, la France se place à la sixième position mondiale (voir Annexe G).

L'association internationale de développement (IDA) et les institutions de l'UE ont été les deux principaux bailleurs d'APP de chacun des pays du G5 Sahel entre 2000 et 2014 (35% de l'APP totale reçue par le Sahel). Sur cette même période, la France a été le premier bailleur bilatéral d'APP de cette région (10% de l'APP totale reçue par le Sahel) (voir Annexe H).

À partir de 2009, les États-Unis sont devenus les premiers bailleurs bilatéraux d'APA au Sahel, devançant de ce fait la France. En effet, entre 2008 et 2009, l'APA américaine vers le Burkina-Faso, le Tchad et le Mali a plus que doublé. Le Royaume-Uni dépense une part de plus en plus importante de son PIB dans l'APA mais cette aide est très peu destinée aux pays du G5 Sahel. *Voir graphique ci-dessous.* Entre 2002 et 2014, les transferts totaux d'APA du Royaume-Uni vers le Sahel ont été de

[53] Source : OXFAM (2013) « Quelles leçons tirer? Un bilan de la réponse à la crise alimentaire 2012 au sahel pour construire la résilience » lettre d'information, n°168, avril.

93,05 millions de dollars US, soit 18% de ce que les États-Unis ont envoyé dans cette région pour la seule année 2014 (voir Annexe I).

Figure 14 APA envoyée aux pays sahéliens, par pays donateurs sur la période 2000 – 2014 (*en millions de dollars US courants*)

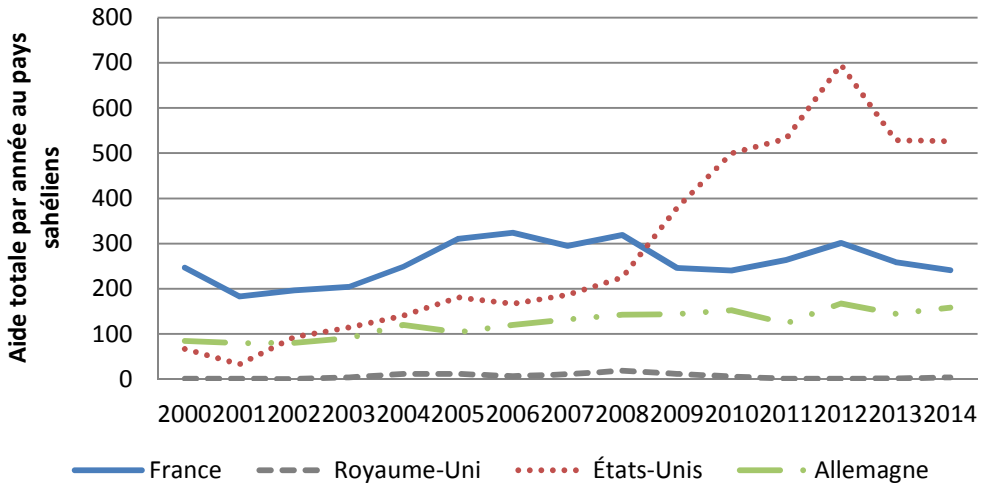

Source : OCDE

En moyenne, sur la période 2002-2014, 6,48% de l'aide française fournie à l'ensemble des pays en développement a été destinée aux pays sahéliens ; pour les États-Unis cette part est de 1,87%, pour le Royaume-Uni de 0,15%, pour l'Allemagne de 2,83% et pour l'ensemble des bailleurs multilatéraux de 5,20%. Depuis 2006, la part de l'aide française au Sahel dans celle qu'elle envoie à l'ensemble des pays en développement est en baisse (outre le léger pic de 2012). Après une hausse entre 2008 et 2012, la part de l'APA envoyée au Sahel par les États-Unis connaît une légère baisse ; celle envoyée par les bailleurs multilatéraux est relativement stable depuis 2002. Entre 2002 et 2014, la part représentée par le Sahel dans l'aide allemande a diminué quasiment de moitié, passant de 3,19% à 1,83%. Le Sahel ne représente pas un enjeu important pour l'APA britannique ; en 2014, la part de l'APA destinée au Sahel ne représentait que 0,05% de l'aide totale. Comme les États-Unis et la France sont les pays qui consacrent au Sahel la part la plus importante de leur aide (*Tableau 8 et Figure 15),* notre étude sera focalisée sur ces deux pays.

Tableau 8 : « Part de l'APA destinée aux pays sahéliens par rapport à l'APA totale de chaque donneur, 2002-2014 *(en points de pourcentage)*

	Part de l'APA française destinée au Sahel dans celle fournie à l'ensemble des PED	Part de l'APA américaine destinée au Sahel dans celle fournie à l'ensemble des PED	Part de l'APA britannique destinée au Sahel dans celle fournie à l'ensemble des PED	Part de l'APA allemande destinée au Sahel dans celle fournie à l'ensemble des PED	Part de l'APA multilatérale destinée au Sahel dans celle fournie à l'ensemble des PED
2002	6,82%	1,12%	0,03%	3,19%	5,53%
2003	7,69%	0,97%	0,13%	3,31%	5,98%
2004	10,07%	1,04%	0,31%	3,99%	5,05%
2005	9,89%	0,97%	0,30%	3,36%	5,53%
2006	10,03%	0,99%	0,15%	3,99%	5,44%
2007	7,90%	1,17%	0,26%	3,69%	5,59%
2008	7,25%	1,15%	0,39%	3,10%	5,30%
2009	5,77%	1,83%	0,25%	2,82%	4,42%
2010	4,82%	2,40%	0,13%	2,99%	5,19%
2011	4,86%	2,55%	0,02%	2,10%	5,10%
2012	5,84%	3,50%	0,02%	3,09%	5,24%
2013	5,16%	2,58%	0,02%	2,18%	5,23%
2014	4,14%	2,47%	0,05%	1,83%	5,25%
TOTAL	**6,48%**	**1,87%**	**0,15%**	**2,83%**	**5,20%**

Source : OCDE (voir Annexe I)

Figure 15 Evolution entre 2002 et 2014 de la part de l'APA destinée aux pays sahéliens par rapport à l'APA totale de chaque donneur » *(en points de pourcentage)*

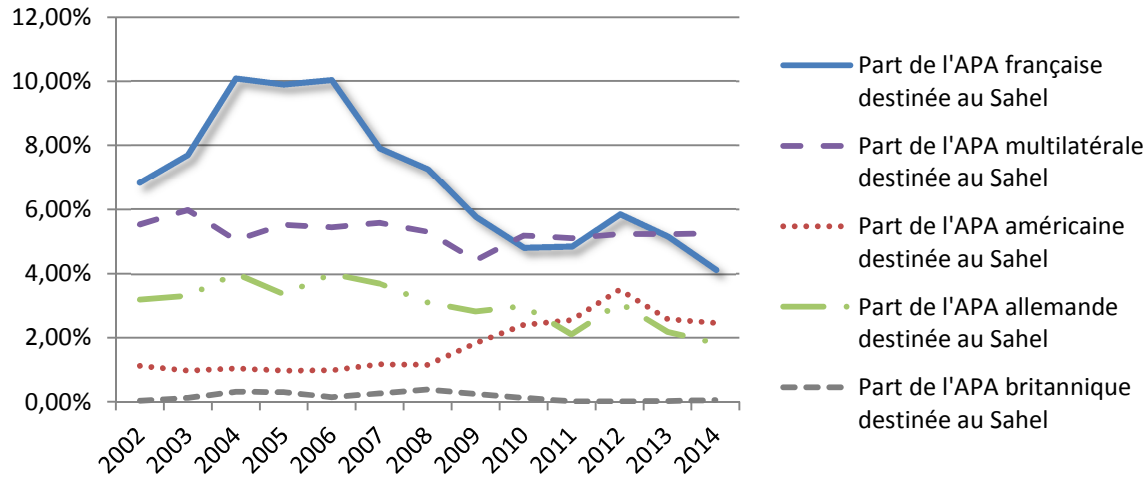

Source : OCDE

2. 2. 1. L'aide française bilatérale

Au Sahel, la France achemine son aide bilatérale au moyen de divers instruments, notamment par des dons et des prêts. Elle favorise les interventions de type projets (plus de 50% de son APA bilatérale en 2014 contre 45% en 2012). Les montants de l'APA française versés au Sahel ont été relativement peu influencés par l'aide alimentaire et l'aide humanitaire entre 2000 et 2014. En effet, ces derniers ont représenté 5,27% de l'aide programmable augmentée envoyée au Sahel en 2014. *(Figure 16)*

Figure 16 Composition de l'APA française envoyée à l'ensemble des pays du G5 Sahel entre 2000 et 2014 *(en millions de dollars US courants)*

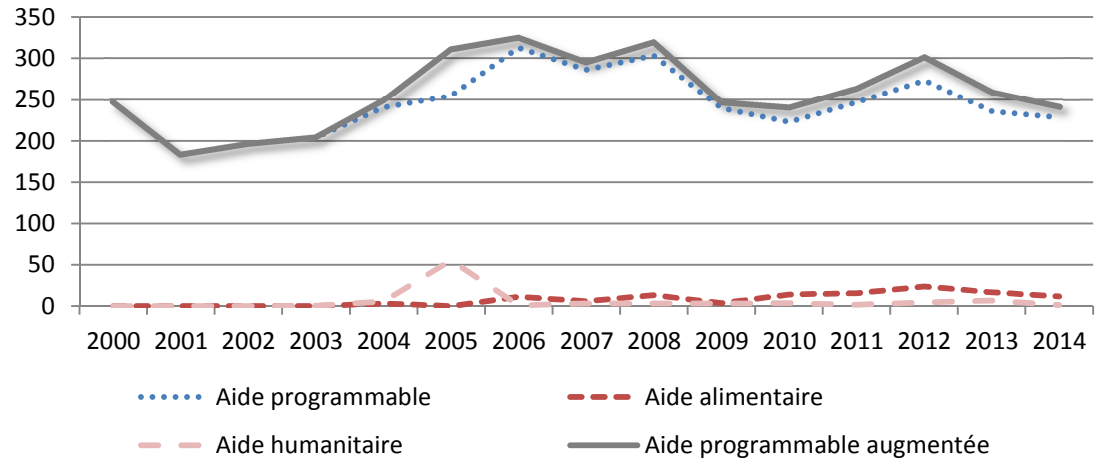

Source : OCDE

L'APA française destinée à l'ensemble des pays en développement est passée de 2 880 millions de dollars en 2002, à 5 826 millions de dollars en 2014 (voir Annexe I). Pourtant, l'APA destinée au Sahel est passée de 247 millions de dollars en 2000 à 240 millions de dollars en 2014. C'est donc cette « stagnation » des volumes d'aide destinés au Sahel qui explique que la part de l'aide française destinée au Sahel soit en baisse depuis 2006 (voir plus haut).

2. 2. 2. L'aide française multilatérale

« L'aide française transite par trois canaux : l'aide bilatérale, l'aide européenne, et l'aide multilatérale. Au sens du CAD, l'aide européenne est toutefois traitée dans la catégorie multilatérale. L'aide multilatérale française (hors canal UE) se concentre en 2014 principalement auprès de quatre institutions : la Banque mondiale, le Fonds mondial de lutte contre le sida la tuberculose et le paludisme (FMSTP), la Banque africaine de développement (BAfD) et l'Unitaid.» Source : MAEDI (2015) « Projet de loi de finances pour 2016 Politique française en faveur du développement » Document de politique transversale.

La France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, exerce son influence sur la scène mondiale en siégeant dans plus de soixante-dix organisations internationales. Au fil des ans, l'évolution de ses contributions obligatoires ou volontaires est devenue un enjeu budgétaire croissant. La responsabilité de ces contributions est répartie entre le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international[54], le Ministère de l'Économie et des finances[55] et le Ministère de l'Intérieur. L'aide multilatérale française se décompose en contributions (aux budgets centraux et extrabudgétaires) à quatre grands groupes, hors OCDE :

- la Commission européenne, premier vecteur de l'aide au développement française et premier donateur multilatéral mondial ; « Plus de 20 % de l'APD française et de la moitié de l'aide multilatérale transite par le canal européen (quote-part de la France dans le budget européen consacré au développement et contribution de la France au FED). » Source : MAEDI (2015) « Projet de loi de finances pour 2016 Politique française en faveur du développement » Document de politique transversale.

- les institutions financières internationales, incluant les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et FMI) et les Banques régionales de développement ;

- les fonds thématiques (ou « fonds verticaux »), principalement dédiés à la santé et à l'environnement ;

- les agences des Nations Unies en charge du développement.

Selon le dernier rapport de l'OCDE sur l'aide multilatérale[56], les pays du CAD auraient fourni en 2013 40 961 millions de dollars d'aide multilatérale, dont 4 592 millions de dollars apportés par la France (soit 11,2% de l'aide multilatérale des pays du CAD). Tous les ans, la France contribue de manière importante au budget central de l'Union européenne : 2,3 milliards de dollars US en 2013, dont 64% allant au budget affecté au développement de la Commission Européenne et 36% au Fonds européen de développement. Outre les organisations de l'Union européenne, les contributions multilatérales françaises de 2013 ont été principalement versées à la Banque mondiale et aux institutions des Nations Unies. *(Tableau 9 et Figure 17)*

[54] En 2014, les contributions à l'aide multilatérale du MAEDI ont représenté 802.5 millions d'euros à elles seules, soit 25% du budget du MAEDI, hors dépenses de personnel. Elles recouvrent les contributions aux agences des Nations Unies et à l'aide européenne. Source : Cour des comptes (2015) *Les contributions internationales de la France 2007-2014, Communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale*, octobre.

[55] Le Directeur Général du Trésor (DG Trésor) est en charge des participations françaises dans les banques et les fonds sectoriels multilatéraux.

[56] Source: OCDE (2016) *Multilateral aid 2015 Better partnership post-2015 world*, OCDE Publishing, Paris.

Tableau 9 : Contributions françaises aux budgets centraux et extrabudgétaires des organisations multilatérales, par institution en 2013

(en millions de dollars US courants)

	BUDGETS CENTRAUX (core)	EXTRABUDGETAIRES (non-core)
UE	2 272	3
Groupe Banque mondiale	563	26
Fonds et programmes des Nations Unies	52	50
Nations Unies, autres	200	19
Banques de développement régionales	325	17
Autres	1 179	23
TOTAL	**4 591**	**138**

Source: OCDE

Figure 17 Contributions multilatérales françaises à destination de l'ensemble des pays en développement entre 2011 et 2014 *(en millions de dollars US courants)*

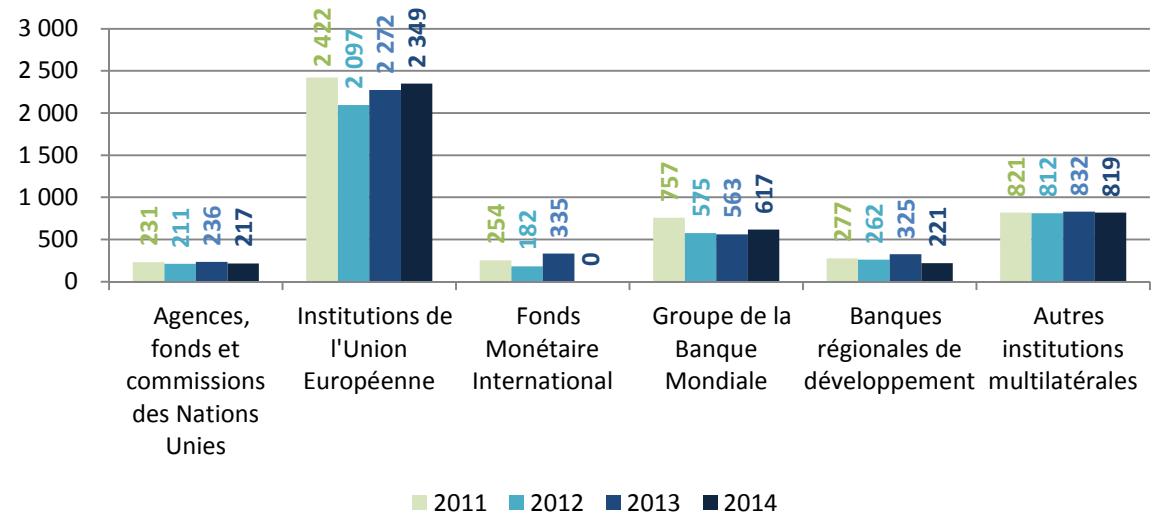

Source : OCDE

En multipliant pour chaque institution multilatérale la part de ses versements bruts d'aide allant au Sahel aux contributions françaises à son budget central, on peut obtenir une approximation de l'aide française au Sahel non fléchée. Ainsi, nous obtenons pour 2014 un total de 176 millions de dollars courants. *(Tableau 10)*

Tableau 10 : Données utilisées pour estimer le montant en 2014 de l'aide française multilatérale au Sahel *(en millions de dollars US courants)*

		Versements bruts des institutions à l'ensemble des pays en développement en 2014		Versements bruts des institutions au Sahel en 2014		Contributions françaises aux budgets généraux des institutions en 2014		Aide française au Sahel en 2014 (Estimation)
BANQUE MONDIALE	IDA	13759,27	*100%*	555,1	*4,03%*	584,23	*4,25%*	23,57
INSTITUTIONS DE L'UE	-	18453,72	*100%*	967,02	*5,24%*	2349,38	*12,73%*	123,11
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT	BAfD	137,44	*100%*	0,1	*0,07%*	18,89	*13,75%*	0,01
	FAfD	2010,24	*100%*	91,36	*4,54%*	146,86	*7,31%*	6,67
	BADEA	125,99	*100%*	15,9	*12,62%*	0	*0,00%*	0
	IsDB	245,9	*100%*	45,4	*18,46%*	0	*0,00%*	0
	FADES	884,89	*100%*	87,6	*9,90%*	0	*0,00%*	0
FMI	-	832,08	*100%*	91,56	*11,00%*	0	*0,00%*	0
ONU	UNAIDS	238,67	*100%*	2,28	*0,96%*	0,66	*0,28%*	0,01
	PNUD	462,97	*100%*	25,15	*5,43%*	17,93	*3,87%*	0,97
	FNUAP	340,01	*100%*	14,24	*4,19%*	0,73	*0,21%*	0,03
	HCR	480,08	*100%*	0,06	*0,01%*	20,41	*4,25%*	0
	UNICEF	1342,4	*100%*	71,4	*5,32%*	4,66	*0,35%*	0,25
	PBF	65,01	*100%*	3,93	*6,04%*	0	*0,00%*	0
	PAM	308,81	*100%*	54,06	*17,51%*	0,13	*0,04%*	0,02
	OMS	471,36	*100%*	6,63	*1,41%*	24,44	*5,19%*	0,34
	AIEA	74,07	*100%*	1,65	*2,23%*	13,15	*17,75%*	0,29
	IFAD	320,43	*100%*	33,67	*10,51%*	15,52	*4,84%*	1,63
AUTRES	CIF	350,22	*100%*	6,07	*1,73%*	0	*0,00%*	0
	GAVI	1414,73	*100%*	80,04	*5,66%*	0	*0,00%*	0
	FEM	605,66	*100%*	12,53	*2,07%*	0	*0,00%*	0
	Fonds Mondial	2887,14	*100%*	112,17	*3,89%*	493,57	*17,10%*	19,18
	FODI	460,26	*100%*	8,37	*1,82%*	0	*0,00%*	0
TOTAL	-	**46271,37**	-	**2286,28**	-	**3690,57**	-	**176,1**

Note : Se rapporter à la liste des sigles utilisés.
Source : OCDE

« Du point de vue du donneur, octroyer à des organisations multilatérales des fonds affectés aux contributions extrabudgétaires est un moyen de cibler certains secteurs, régions ou pays en particulier. Un donneur peut donc verser des contributions ciblées à une organisation qu'il ne financerait pas autrement parce qu'il est convaincu, par exemple, que le conseil d'administration de cette organisation n'alloue pas les ressources de base en tenant compte des principaux besoins et des grandes priorités du développement international (du point de vue du donneur en question.) Les donneurs peuvent aussi vouloir utiliser les contributions extrabudgétaires pour exercer une influence sur les activités financées par une organisation multilatérale de manière moins lourde et bureaucratique qu'en passant par l'intermédiaire de son conseil d'administration

ou de l'organe directeur équivalent. »[57] Source : OCDE (2011) Les contributions extrabudgétaires versées aux organisations multilatérales, Éditions OCDE.

En 2013, 47% des contributions extrabudgétaires françaises aux organisations multilatérales (ou « *non-core contributions* ») ont été destinées à l'Afrique subsaharienne, soit 13,97 millions de dollars en 2014[58]. Entre 2011 et 2014, plus de la moitié des contributions extrabudgétaires françaises au Sahel ont été destinées au Tchad et au Mali. *(Tableau 11)*

Tableau 11 : Contributions françaises multilatérales extrabudgétaires à destination des pays sahéliens entre 2011 et 2014
(en millions de dollars US courants)

	2011	2012	2013	2014	TOTAL
Burkina-Faso	2,63	2,44	3,03	2,00	**10,1**
Tchad	4,10	4,63	3,67	3,85	**16,25**
Mali	0,83	1,80	7,29	2,81	**12,73**
Mauritanie	1,00	3,60	1,66	0,27	**6,53**
Niger	1,81	5,66	3,54	5,03	**16,04**
TOTAL SAHEL	**10,37**	**18,12**	**19,2**	**13,97**	**61,66**

Source : OCDE

L'aide multilatérale française au Sahel correspond à la somme de son aide multilatérale fléchée (ou extrabudgétaire) et non fléchée (c'est-à-dire l'aide aux budgets centraux). Pour l'année 2014, nous pouvons donc approximer cette contribution à 190,07 millions de dollars[59].

2. 2. 3. L'aide américaine bilatérale

Contrairement à l'APA française, l'APA américaine vers les pays sahéliens a été fortement influencée par les flux d'aide humanitaire entre 2000 et 2014. En 2014, l'aide humanitaire représentait par exemple 42,44% de l'APA. Il est à noter que les États-Unis ne font que des dons aux pays du Sahel. *(Figure 18)*

---

[57] Voir également: Wagner L. (2016) "How do Earmarked Funds Change the Geographical Allocation of Multilateral Assistance?" *Ferdi Working Paper,* mars. / Audibert, M. et J. Mathonnat, (2016) "Fonds fiduciaires et programmes verticaux : quelles contributions aux politiques sectorielles ? Revue de la littérature et exemple du secteur de la santé" *Papiers de Recherche AFD*, n° 2016-20, Janvier.

[58] *Source:* OCDE (2016) Multilateral aid 2015 Better partnership post-2015 world, OCDE Publishing, Paris.

[59] Aide française multilatérale fléchée pour 2014 (13,97 millions de dollars) + proxy de l'aide française multilatérale non fléchée en 2014 (176,1 millions de dollars).

Figure 18 Composition de l'APA américaine envoyée à l'ensemble des pays du G5 Sahel entre 2000 et 2014 *(en millions de dollars US courants)*

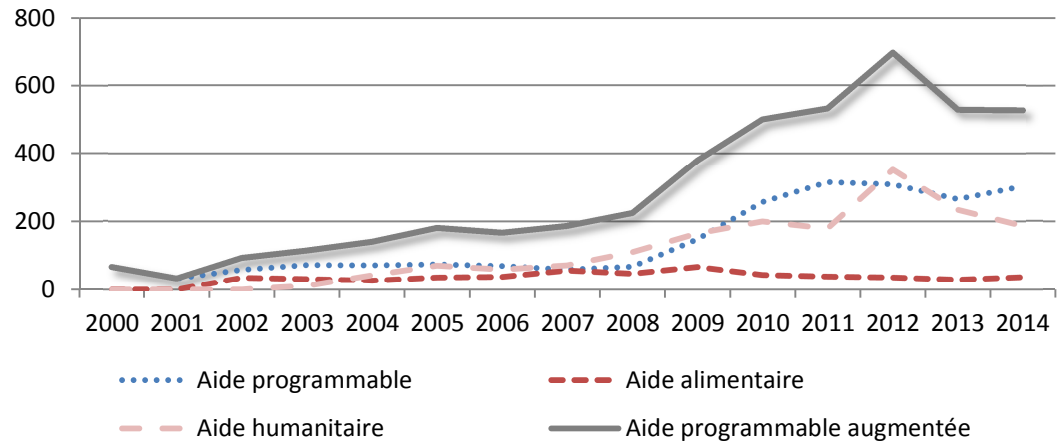

Source : OCDE

Depuis 2000, l'aide américaine vers les pays sahéliens a plus que quintuplé, passant de 8 327 millions de dollars en 2002 à 21 347 millions de dollars en 2014 (voir Annexe I). Cette hausse de l'aide américaine au Sahel est la conséquence d'une forte augmentation de l'aide américaine vers l'ensemble des PED depuis le début des années 2000 (elle a été multipliée par 2,5 entre 2002 et 2014) et d'un récent engagement des États-Unis à dépenser une part plus importante de leur aide dans les pays les plus pauvres et fragiles.

2. 2. 4. L'aide multilatérale

La part de l'aide multilatérale dans l'aide totale versée au Sahel varie d'une année sur l'autre tout en restant de l'ordre de 50%. A titre d'exemple, en 2014, 57% de l'aide à destination du Sahel provenait de bailleurs multilatéraux. *(Figure 19)*

Entre 2002 et 2014, l'APA multilatérale vers le Sahel a été multipliée par 2,2 tandis que celle destinée à l'ensemble des pays en développement a été multipliée par 2,3. L'intérêt des bailleurs multilatéraux pour le Sahel est resté constant, ce qui explique pourquoi la part destinée au Sahel de l'aide multilatérale à l'ensemble des pays en développement ait été relativement stable entre 2002 et 2014 (*voir plus haut*).

Figure 19 Parts bilatérales et multilatérales de l'APA versée aux pays sahéliens entre 2002 et 2014 *(en million en dollars US courants)*

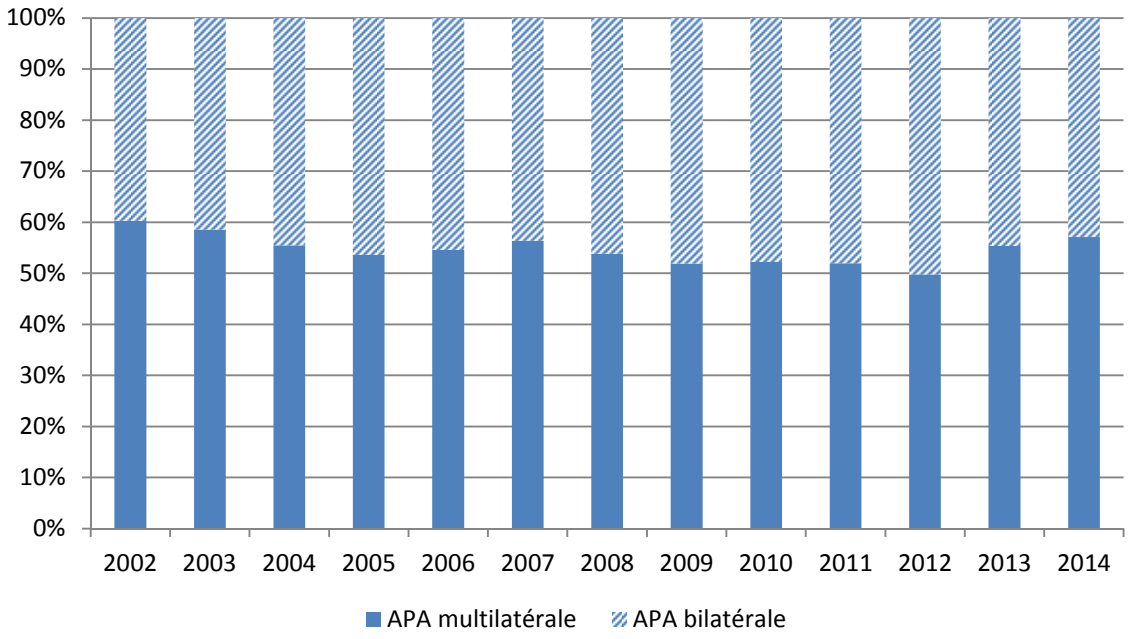

Source : OCDE

2. 3. Comparaison de la destination géographique de l'aide au Sahel des différents bailleurs et de la répartition entre dons et prêts.

2. 3. 1. L'aide française bilatérale

En considérant les montants d'aide alloués en fonction de la population totale du pays (c'est-à-dire la population potentiellement touchée) on constate que l'APA française est répartie de manière relativement « équilibrée » dans les pays sahéliens. *(Figure 20)*

Figure 20 Répartition pays de l'APA bilatérale française envoyée au Sahel en 2014 *(en pourcentage, basé sur des montants en dollars US par tête)*

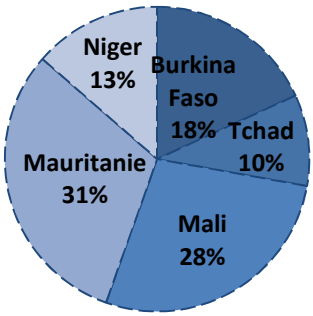

Source : OCDE

Sur la période 2005-2014, la part des dons dans l'APA française allouée aux pays sahéliens a été en moyenne largement supérieure à celle des prêts. En 2014, plus de 80% de l'APA française vers ces pays a pris la forme de dons (principalement au Mali et au Burkina-Faso). La même année, la majorité des prêts français au Sahel a été faite au Mali (79% des prêts au Sahel cette année-là). En effet, la France et le Mali ont signé en novembre 2014 quatre conventions d'appui budgétaire pour un montant de 110,3 millions d'euros, dont un prêt de soutien budgétaire de 40 millions d'euros pour le financement du programme économique malien 2014-2015[60]. C'est au titre de ce prêt concessionnel que la France a alloué au Mali 33,2 millions de dollars en 2014. *Voir tableau ci-dessous*.

Tableau 12 : APA bilatérale française allouée en 2014 à chaque pays du G5 Sahel
(*en millions de dollars US courants*)

	TOTAL		Dons		Prêts	
	Engagements	Décaissements	Engagements	Décaissements	Engagements	Décaissements
Burkina-Faso	63,05	58,95	33,2	51,26	29,85	7,7
Tchad	24,98	24,27	24,98	24,27	0	0
Mali	110,37	87,09	57,3	52,59	53,07	34,5
Mauritanie	16,2	22,71	16,2	22,35	0	0,36
Niger	105,95	47,92	66,15	46,97	39,8	0,95
TOTAL	**320,55**	**240,95**	**197,82**	**197,45**	**122,73**	**43,5**

Source : OCDE

Une grande partie des engagements de la France en termes de prêts n'ont pas encore été versés. Ainsi en 2014, les engagements de prêts vers le Sahel s'élèvent à 122 millions de dollars mais seuls 43,5 millions ont été versés. Parmi les engagements français au Sahel non décaissés, on retrouve le financement par l'AFD d'une centrale électrique solaire à 29,8 millions de dollars au Burkina-Faso dans le but d'atténuer l'impact du changement climatique dans la région (projet qui devrait voir le jour entre 2016 et 2019) et l'extension du réseau électrique nigérien pour 39,8 millions de dollars (projet qui devrait voir le jour entre 2016 et 2018).

[60] *Voir site de l'ambassade de France au Mali* : http://www.ambafrance-ml.org/Signature-de-quatre-conventions-d

2. 3. 2. L'aide américaine bilatérale

En considérant les montants d'aide en valeur et en fonction de la population totale du pays destinataire, l'APA américaine au Sahel en 2014 a été principalement versée au Burkina-Faso (36%) et au Mali (29%). *(Figure 21)*

Figure 21 Répartition en fonction des pays de destination de l'APA bilatérale américaine envoyée au Sahel en 2014
(en pourcentage, basé sur des montants en dollars US par tête)

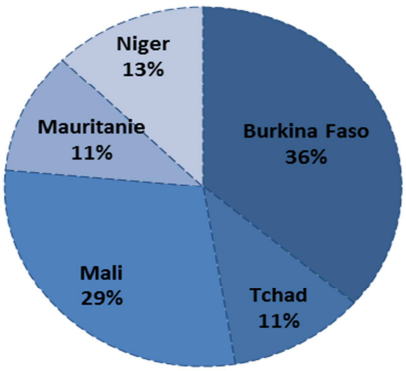

Source : OCDE

Les États-Unis ne font pas de prêts aux pays sahéliens. En valeur absolue, les versements d'aide américaine vers cette région ont été supérieurs à ceux de la France pour tous les pays, sauf la Mauritanie. Les engagements des États-Unis au Sahel pour 2014 ont été inférieurs aux décaissements réels la même année. *(Tableau 13)*

Tableau 13 : APA américaine allouée en 2014 à chaque pays du G5 Sahel *(en millions de dollars US courants)*

	Engagements	Déboursements
Burkina-Faso	52,78	213,79
Tchad	94,11	50,86
Mali	209,11	166,58
Mauritanie	23,11	14,58
Niger	125,7	80,49
TOTAL	**504,81**	**526,3**

Source : OCDE

2. 3. 3. L'aide multilatérale

En termes de population potentiellement touchée, l'aide multilatérale versée au Sahel est relativement équilibrée. Toutefois, on peut remarquer que l'aide versée au Tchad en 2014 a été légèrement inférieure à celle versée aux quatre autres pays. *(Figure22)*

Figure 22 Répartition en fonction des pays de destination de l'APA multilatérale envoyée au Sahel en 2014

(en pourcentage, basé sur des montants en dollars US par tête)

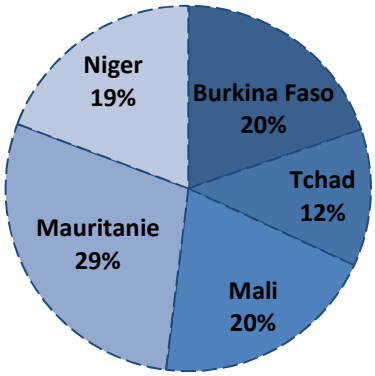

Source : OCDE

En 2014, les pays sahéliens ont reçu 2 285 millions de dollars d'APA multilatérale, soit 25% de plus que les engagements multilatéraux prévus pour cette année. Cela s'explique en partie par l'importance de l'aide humanitaire et alimentaire fournie multilatéralement au Sahel cette année. En effet, la Commission européenne a débloqué en 2014 142 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur de la région africaine du Sahel, frappée à nouveau par une grave crise alimentaire et nutritionnelle.[61]

En 2014, les bailleurs multilatéraux ont fourni de l'aide aux pays sahéliens sous forme de dons (73,4% de l'APA totale envoyée en Sahel en 2014) et de prêts (26,5% de l'APA totale envoyée en Sahel en 2014). Le Niger, le Burkina-Faso et le Mali ont reçu chacun plus de 400 millions de dollars de dons en 2014 de la part des bailleurs multilatéraux et entre 130 et 160 millions de dollars de prêts la même année, soit au total plus de 79% de l'aide multilatérale totale vers cette région en 2014. *(Tableau 14)*

En 2014, 42% de l'aide multilatérale fournie au Sahel est passée par l'Union européenne (principalement au Mali), 24% par la Banque mondiale (principalement au Burkina-Faso) et 10% par des Banques régionales de développement (dont 38% par la Banque africaine de développement). La Mauritanie a reçu 43% de l'aide provenant des Banques régionales de développement. *(Tableau 15)*

[61] Source : Commission européenne (2014) « Crise au Sahel: l'UE octroie 142 millions d'euros d'aide humanitaire en 2014 », Communiqué de presse, Bruxelles, 3 février.

Tableau 14 : APA multilatérale allouée en 2014 à chaque pays du G5 Sahel

(*en millions de dollars US courants*)

	TOTAL		Dons		Prêts	
	Engagements	Décaissements	Engagements	Décaissements	Engagements	Décaissements
Burkina-Faso	439,08	594,05	170,66	463,37	268,42	130,68
Tchad	319,68	282	207,04	234,5	112,64	47,5
Mali	370,27	585,07	169,28	425,98	200,99	159,09
Mauritanie	169,21	195,24	37,55	80,34	131,66	114,9
Niger	493,81	629,23	224,4	475,95	269,41	153,28
TOTAL	**1792,05**	**2285,59**	**808,93**	**1680,14**	**983,12**	**605,45**

Source : OCDE

Tableau 15 : APA multilatérale allouée en 2014 à chaque pays du Sahel par institution

(en millions de dollars US courants)

	Union européenne		FMI		Nations Unies		Banque mondiale	
	Engage-ments	Décaisse-ments	Engage-ments	Décaisse-ments	Engage-ments	Décaisse-ments	Engage-ments	Décaisse-ments
Burkina-Faso	0	199,37	7,75	7,75	28,22	31,64	178,95	244,88
Tchad	73,64	143,72	20,23	20,23	23,08	30,01	80,89	26,43
Mali	51,44	308,8	12,16	12,16	37,39	44,07	166	125,71
Mauritanie	2,41	53,42			7,53	10,87	26,3	12,49
Niger	29,44	261,04	51,43	51,43	34,49	61,16	232,19	145,6
Total	**156,92**	**966,35**	**91,56**	**91,56**	**130,7**	**177,75**	**684,33**	**555,1**

	Banques régionales de développement		*dont Banque africaine de développement*		Autres*	
	Engage-ments	Décaisse-ments	Engage-ments	Décaisse-ments	Engage-ments	Décaisse-ments
Burkina-Faso	173,81	43,66	115,91	30,48	50,35	66,76
Tchad	73,27	23,09	63,27	12,1	48,58	38,52
Mali	90	35,04	78,6	15,55	13,29	59,31
Mauritanie	108,41	103,49	2,25	6,07	24,56	14,97
Niger	115,85	35,07	89,53	27,26	30,42	74,94
Total	**561,34**	**240,35**	**349,57**	**91,45**	**167,18**	**254,49**

* Les « autres institutions » comprennent le Fonds d'investissements climatiques (CIF) ; l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI) ; le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) ; le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; le Fonds international de développement agricole (IFAD) ; l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) ; le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID).

Source : OCDE

2. 4. Comparaison de l'affectation sectorielle de l'aide au Sahel des différents bailleurs

2. 4. 1. L'aide française bilatérale

L'aide programmable augmentée (APA) française aux pays sahéliens est allouée à des secteurs divers. En 2014, cette dernière y a été majoritairement affectée à la santé (28% de l'APA française totale versée au sahel en 2014, soit 65,34 millions de dollars), au support général au budget des pays receveurs (25% de l'APA française totale versée au sahel en 2014, soit 57,72 millions de dollars) et à l'éducation (13% de l'APA française totale versée au sahel en 2014, soit 29,04 millions de dollars dont 7,7 millions aux lycées français sur place) (voir Annexe J). (*Figure 23*)

Figure 23 Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens par la France

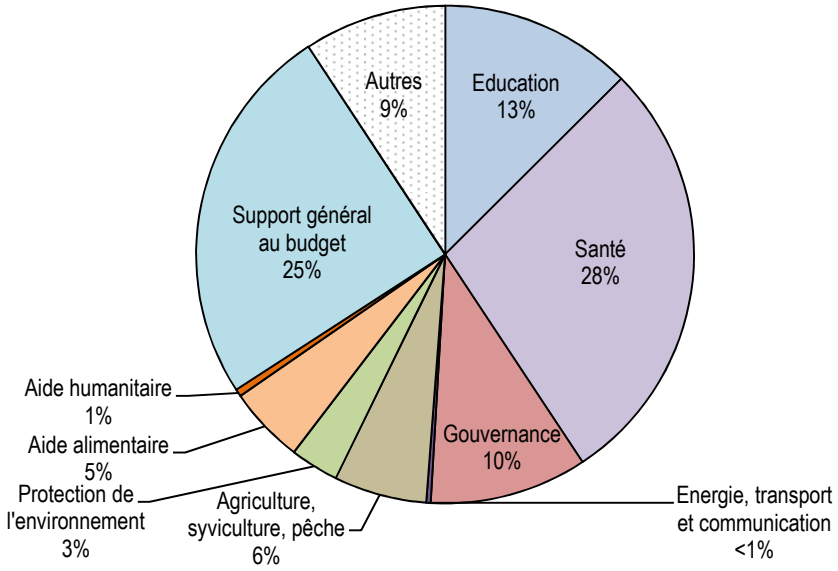

Source : OCDE

La majorité des projets mis en place au Sahel par la France en 2014, soit 903 projets, a eu un coût inférieur à 500 000 dollars (dont 356 projets avec un coût inférieur à 10 000 dollars). *(Figure 24)*

Figure 24 Montant des projets mis en place au titre de l'APA française fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens

Axe primaire : Nombre de projets mis en place par catégorie de budget

Axe secondaire : Montant total par « groupes », en millions de dollars US courants

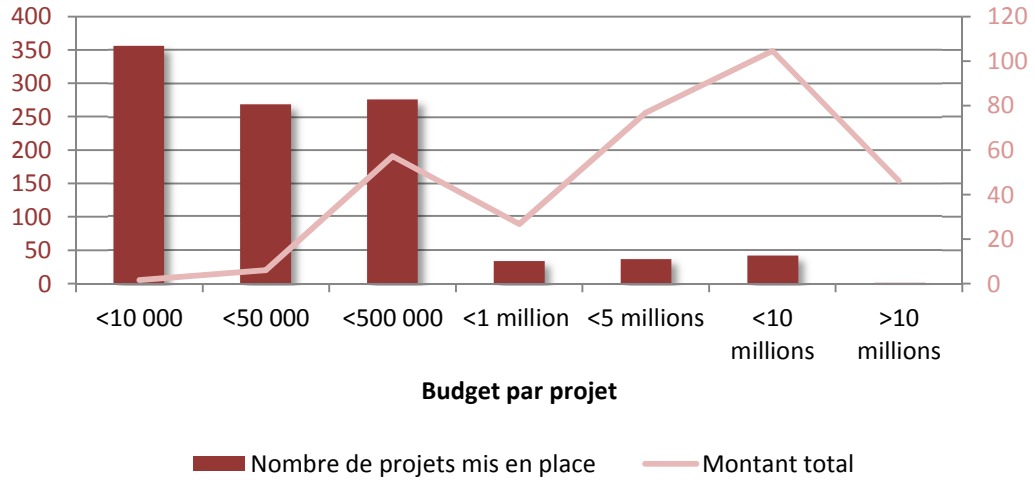

Source : OCDE

2. 4. 2. L'aide américaine bilatérale

En 2014, 71% de l'aide programmable augmentée (APA) américaine aux pays sahéliens a pris la forme d'aide humanitaire (35% de l'APA américaine totale versée au sahel en 2014, soit 186,74 millions de dollars), d'aide allouée aux secteurs des transports et de l'énergie (20% de l'APA américaine totale versée au sahel en 2014, soit 105,72 millions de dollars) ainsi que d'aide allouée au secteur de l'agriculture (16% de l'APA américaine totale versée au sahel en 2014, soit 84,18 millions de dollars). Cette même année, le secteur de l'éducation a reçu 2% de l'aide américaine totale allouée au Sahel, soit 8,79 millions de dollars (voir Annexe J). *(Figure 25)*

Figure 25 Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) à l'ensemble des pays sahéliens en 2014 par les États-Unis

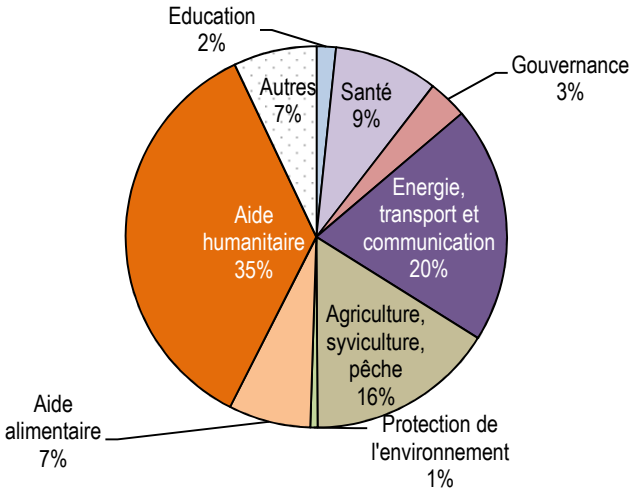

Source : OCDE

En 2014, le budget alloué aux transports a été le deuxième plus important après celui de l'aide humanitaire. La majorité de ces ressources a été destinée à un large accord (ou *Compact*) mené de juillet 2008 à juillet 2014 par la Millennium Challenge Corporation (ou MCC) avec l'accord du gouvernement du Burkina-Faso[62]. Il s'agit d'un programme de 480,9 millions de dollars investis dans l'agriculture, les routes, la propriété foncière et l'éducation des filles.

La Millennium Challenge Corporation est une agence d'aide bilatérale américaine créée en 2004 par l'administration de Georges W. Bush dans le but de réduire le terrorisme par le développement économique et la lutte contre la pauvreté[63]. Elle fonde son action sur trois principes : le choix transparent des pays receveurs en fonction de critères économiques, sociaux et de bonne gouvernance ; une détermination par les bénéficiaires des priorités pour atteindre le développement économique et la baisse de la pauvreté ; la direction des programmes par les bénéficiaires. Au total, la MCC a dépensé 171,9 millions de dollars en 2014 (pour 10,7 millions d'engagements pour la même année), soit 33% de l'aide totale pour le Sahel.

La majorité des projets mis en place par les États-Unis au Sahel au titre de l'APA, soit 571 projets, avait un coût inférieur à 500 000 dollars (dont 218 projets avec un coût compris entre 50 000 et 500 000 dollars). *(Figure 26)*

[62] Voir : Présentation officielle du programme sur le site du MCC https://www.mcc.gov/where-we-work/program/burkina-faso-compact consulté le 12/07/2016.

[63] Voir : Bush G.W. (2002) « Remarks at the Inter-American Development Bank » [Document électronique] Discours du 14 mars mars 2002 mis en ligne par Gerhard Peters et John T. Woolley, The American Presidency Project http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=64974 consulté le 12/07/2016.

Figure 26 Montant des projets mis en place au titre de l'APA américaine fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens

Axe primaire : Nombre de projets mis en place par catégorie de budget

Axe secondaire : Montant total par « groupes », en millions de dollars US courants

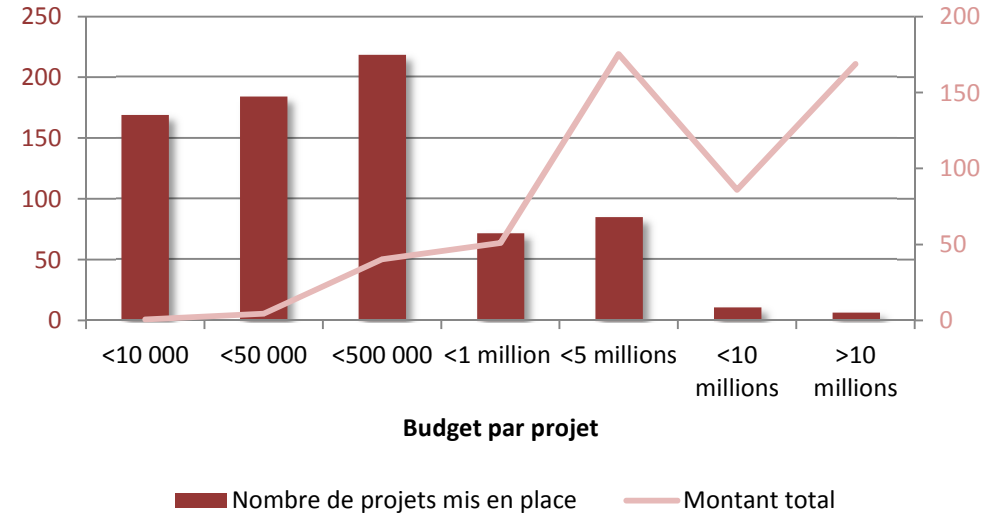

Source : OCDE

2. 4. 3. L'aide multilatérale

La santé a été le premier secteur d'allocation de l'APA multilatérale en 2014 (21% de l'aide multilatérale au Sahel, soit 488,71 millions de dollars), principalement dans les domaines de la santé de base et l'approvisionnement en eau et assainissement. La priorité a été donnée à l'accès à l'eau potable, la vaccination et la lutte contre la malnutrition et la malaria. L'éducation a été le secteur qui a reçu le moins de financement en 2014 avec seulement 37,15 millions de dollars (voir Annexe J). *(Figure 27)*

Figure 27 Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) multilatérale à l'ensemble des pays sahéliens en 2014

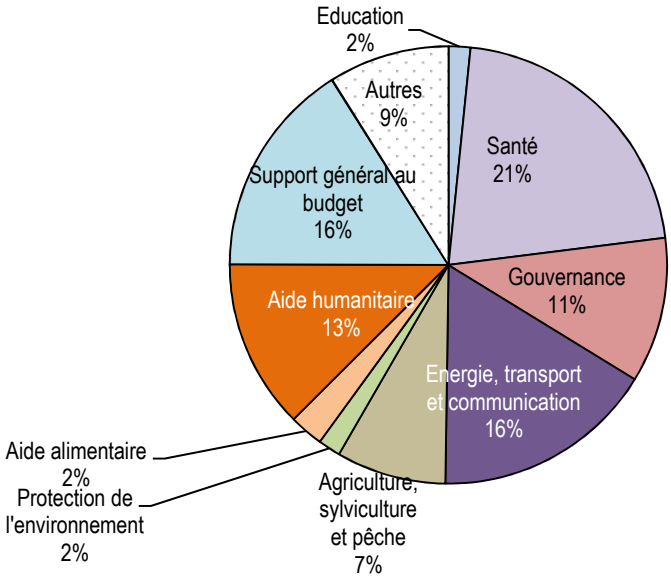

Source : OCDE

La majorité des projets mis en place au Sahel au titre de l'APA multilatérale, avait un coût compris entre 50 000 et 500 000 dollars (1 068 projets). *(Figure 28)*

Figure 28 Montant des projets mis en place au titre de l'APA multilatérale fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens

Axe primaire : Nombre de projets mis en place par catégorie de budget

Axe secondaire : Montant total par « groupes », en millions de dollars US courants

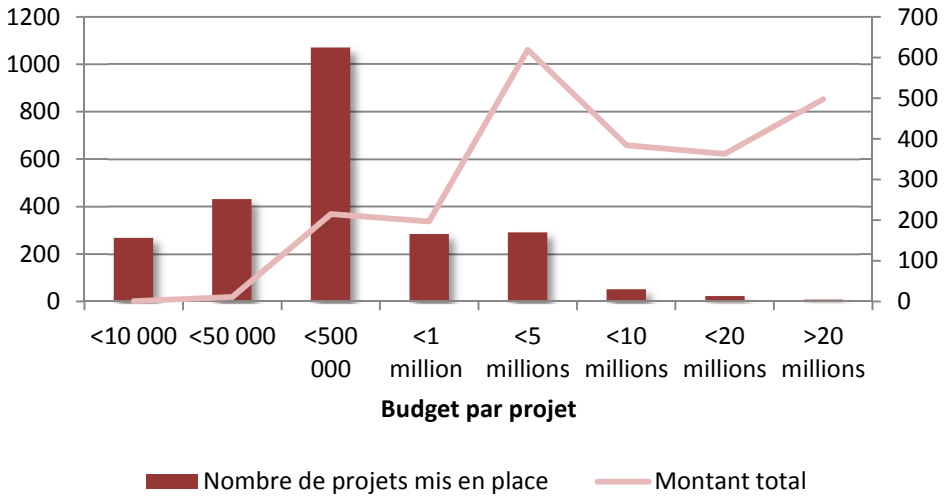

Source : OCDE

2. 5. Conclusion : l'aide au développement versée au Sahel

Dans ce rapport, nous utilisons le concept d'Aide-Pays programmable Augmentée, ou APA, qui correspond à la somme de l'Aide-Pays Programmable (ou APP), de l'aide humanitaire et de l'aide alimentaire.

L'aide financière internationale au Sahel a été en 2014 de 4 milliards de dollars : 630,17 millions de dollars d'aide humanitaire, 136,26 millions de dollars d'aide alimentaire et 3 240,52 millions de dollars d'aide programmable. Ce montant a été versé à 57% par des bailleurs multilatéraux (principalement l'Union européenne et la Banque mondiale).

La France n'est plus le premier bailleur bilatéral d'aide au Sahel depuis 2009. En effet, alors que l'aide française à l'ensemble des pays en développement a quasiment doublé entre 2002 et 2014, la part destinée au Sahel est passée de 7 à 4%. L'aide française au Sahel était en 2014 légèrement supérieure à celle de 2000 mais inférieure à celle de 2013. La France utilise beaucoup le système multilatéral d'aide. Ainsi, en 2013, les contributions de la France à l'aide multilatérale ont été de 4,7 milliards de dollars pour l'ensemble des pays en développement. En 2014, l'aide financière française au Sahel a été de 241 millions de dollars d'aide bilatérale et d'approximativement 190 millions de dollars de participation à l'aide multilatérale au Sahel[64].

Les premiers bailleurs bilatéraux d'aide au Sahel sont aujourd'hui les États-Unis. En effet, ces derniers ont connu dans les années 2000 une augmentation de leur aide au Sahel plus importante que celle de leur aide destinée à l'ensemble des PED. L'aide américaine au Sahel se caractérise par une part très importante d'aide humanitaire (35% de son APA en 2014) et par une aide uniquement sous forme de dons. La France fournissait en 2014 une grande partie de son aide au Sahel sous forme de prêts (18% de ses décaissements et 38% de ses engagements d'APA) et consacre une part peu importante de son aide au secteur humanitaire. Néanmoins, elle est active en matière d'éducation (13% de son aide total au Sahel en 2014 ; 10% si on retire les financements alloués aux lycées français sur place), secteur « délaissé » par les bailleurs multilatéraux et américains. La France et les bailleurs multilatéraux consacrent environ un quart de leur aide au secteur de la santé alors que l'agriculture ne reçoit que 6% de l'aide.

[64] Somme pour 2014 de l'aide multilatérale française fléchée au Sahel et de celle non fléchée étant allée au Sahel (soit approximativement le produit pour chaque institution multilatérale de la part de ses versements bruts d'aide allant au Sahel et des contributions françaises à son budget central).

3. Conclusion générale : aide à la sécurité et aide au développement au Sahel

Dans ce rapport, l'aide est analysée au travers du concept d'Aide-pays programmable augmentée (ou APA). Ce dernier est défini comme la somme de l'aide-pays programmable, de l'aide humanitaire et de l'aide alimentaire.

Plusieurs faits marquants ressortent de ce rapport sur la manière dont la communauté internationale agit en faveur du développement et de la sécurisation du Sahel.

(a) En 2014, la communauté internationale a dépensé davantage pour le développement du Sahel à travers son APA, que pour la sécurité de la région au moyen d'opérations militaires.

Au total, la communauté internationale a dépensé en 2014 plus de 4 milliards de dollars d'aide au Sahel et est intervenue militairement pour un montant de 1,56 milliards de dollars la même année. Le total des dépenses militaires est un minimum puisqu'il ne tient pas compte du coût des opérations menées par les Etats-Unis. Néanmoins, ces chiffres montrent qu'en 2014, au moment où la MINUSMA, l'opération Barkhane et l'EUTM-Mali avaient été lancées, la communauté internationale dépensait davantage en matière de développement que pour la sécurité. *(Figure 29)*

Figure 29. Répartition des dépenses au sahel de la communauté internationale

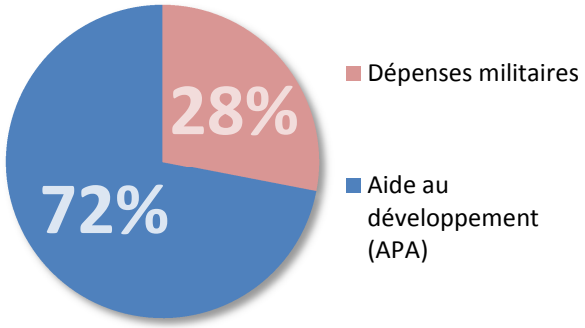

Source : Auteur

Les données sur l'APA envoyée au Sahel en 2015 ne sont pas encore disponibles ; néanmoins, nous avons évalué le total des dépenses militaires de la communauté internationale pour cette même année à 1,454 milliards de dollars US (minimum ne tenant pas compte des opérations américaines et opérations spéciales).

(b) La France donne la priorité à la sécurité par rapport au développement.

Pour le Sahel, la France a dépensé en 2014 plus de 241 millions de dollars en aide bilatérale, approximativement 190 millions de dollars de contributions au système multilatéral et 652,9 millions de dollars en interventions militaires. La France a donc davantage dépensé en matière de

« sécurisation » (60%) qu'en matière de développement (40%). Par rapport à l'effort total de la communauté internationale en faveur du Sahel, la France a contribué en 2014 à 11% de l'aide au développement et à 45% de l'effort militaire (i.e. interventions militaires françaises par rapport au coût total des interventions militaires extérieures). *(Figure 30)*.

Figure 30. Répartition des dépenses de la France pour le sahel en 2014

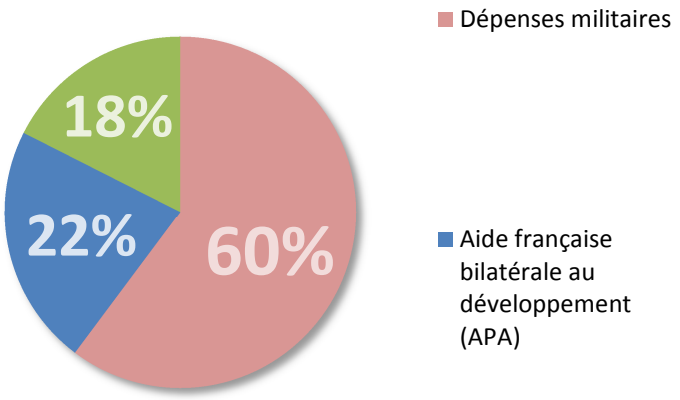

Source : Auteur

La part de l'aide française destinée au Sahel diminue depuis 2006 et la France a perdu en 2009 sa place de premier bailleur bilatéral dans cette région. Si la France persiste à financer davantage la sécurisation du Sahel que son développement, il y a donc un réel risque qu'elle se retrouve dans la position de « gendarme du Sahel » ; d'autant plus que l'opération Barkhane est probablement faite pour durer. Une telle situation serait préjudiciable puisqu'elle aboutirait, *in fine*, à la perte d'une expertise française reconnue en matière de développement dans la zone, à une baisse importante des montants d'aide alloués au Sahel et à une détérioration de l'image de la France auprès de la communauté locale.

(c) Les États-Unis sont devenus des acteurs importants du développement du Sahel.

En 2009, les États-Unis sont devenus les premiers bailleurs bilatéraux d'aide au développement au Sahel. En effet, leur engagement à fournir davantage d'aide aux pays les plus pauvres s'est notamment traduit par un passage entre 2002 et 2014 de 1,12% à 2,47% de leur aide totale destinée aux pays sahéliens. Il est à noter que la totalité de cette aide a été fournie sous forme de dons. Cela constitue un avantage considérable pour des pays instables comme ceux du G5 Sahel. En effet, cela garantit un financement du développement davantage dépendant de la « volonté » du bailleur que de la capacité du pays receveur à rembourser ses prêts.

Les États-Unis sont devenus des acteurs importants de l'intervention d'urgence au Sahel. En effet, 42% de l'APA destinée à cette région en 2014 est passé par de l'aide alimentaire et de l'aide

humanitaire. Cette situation fait que l'APA américaine au Sahel est grandement influencée par les évènements nécessitant une intervention d'urgence.

(d) L'aide publique au développement multilatérale au Sahel est restée relativement stable depuis le début des années 2000.

L'aide multilatérale a représenté environ 50% de l'aide totale allouée au Sahel entre 2002 et 2014. Cette dernière a doublé au cours de la période, suivant ainsi l'évolution de l'aide multilatérale fournie à l'ensemble des PED.

(e) Malgré une hausse au début des années 2000, les dépenses militaires des pays sahéliens restent faibles par rapport aux enjeux sécuritaires de la zone.

Le Tchad et la Mauritanie soutiennent de façon importante leurs budgets militaires respectifs (dépenses militaire/PIB). Néanmoins, les dépenses militaires en valeur du Sahel restent faibles aujourd'hui par rapport à celles des pays voisins et aux enjeux sécuritaires auxquels les pays de la zone doivent faire face.

(f) Le Tchad se place aujourd'hui comme un acteur important dans l'action pour la sécurité du Sahel avec près de 35 000 militaires, dont 1 440 intégrés aux casques bleus de la MINUSMA.

(g) Au Sahel, le secteur de l'éducation a globalement reçu peu de financements.

En 2014, l'ensemble des bailleurs multilatéraux et les États-Unis dépensaient chacun environ 2% de leur aide totale au Sahel dans de l'aide au secteur de l'éducation (respectivement 37 et 9 millions de dollars). L'éducation est pourtant un facteur déterminant dans la réduction des inégalités et de la pauvreté. Elle joue également un rôle clé dans la lutte à long terme contre l'obscurantisme. Contrairement aux bailleurs multilatéraux et aux États-Unis, la France dépensait en 2014 une part relativement importante de son aide bilatérale dans ce secteur (10% si on ne tient pas compte du financement des lycées français sur place) puisqu'à elle seule elle dépensait 29 millions de dollars.

(h) Il faut une réponse locale aux problèmes sahéliens.

La MINUSMA et l'opération Barkhane couvrent des zones immenses (respectivement le Mali et toute la bande sahélo-saharienne). Le contingent de 13 000 militaires que représentent en tout ces deux opérations reste infime comparé à l'étendue de la zone. Alors que les pays contributeurs aux Nations Unies dépensent en tout près d'un milliard de dollar par an depuis 2013 pour la MINUSMA, ce budget reste, au même titre que ses effectifs, relativement faible par rapport à la superficie du territoire malien. En raisonnant à partir d'arguments strictement budgétaires, la sécurisation du Sahel implique prioritairement la formation des militaires locaux ; sans cela, elle aura un coût humain et monétaire colossal (particulièrement pour la France).

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des cinq premiers pays en matière de dépenses militaires, en fonction de l'unité de mesure choisie (en moyenne sur la période 2000-2014) *10*

Tableau 2 : Dix principaux pays contributeurs au contingent militaire de la MINUSMA (chiffres au 30 avril 2016) . *13*

Tableau 3 : Moyennes par période et évolution des dépenses militaires des pays du G5 Sahel *13*

Tableau 4 : Part dans le PIB national des dépenses militaires des pays du G5 Sahel (en pourcentage du PIB) *14*

Tableau 5 : Répartition des troupes et du budget des principales opérations de maintien de la paix des Nations Unies *18*

Tableau 6 : Surcoûts liés aux OPEX menées entre 2008 et 2014 (en millions d'euros) *20*

Tableau 7 : APA allouée à la paix et à la sécurité au Sahel entre 2002 et 2014 et en 2014 ..... *25*

Tableau 8 : « Part de l'APA destinée aux pays sahéliens par rapport à l'APA totale de chaque donneur, 2002-2014 (en points de pourcentage) *33*

Tableau 9 : Contributions françaises aux budgets centraux et extrabudgétaires des organisations multilatérales, par institution en 2013 ..... *36*

Tableau 10 : Données utilisées pour estimer le montant en 2014 de l'aide française multilatérale au Sahel (en millions de dollars US courants) *37*

Tableau 11 : Contributions françaises multilatérales extrabudgétaires à destination des pays sahéliens entre 2011 et 2014 ..... *38*

Tableau 12 : APA bilatérale française allouée en 2014 à chaque pays du G5 Sahel *41*

Tableau 13 : APA américaine allouée en 2014 à chaque pays du G5 Sahel (en millions de dollars US courants) *42*

Tableau 14 : APA multilatérale allouée en 2014 à chaque pays du G5 Sahel *44*

Tableau 15 : APA multilatérale allouée en 2014 à chaque pays du Sahel par institution *44*

Liste des figures

Figure 1 Dépenses militaires en valeur par zone géographique d'origine *9*

Figure 2 Effectifs militaires par opération militaire en cours (chiffres de décembre 2015) *11*

Figure 3 Contingents militaires présents au Sahel en 2015 ..... *12*

Figure 4 Contribution au coût de l'opération MINUSMA des trois principaux contributeurs au budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU *16*

Figure 5 Budgets des six principales missions de maintien de la paix de l'ONU en cours *17*

Figure 6 Provision et surcoûts OPEX 2008-2016 ..... *19*

Figure 7 Surcoûts liés aux opérations au Sahel par rapport à ceux des autres OPEX entre 2008 et 2015 ..... *21*

Figure 8 Elargissement du concept d'APD à celui de TOSSD *26*

Figure 9 Évolution des versements nets d'APD vers tous les pays en développement en pourcentage du RNB pour le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les États-Unis, entre 2000 et 2015 ..... *27*

Figure 10 Evolution des versements d'APA anglais, français, allemands et américains vers tous les pays en développement entre 2000 et 2014 ..... *28*

Figure 11 APA totale reçue par chaque pays sahélien entre 2000 et 2014 (tous bailleurs confondus) *29*

Figure 12 Origine des donneurs de l'aide fournie au Sahel entre 2000 et 2014 ..... *30*

Figure 13 Évolution de l'aide versée par l'ensemble des donneurs aux pays sahéliens entre 2000 et 2014 ..... *31*

Figure 14 APA envoyée aux pays sahéliens, par pays donateurs sur la période 2000 - 2014 ..... *32*

Figure 15 Evolution entre 2002 et 2014 de la part de l'APA destinée aux pays sahéliens par rapport à l'APA totale de chaque donneur » *33*

Figure 16 Composition de l'APA française envoyée à l'ensemble des pays du G5 Sahel entre 2000 et 2014 ..... *34*

Figure 17 Contributions multilatérales françaises à destination de l'ensemble des pays en développement entre 2011 et 2014 ..... *36*

Figure 18 Composition de l'APA américaine envoyée à l'ensemble des pays du G5 Sahel entre 2000 et 2014 ..... *39*

Figure 19 Parts bilatérales et multilatérales de l'APA versée aux pays sahéliens entre 2002 et 2014 ..... *40*

Figure 20 Répartition pays de l'APA bilatérale française envoyée au Sahel en 2014 ..... *40*

Figure 21 Répartition en fonction des pays de destination de l'APA bilatérale américaine envoyée au Sahel en 2014 ..... *42*

Figure 22 Répartition en fonction des pays de destination de l'APA multilatérale envoyée au Sahel en 2014 ..... *43*

Figure 23 Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens par la France *45*

Figure 24 Montant des projets mis en place au titre de l'APA française fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens *46*

Figure 25 Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) à l'ensemble des pays sahéliens en 2014 par les États-Unis *47*

Figure 26 Montant des projets mis en place au titre de l'APA américaine fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens *48*

Figure 27 Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) multilatérale à l'ensemble des pays sahéliens en 2014 ..... *49*

Figure 28 Montant des projets mis en place au titre de l'APA multilatérale fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens *49*

Liste des encadrés

Encadré 1 : Les opérations spéciales françaises au Sahel *21*

Encadré 2 : La coopération française de sécurité et de défense au Sahel *22*

Encadré 3 : Rappel sur les concepts d'aide utilisés dans ce document *24*

Encadré 4 : Le TOSSD : vers un élargissement du concept d'aide dans le domaine de la paix et de sécurité *26*

Liste des annexes

Annexe A : Chronogramme des évènements sécuritaires au Sahel entre 1960 et 2015 ..... *59*

Annexe B : Carte du monde des conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International *60*

Annexe C : Frise chronologique des interventions militaires internationales au Sahel depuis 1986 ..... *61*

Annexe D : Evolution de 2000 à 2014 des dépenses militaires des cinq pays ayant le plus grand budget militaire en pourcentage de leur PIB et des cinq pays ayant le plus grand budget militaire en valeur 62

Annexe E : Lexique militaire 63

Annexe F : Objet et cibles du seizième objectif de développement durable 64

Annexe G : Ensemble des donneurs d'aide humanitaire et alimentaire au Sahel entre 2000 et 2014 65

Annexe H : Aide-pays programmable (APP) fournie aux pays du G5 Sahel par l'ensemble des bailleurs et par les cinq bailleurs les plus importants, somme entre 2000 et 2014 67

Annexe I : APP, aide alimentaire, aide humanitaire et APA par donneur vers l'ensemble des PED et vers les pays sahéliens 68

Annexe J : Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens (engagements et versements), par bailleur 70

Annexe K : Aide Pays Programmable (APP) versée au Sahel entre 2000 et 2014 par type de donneur 73

Annexe L : Aide alimentaire versée au Sahel entre 2002 et 2014 par type de donneur 74

Annexe M : Aide humanitaire versée au Sahel entre 2002 et 2014 par type de donneur 75

Annexe N : Aide Programmable Augmentée (APA) versée au Sahel entre 2000 et 2014 par type de donneur 76

Annexe A : Chronogramme des évènements sécuritaires au Sahel entre 1960 et 2015

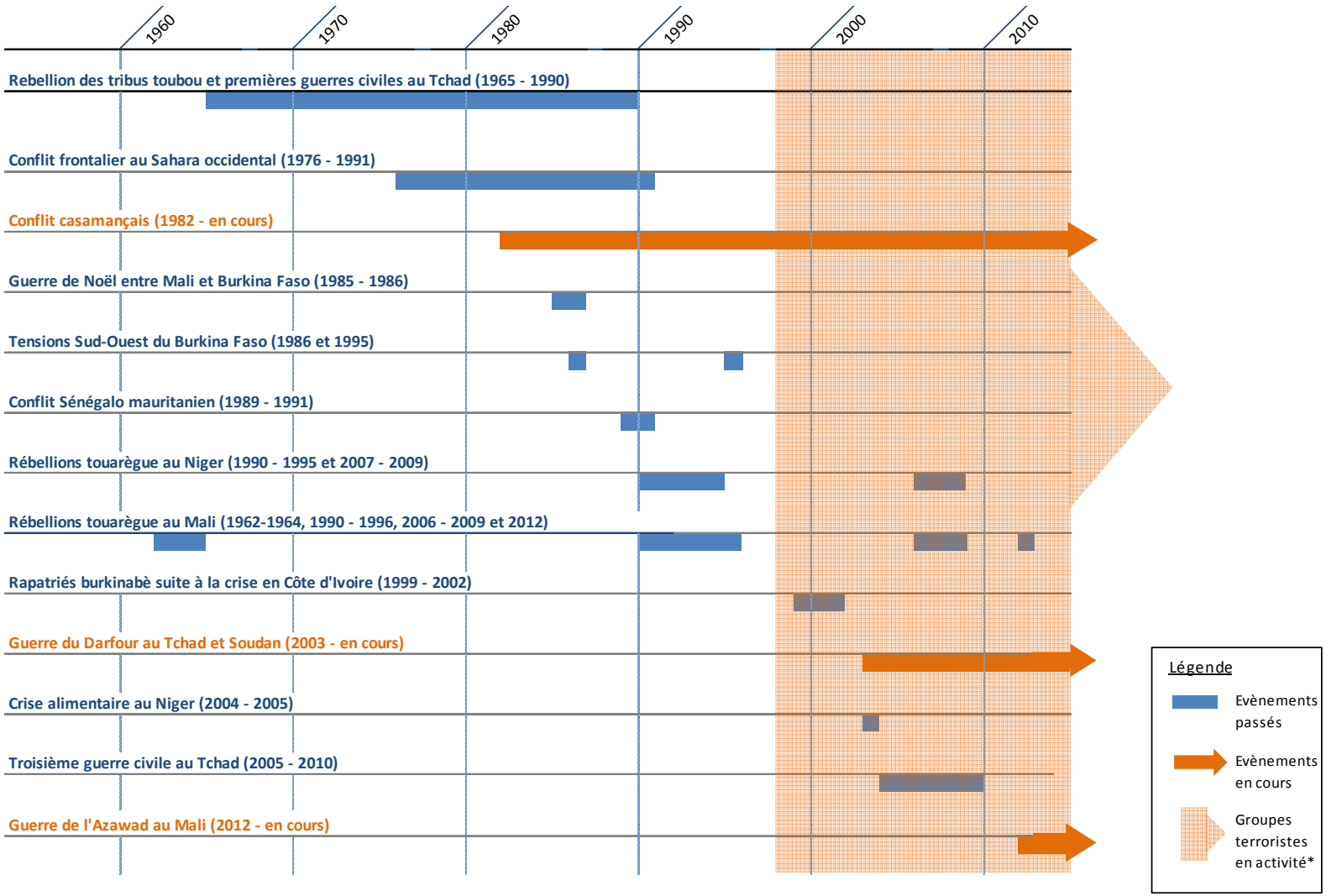

* AQMI (1998 - actif); MUJAO (2011 - actif); ANSAR DINE (2012 - actif); etc.

Annexe B : Carte du monde des conseils aux voyageurs du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International

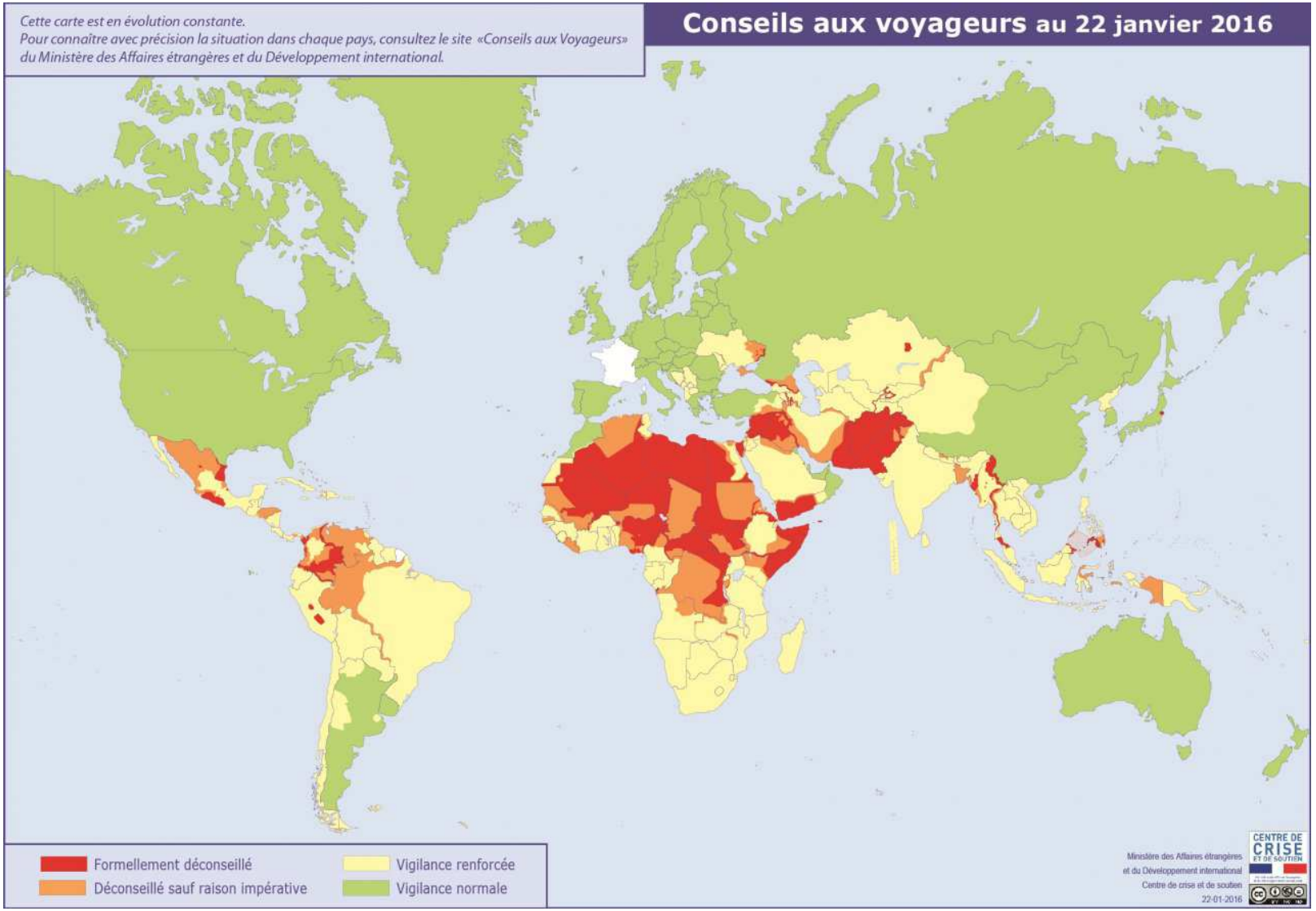

Source : France diplomatie

Annexe C : Frise chronologique des interventions militaires internationales au Sahel depuis 1986

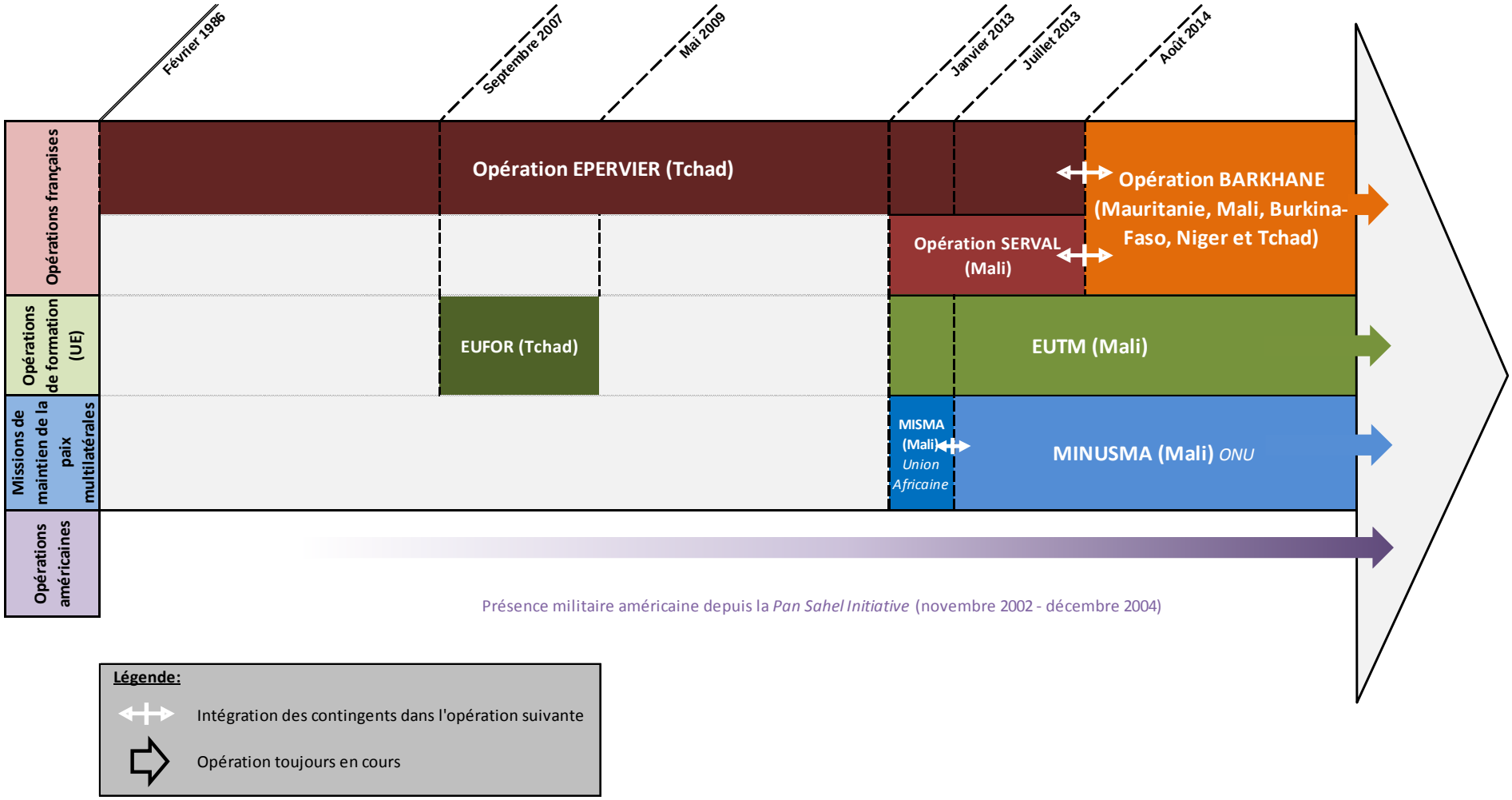

Sources : Ministère Français de la défense, site de l'Union européenne, site des Nations Unies

Annexe D : Evolution de 2000 à 2014 des dépenses militaires des cinq pays ayant le plus grand budget militaire en pourcentage de leur PIB et des cinq pays ayant le plus grand budget militaire en valeur

	Rang	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Oman	#1	10,81%	12,51%	12,43%	12,19%	12,05%	11,82%	10,83%	10,28%	7,58%	9,28%	8,35%	9,59%	15,92%	14,75%	11,63%
Arabie Saoudite*	#2	10,59%	11,49%	9,81%	8,74%	8,08%	7,73%	7,85%	8,53%	7,35%	9,62%	8,59%	7,25%	7,70%	8,95%	10,38%
Soudan du Sud	#3	xxx	xxx	xxx	xxx	. .	. .	. .	. .	5,87%	5,13%	4,35%	5,80%	9,91%	7,17%	9,33%
Libye	#4	3,15%	2,74%	2,22%	1,87%	1,86%	1,36%	1,02%	0,87%	1,15%	. .	. .	. .	3,34%	. .	6,21%
RDC	#5	. .	1,95%	2,34%	2,65%	2,86%	1,69%	1,70%	2,21%	2,00%	. .	1,99%	. .	. .	2,98%	5,58%
Russie*	#12	3,55%	3,79%	4,05%	3,92%	3,53%	3,56%	3,48%	3,39%	3,33%	4,14%	3,82%	3,67%	3,98%	4,19%	4,47%
États-Unis*	#22	2,93%	2,94%	3,25%	3,61%	3,79%	3,84%	3,81%	3,85%	4,22%	4,64%	4,67%	4,58%	4,24%	3,82%	3,50%
France*	#37	2,55%	2,48%	2,51%	2,56%	2,58%	2,48%	2,41%	2,35%	2,33%	2,55%	2,41%	2,32%	2,30%	2,28%	2,25%
Chine*	#44	1,85%	2,07%	2,17%	2,11%	2,06%	2,02%	2,03%	2,05%	2,02%	2,19%	2,07%	2,01%	2,02%	2,02%	2,06%

Notes :

« . . » = Données non disponibles. « xxx » = le pays n'existait pas ou n'était pas indépendant durant tout ou une partie de l'année en question.

** = Cinq pays au plus grand budget militaire en valeur au monde (moyenne effectuée sur la période 2000-2014).*

Le rang correspond au classement des pays en fonction de la part de leur PIB qu'ont représenté en moyenne leurs dépenses militaires sur la période 2000-2014. Le premier pays étant celui dont les dépenses militaires ont représentées une part moyenne de son PIB supérieure à celle des autres pays du monde.

Source : SIPRI Military Expenditure Database

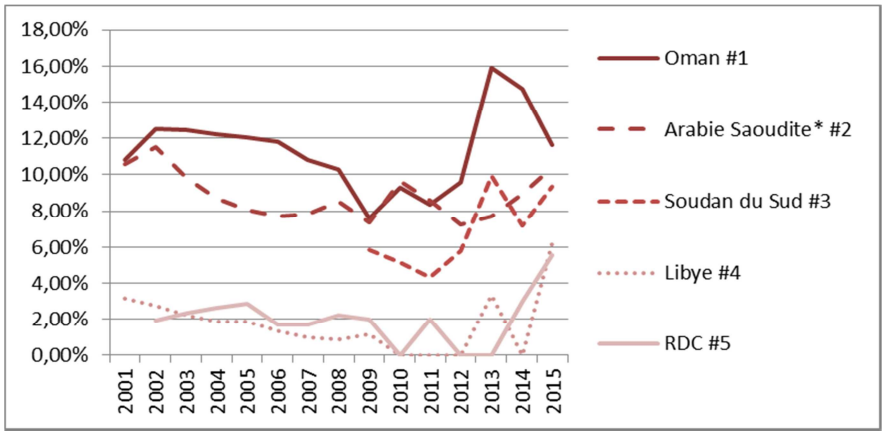

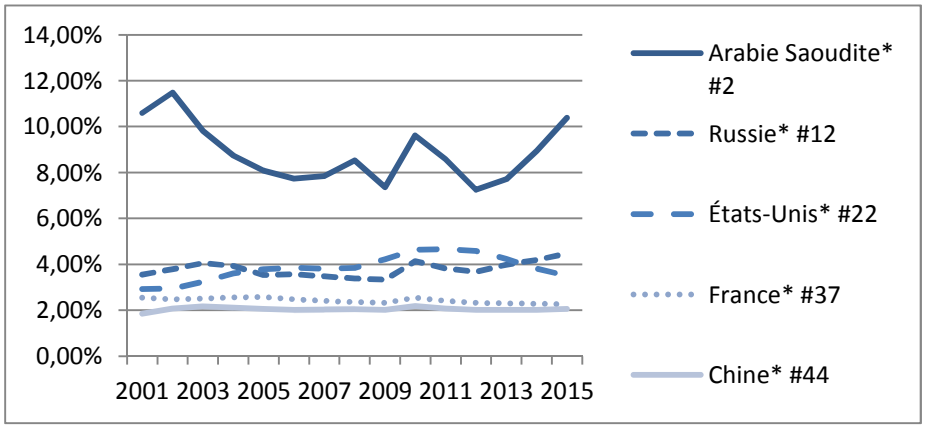

Annexe E : Lexique militaire

Source : Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle (GIATO), N°212/DEF/CICDE/NP, décembre 2013 (amendée le 1er juin 2015)

- Opération (ou Operation) : Série d'actions coordonnées ayant un but défini.
- Opération à faible empreinte au sol (ou Light footprint operation) : Opération impliquant un engagement limité de personnel et de matériels.

Note : Ce type d'opération est notamment envisagé lorsque le déploiement de la force est planifié sur une durée relativement courte, ou qu'il doit être réalisé de façon discrète.

Source : CSTN / Défense (2015)

- Opération clandestine (ou Clandestine operation) : Opération liée au renseignement, à la contre-ingérence et à d'autres activités similaires, organisée ou conduite de façon à en assurer le secret ou la dissimulation.
- Opération extérieure (OPEX) : Opération conduite à l'extérieur du territoire national et des zones de souveraineté nationale.
- Opération de maintien de la paix (ou Peacekeeping operation, PKO) : Opération de soutien de la paix conduite après signature d'un accord ou d'un cessez-le-feu ayant établi un environnement permissif où le niveau de consentement à un accord et de respect à celui-ci est élevé et la menace de perturbations faible.

Note : une telle opération est généralement entreprise en vertu du chapitre VI de la Charte des Nations Unies. Elle est conduite avec le consentement de toutes les parties à un conflit.

Source : DIA-01 (2011), Organisation des Nations Unies – Glossaire des opérations de maintien de la paix (BOMP / 2007).

- Opérations spéciales (ou Special operations) : Opérations militaires ciblées, discrètes mais non clandestines, visant à atteindre des objectifs de nature stratégique. Commandées par le Chef d'état-major des armées, elles sont planifiées et conduites par le commandement des opérations spéciales. Protégées par un degré élevé de sécurité opérationnelle, elles sont réalisées sous un contrôle politico-militaire étroit, associé à une boucle décisionnelle courte, à même d'offrir une capacité de réversibilité.

Note : Les opérations spéciales se distinguent des opérations conventionnelles par un cadre espace-temps différent, des procédures interarmées spécifiques, une empreinte logistique plus faible et l'acceptation d'un niveau de risques plus élevé. Elles sont menées par des unités militaires désignées par le CEMA et appelées forces spéciales, qui sont spécifiquement sélectionnées, entrainées et équipées pour l'accomplissement de leurs missions, sans exclure le concours des forces conventionnelles.

Source : Projet de doctrine sur les opérations spéciales (en cours), voir GIATO

Annexe F : Objet et cibles du seizième objectif de développement durable

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Cibles :

1. Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés ;
2. Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants ;
3. Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité ;
4. D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée ;
5. Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes ;
6. Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ;
7. Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ;
8. Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial ;
9. D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances ;
10. Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable

Source : Nations Unies, voir : http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/peace-justice/

Annexe G : Ensemble des donneurs d'aide humanitaire et alimentaire au Sahel entre 2000 et 2014

	TOTAL Sahel			Burkina-Faso		Tchad		Mali		Mauritanie		Niger	
	Aide humanitaire	Aide alimentaire	TOTAL	Aide humanitaire	Aide alimentaire	Aide humanitaire	Aide alimentaire	Aide humanitaire	Aide alimentaire	Aide humanitaire	Aide alimentaire	Aide humanitaire	Aide alimentaire
États-Unis	1681,73	517,7	2199,43	52,03	158,16	888,6	60,43	244,56	71,5	97,78	57,84	398,76	169,76
Institutions de l'UE	1120,65	317,92	1438,57	155,06	65,83	457,76	24,1	164,79	49,94	66,45	28,29	276,6	149,76
Japon	183,93	244,03	427,96	8,9	61,54	50,61	40,59	55,98	41,87	22,65	51,56	45,8	48,46
Allemagne	212,82	43,93	256,74	15,62	7,74	98,88	2,83	47,37	7,51	11,48	1,14	39,47	24,69
PAM	198,99	38,07	237,06	21,62	7,19	28,62	1,92	37,52	1,8	17,78	12,48	93,45	14,68
France	88,67	117,93	206,6	4,04	14,27	24,38	34,09	15,67	16,07	23,79	12,76	20,79	40,74
Canada	159,39	32,27	191,66	8,18	0,35	71,37		30,5	29,04	5,14		44,2	2,88
Suède	179,31		179,31	8,34		83,91		33,05		8,9		45,11	
Espagne	107,17	25,16	132,32	6,68	0,3	37,53	0,03	21,27	8,2	6,1	6,09	35,58	10,53
Suisse	104,07	0,09	104,16	16,41	0,09	36,69		16,71		3,33		30,93	
Belgique	82,56	0,18	82,74	7,91		15,15		21,9	0,17	1,18		36,43	0,01
Pays-Bas	63,42	6,02	69,44	0,38	0,16	38,22		10,58				14,23	
Irlande	59,36		59,36	2,3		29,59		6,66		1,3		19,51	
Royaume-Uni	58,4	0,59	58,99	0,35		37,87		1		2,6		16,57	0,59
Autriche	55,27	0,48	55,75	3,2	0,34	49,85		0,77		0,32		1,13	0,14
Luxembourg	40,84	12,36	53,2	7,93	1,5	7,78	2,64	12,92	5,87	0,06	0,1	12,14	8,13
Association internationale de développement [IDA]	7,83	43,33	51,16		19,4			5,03		0,05		2,75	23,93
Australie	44,07	3,93	48,01	1,93		5,49	3,93	14,62		0,52		21,52	
Norvège	44,01	0,09	44,09	0,4		13,39		14,12	0,09	1,61		14,49	
Finlande	43,72		43,72			29,96		6,51		0,26		7	
HCR	40,81		40,81			36,59		1,09		2,82		0,31	
Italie	12,11	23,74	35,85	1,65	1,76	0,97	0,78	4,25	0,77	1,24	16,3	3,99	4,12
UNICEF	17,91	0,39	18,3	4,49		4,25	0,04	3,07		0,29		5,81	0,35
Danemark	14,67	1,04	15,71	0,21		6,81		6,36				1,3	1,04
PNUD	6,89		6,89	0,23		0,62		0,73				5,31	
Koweït [FKDEA]		4,95	4,95		1,46		1,17		1,46		0,87		

Corée	3,11		3,11	0,12		0,89		1,7				0,4	
Emirats arabes unis	1,97	0,89	2,86			0,59	0,18	0,2		0,64	0,54	0,54	0,17
Nouvelle-Zélande	2,58	0,04	2,63	0,81		0,12		0,4	0,04	0,35		0,9	
Fonds d'adaptation		2,02	2,02								2,02		
Fonds OPEP pour le développement international [FODI]	1,72		1,72	0,12						1,4		0,2	
Grèce	1,69		1,69	0,32		0,49		0,06		0,21		0,61	
Organisation mondiale de la santé [OMS]	1,57		1,57	0,17		0,62		0,35		0,12		0,31	
Fonds pour l'environnement mondial [FEM]	1,19		1,19					1,14				0,05	
République tchèque	0,45		0,45			0,1		0,36					
Islande	0,1		0,1					0,1					
Estonie	0,09		0,09			0,09							
Slovénie	0,08		0,08			0,01		0,04				0,03	
République slovaque	0,05		0,05					0,05					
TOTAL	4643,2	1437,13	6080,34	329,38	340,09	2057,79	172,72	781,45	234,34	278,38	189,99	1196,21	499,99

Source : OCDE

Annexe H : Aide-pays programmable (APP) fournie aux pays du G5 Sahel par l'ensemble des bailleurs et par les cinq bailleurs les plus importants, somme entre 2000 et 2014

	APP fournie par l'ensemble des donneurs	APP fournie par les 5 principaux donneurs de chaque pays						
Pays destinataires	Total en millions de dollars US	Total en millions de dollars US	Part sur l'APP fournie par l'ensemble des donneurs	Classement des cinq principaux bailleurs d'APP par pays destinataires(en millions de dollars US)				
				#1	#2	#3	#4	#5
Burkina-Faso	12 900,51	7 417,54	57,50%	Association internationale de développement	Institutions de l'UE	France	Fonds Africain de développement	Pays-Bas
				2 565,34	1 891,34	1 287,43	897,9	775,53
Tchad	4 108,80	2 714,01	66,05%	Institutions de l'UE	Association internationale de développement	France	Fonds Africain de développement	Allemagne
				904,29	691,5	551,66	338,66	227,9
Mali	12 955,47	7 485,67	57,78%	Association internationale de développement	Institutions de l'UE	États-Unis	France	Pays-Bas
				1 948,43	1 939,09	1491,64	1 188,34	918,17
Mauritanie	4 840,89	3 197,21	66,05%	Institutions de l'UE	Association internationale de développement	Fonds arabe [FADES]	France	Espagne
				1 067,22	748,42	591,3	509	281,27
Niger	7 149,61	4 349,12	60,83%	Association internationale de développement	Institutions de l'UE	France	Fonds Africain de développement	Allemagne
				1 426,55	1 374,14	832,14	436,75	279,54

Notes :

- Total Sahel pour tous les donneurs (aide totale) : 41 955,28 millions d'euros
- Total Sahel pour l'Association internationale de développement : 7 380,24 millions d'euros (soit 17,6% de l'aide totale)
- Total Sahel pour les institutions de l'UE : 7 176,08 millions d'euros (soit 17,1% de l'aide totale)
- Total Sahel pour la France : 4 368,57 millions d'euros (soit 10,4% de l'aide totale)

Source : OCDE

Annexe I : APP, aide alimentaire, aide humanitaire et APA par donneur vers l'ensemble des PED et vers les pays sahéliens

En millions de dollars US courants

Aide de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, et aide multilatérale destinée à l'ensemble des pays en développement, somme entre 2002 et 2014

	France				États-Unis				Royaume-Uni				Allemagne			
	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA
2002	2579,71	32,8	267,4	2879,91	6455,64	704,13	1167,78	8327,55	1926,05	43,96	266,87	2236,88	2311,68	14,64	197,4	2523,72
2003	2078,67	64,75	510,37	2653,79	8348,4	833,93	2611,33	11793,66	2547,21	47,88	378,58	2973,67	2553,99	25,91	164,43	2744,34
2004	2331,05	50,24	88,22	2469,51	10088,23	919,69	2479,87	13487,79	3271,49	27,47	499,38	3798,34	2783,24	24,08	196,91	3004,23
2005	2422,68		713,06	3135,74	14589,65	681,3	3392,03	18662,98	3224,46	88,49	569,63	3882,58	2745,58	22,8	316,59	3084,97
2006	3165,76	34,15	32,41	3232,32	13083,39	786,8	3022,01	16892,2	3660,67	129,78	683,61	4474,06	2627,18	24,72	357,38	3009,28
2007	3595,2	41,62	95,12	3731,94	12361,65	583,78	2993,63	15939,06	3528,08	94,7	588,2	4210,98	3250,25	55,15	278,68	3584,07
2008	4300,64	76,25	23,34	4400,23	14616,42	552,1	4380,74	19549,26	4174,81	93,87	664,58	4933,26	4250	51,11	302,92	4604,03
2009	4171,17	59,82	40,75	4271,74	15732,11	618,83	4375,86	20726,8	4112,99	14,41	756,74	4884,14	4674,73	65,77	369,28	5109,78
2010	4835,84	46,42	101,8	4984,06	15524,6	530,9	4763	20818,5	4113,51	165,25	570,26	4849,02	4732,75	46,9	323,23	5102,88
2011	5285,98	51,58	85,57	5423,13	15942,83	669,17	4269,3	20881,3	4603,24	152,15	678,91	5434,3	5403,84	68,96	425,26	5898,06
2012	5039,14	51,02	61,6	5151,76	15294,94	645,69	3925,56	19866,19	4698,44	103,87	675,41	5477,72	4898,56	122,87	394,59	5416,02
2013	4926,35	48,37	41,25	5015,97	15096,26	453,9	4887,33	20437,49	5612,13	147,08	1291,02	7050,23	5996,66	57,06	581,52	6635,25
2014	5728,37	47,44	50,19	5826	14808,08	538,13	6001,32	21347,53	5509,5	39,15	1842,21	7390,86	7675,67	103,32	874,39	8653,37
TOTAL	**50460,56**	**604,46**	**2111,08**	**53176,1**	**171942,2**	**8518,35**	**48269,76**	**228730,31**	**50982,58**	**1148,06**	**9465,4**	**61596,04**	**53904,13**	**683,29**	**4782,59**	**59370**

	Multilatéral			
	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA
2002	18784,4	1,01	84,53	18869,95
2003	18687,5	2,87	140,68	18831,06
2004	23192,86	1,95	191,87	23386,69
2005	22740,81	399,94	1218,37	24359,12
2006	23909,11	276,73	1762,78	25948,62
2007	28360,8	328,69	1713,95	30403,45
2008	32016,98	603,62	2239,92	34860,52
2009	37473,28	615,94	1883,99	39973,22
2010	34493,2	457,07	2008,13	36958,4
2011	34646,92	343,03	3199,99	38189,94
2012	34089,07	345,55	2629,58	37064,2
2013	39251,91	291,75	2926,42	42470,09
2014	39901,22	205,07	3452,28	43558,56
TOTAL	**387548,06**	**3873,24**	**23452,51**	**414873,81**

Source : OCDE

Aide de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne destinée aux pays sahéliens, somme entre 2002 et 2014

	France				États-Unis				Royaume-Uni				Allemagne			
	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA	APP	Aide alimentaire	Aide humanitaire	APA
2002	196,4	0,01	0,09	196,5	58,86	34,46	0,16	93,48	0,55	0	0,16	0,71	77,14	0	3,28	80,42
2003	203,64	0	0,41	204,05	72,71	30,96	11,09	114,76	0,52	0	3,27	3,79	86,12	0,09	4,65	90,86
2004	240,19	3,11	5,49	248,79	71,93	26,51	42,36	140,8	6,95	0	4,91	11,86	106,5	0	13,46	119,96
2005	254,66	0	55,55	310,21	74,39	35,52	70,95	180,86	8,43	0	3,41	11,84	87,77	0,04	15,72	103,53
2006	312,21	11,16	0,89	324,26	70,07	37,25	59,37	166,69	1,17	0,17	5,33	6,67	103,58	0	16,34	119,92
2007	285,96	6,01	3,02	294,99	59,43	56,14	71,31	186,88	0,73	0,37	10,01	11,11	118,77	1,75	11,65	132,17
2008	302,85	13,08	3,04	318,97	67,48	46,91	110,5	224,89	3,52	0	15,5	19,02	125,59	2,11	15,09	142,79
2009	239,44	3,67	3,24	246,35	147,94	66,47	164,79	379,2	3,13	0,06	8,81	12	131,86	2,37	9,67	143,91
2010	222,86	13,85	3,39	240,1	256,46	43,66	199,74	499,86	0,15	0	6,03	6,18	139,6	2,72	10,39	152,72
2011	246,67	15,34	1,59	263,6	315,16	38,3	178,87	532,33	0,04	0	0,97	1,01	102,15	2,94	18,69	123,77
2012	273,26	23,55	4,18	300,99	308,26	35,58	351,7	695,54	0,83	0	0	0,83	115,59	13,86	37,85	167,3
2013	235,43	16,56	6,68	258,67	264,85	29,3	234,14	528,29	1,51	0	0	1,51	108,27	8,74	27,61	144,62
2014	228,27	11,59	1,1	240,96	302,92	36,64	186,74	526,3	3,96	0	0	3,96	120,82	9,31	28,41	158,54
TOTAL	**3241,84**	**117,93**	**88,67**	**3448,44**	**2070,46**	**517,7**	**1681,72**	**4269,88**	**31,49**	**0,6**	**58,4**	**90,49**	**1423,76**	**43,93**	**212,82**	**1680,5**

Source : OCDE

Annexe J : Secteurs de destination de l'aide-pays programmable augmentée (APA) fournie en 2014 à l'ensemble des pays sahéliens (engagements et versements), par bailleur

En millions de dollars US courants

FRANCE

	Engagements	Déboursements
Education	43,77	29,04
Dont:		
Education de niveau non spécifié	1,76	2,76
Education primaire	17,96	5,74
Education secondaire	15,64	11,57
Education post-secondaire	8,4	8,98
Santé	53,21	65,34
Dont:		
Santé générale	7,28	7,28
Santé de base	5,05	4,49
Politiques en matière de population et de fertilité	28,02	23,79
Approvisionnement en eau et assainissement	12,86	29,78
Gouvernance	23,8	23,76
Dont:		
Gouvernement et société civile générale	13,99	13,52
Paix, conflits et sécurité	9,81	10,24
Energie, transport et communication	70,62	0,66
Dont:		
Transport	0,02	0,02
Communication	0,81	0,51
Energie	69,79	0,14
Agriculture, sylviculture, pêche	24,09	13,99
Protection de l'environnement	1	7,31
Aide alimentaire	13,05	11,59
Aide humanitaire	0,8	1,1
Support général au budget	58,38	57,72
Autres	31,84	30,45
Dont:		
Autres infrastructures et services sociaux	3,77	3,79
Multi secteur	11,19	14,42
Banques et services financiers	2	1,52
Industries et construction	4,19	1,28
Politiques commerciales	0	0,43
Non alloué/Non spécifié	10,63	8,96
Tourisme	0,05	0,05
TOTAL	320,55	240,95

Source : OCDE

ÉTATS-UNIS

	Engagements	Versements
Education	11,58	8,79
Dont:		
Education de niveau non spécifié	0	0,13
Education primaire	8,58	5,62
Education secondaire	3	3,03
Education post-secondaire		0,02
Santé	82,22	46,31
Dont:		
Santé générale	0,28	0,98
Santé de base	49,33	21,21
Politiques en matière de population et de fertilité	28,96	22,6
Approvisionnement en eau et assainissement	3,66	1,52
Gouvernance	19,52	17,54
Dont:		
Gouvernement et société civile générale	7,23	4,85
Paix, conflits et sécurité	12,29	12,68
Energie, transport et communication	5,23	105,81
Dont:		
Transport	5,23	105,72
Communication	0	0
Energie	0	0,09
Agriculture, sylviculture et pêche	52,41	84,18
Protection de l'environnement	3,1	3,19
Aide alimentaire	18,57	36,64
Aide humanitaire	299,77	186,74
Autres	12,41	37,09
Dont:		
Autres infrastructures et services sociaux	1,39	0,98
Multi secteur	7,42	33,42
Banques et services financiers	0,42	0,06
Industries et construction	1,19	1,51
Politiques commerciales	1,4	0,92
Entreprises et autres services	0,6	0,19
TOTAL	**504,82**	**526,3**

Source : OCDE

BAILLEURS MULTILATERAUX

	Engagements	Versements
Education	89,66	37,15
Dont:		
Education de niveau non spécifié	18,91	18,51
Education primaire	34,41	7,03
Education secondaire	28,34	11,01
Education post-secondaire	8	0,61
Santé	319,1	488,71
Dont:		
Santé générale	24,14	26,96
Santé de base	203,36	226,15
Politiques en matière de population et de fertilité	47,56	83,85
Approvisionnement en eau et assainissement	44,04	151,74
Gouvernance	258,09	245,65
Dont:		
Gouvernement et société civile générale	211,01	200,78
Paix, conflits et sécurité	47,08	44,87
Energie, transport et communication	489,46	376,55
Dont:		
Transport	258,89	202,67
Communication	5,62	18,45
Energie	224,95	155,43
Agriculture, sylviculture et pêche	212,28	185,76
Protection de l'environnement	15,19	37,69
Aide alimentaire	0	57,65
Aide humanitaire	112,14	286,32
Support général au budget	121,89	365,93
Autres	174,24	204,21
Dont:		
Autres infrastructures et services sociaux	60,64	22,42
Multi secteur	44,97	83,5
Industries et construction	61,54	15,29
Politiques commerciales	1,02	28,85
Non alloué/ Secteur non spécifié	0,13	45,98
Entreprises et autres services	5,94	4,43
Banques et services financiers	0	3,74
TOTAL	**1792,05**	**2285,61**

Source : OCDE

Annexe K : Aide Pays Programmable (APP) versée au Sahel entre 2000 et 2014 par type de donneur

(En millions de dollars US courants)

		Burkina-Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger
2000	Tous donneurs	332,91	134	391,24	226,19	208,82
	Pays du CAD	202,62	48,03	279,9	66,7	97,56
	Donneurs multilatéraux	124,54	83,85	107,22	154,19	110,58
	Pays Non-CAD	5,75	2,12	4,12	5,3	0,68
2001	Tous donneurs	389,86	160,41	383,05	268,79	245,95
	Pays du CAD	196,76	63,46	201,73	64,55	98,09
	Donneurs multilatéraux	186,18	90,5	169,96	198,99	141,1
	Pays Non-CAD	6,92	6,45	11,36	5,25	6,76
2002	Tous donneurs	419,76	232,84	447,38	292,48	288,96
	Pays du CAD	191,77	56,5	231,34	59,53	92,21
	Donneurs multilatéraux	224,96	176,02	215,06	230,91	196,41
	Pays Non-CAD	3,03	0,32	0,98	2,04	0,34
2003	Tous donneurs	523,73	244,29	549,01	197,24	349,45
	Pays du CAD	231,53	65,05	224,53	65,55	106,01
	Donneurs multilatéraux	273,91	177,27	323,9	124,78	224,82
	Pays Non-CAD	18,29	1,97	0,58	6,91	18,62
2004	Tous donneurs	612,05	258,72	580,32	189,18	363,55
	Pays du CAD	279,6	73,38	275,89	65,97	116,41
	Donneurs multilatéraux	325,22	181,12	302,91	122,08	246,65
	Pays Non-CAD	7,23	4,22	1,52	1,13	0,49
2005	Tous donneurs	655,05	295,25	692,63	170,52	412,47
	Pays du CAD	282,9	61,72	303,5	68,02	150,37
	Donneurs multilatéraux	361,99	222,76	363,57	100,46	259,88
	Pays Non-CAD	10,16	10,77	25,56	2,04	2,22
2006	Tous donneurs	794,21	214,94	743,5	183,31	411,04
	Pays du CAD	324,87	60,47	338,21	62,26	157,6
	Donneurs multilatéraux	455,52	148,93	395,54	118,42	251,36
	Pays Non-CAD	13,82	5,54	9,75	2,63	2,08
2007	Tous donneurs	883,73	194,02	845,46	307,9	451,12
	Pays du CAD	343,92	63,73	373,42	94,67	150,19
	Donneurs multilatéraux	522,85	127,73	465,54	211,21	296,53
	Pays Non-CAD	16,96	2,56	6,5	2,02	4,4
2008	Tous donneurs	920,57	247,44	906,88	396,07	496,69
	Pays du CAD	396,24	67,37	463,08	82,72	172,21
	Donneurs multilatéraux	512,44	175,82	441,27	286,84	317,26
	Pays Non-CAD	11,89	4,25	2,53	26,51	7,22
2009	Tous donneurs	991,92	260,06	918,62	335,8	369,63
	Pays du CAD	371,4	72,47	499,23	90,45	169,64
	Donneurs multilatéraux	616,1	187,35	414,62	225,58	198,67
	Pays Non-CAD	4,42	0,24	4,77	19,77	1,32
2010	Tous donneurs	968,13	259,18	1 004,33	361,24	435,91
	Pays du CAD	370,31	70,1	585,51	83,29	163,82
	Donneurs multilatéraux	587,91	188,96	416,74	258,61	269,89
	Pays Non-CAD	9,91	0,12	2,08	19,34	2,2
2011	Tous donneurs	922,7	250,38	1 205,76	360,58	446,78
	Pays du CAD	390,06	46,28	703,03	102	128,48
	Donneurs multilatéraux	526,04	203,84	497,04	245,77	314,03
	Pays Non-CAD	6,6	0,26	5,69	12,81	4,27
2012	Tous donneurs	1 029,75	213,99	684,54	315,68	534,34
	Pays du CAD	420,49	54,42	448,42	111,8	173,35
	Donneurs multilatéraux	600,07	159,33	233,08	195,77	356,94
	Pays Non-CAD	9,19	0,24	3,04	8,11	4,05
2013	Tous donneurs	934,26	280,13	1 102,42	254,81	560,01
	Pays du CAD	435,41	54,1	468,18	71,83	152,73
	Donneurs multilatéraux	489,68	225,18	620,06	175,23	403,13
	Pays Non-CAD	9,17	0,85	14,18	7,75	4,15
2014	Tous donneurs	1 025,66	265,84	990,93	252,31	703,05
	Pays du CAD	467,06	55,71	481,7	54,96	178,44
	Donneurs multilatéraux	549,22	208,73	499,58	170,93	520,47
	Pays Non-CAD	9,38	1,4	9,65	26,42	4,14
TOTAL	Tous donneurs	11 404,29	3 511,49	11 446,07	4 112,10	6 277,77
	Pays du CAD	4 904,94	912,79	5 877,67	1 144,30	2 107,11
	Donneurs multilatéraux	6 356,63	2 557,39	5 466,09	2 819,77	4 107,72
	Pays Non-CAD	142,72	41,31	102,31	148,03	62,94

Source : OCDE

Annexe L : Aide alimentaire versée au Sahel entre 2002 et 2014 par type de donneur

(En millions de dollars US courants)

		Burkina-Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger
2002	Tous donneurs	17,48	5,556	0,63	6,468	14,871
	Pays du CAD	17,48	5,556	0,63	6,468	14,871
	Donneurs multilatéraux					
	Pays Non-CAD					
2003	Tous donneurs	7,715	5,691	0,283	10,251	10,02
	Pays du CAD	7,715	5,691	0,283	10,178	10,019
	Donneurs multilatéraux				0,072	0,001
	Pays Non-CAD					
2004	Tous donneurs	12,406	6,527	0,251	8,502	14,21
	Pays du CAD	12,406	6,527	0,251	8,502	14,21
	Donneurs multilatéraux					
	Pays Non-CAD					
2005	Tous donneurs	21,868	7,14	6,069	11,037	21,878
	Pays du CAD	20,895	7,14	6,002	10,714	15,617
	Donneurs multilatéraux	0,973		0,067	0,323	6,26
	Pays Non-CAD					
2006	Tous donneurs	26,773	11,018	12,664	8,249	19,124
	Pays du CAD	22,373	10	11,918	8,241	13,876
	Donneurs multilatéraux	4,4	1,018	0,746	0,007	5,247
	Pays Non-CAD					
2007	Tous donneurs	25,742	14,176	16,922	18,206	48,971
	Pays du CAD	19,835	11,537	13,909	15,586	36,136
	Donneurs multilatéraux	5,907	2,64	3,013	2,62	12,834
	Pays Non-CAD					
2008	Tous donneurs	31,568	19,746	17,976	20,955	58,651
	Pays du CAD	19,981	17,132	12,822	14,399	39,74
	Donneurs multilatéraux	11,588	2,614	5,154	6,556	18,912
	Pays Non-CAD					
2009	Tous donneurs	36,086	21,72	31,525	17,067	45,312
	Pays du CAD	23,443	20,414	23,889	9,548	41,089
	Donneurs multilatéraux	12,643	1,306	7,636	7,519	4,223
	Pays Non-CAD					
2010	Tous donneurs	23,61	18,116	26,82	12,951	60,378
	Pays du CAD	20,505	17,145	24,423	11,245	31,876
	Donneurs multilatéraux	3,105	0,971	2,396	1,554	28,502
	Pays Non-CAD				0,152	
2011	Tous donneurs	26,994	14,303	15,529	17,348	34,958
	Pays du CAD	20,464	12,182	8,13	13,792	24,748
	Donneurs multilatéraux	6,53	1,944	7,399	2,53	10,127
	Pays Non-CAD		0,177		1,027	0,083
2012	Tous donneurs	32,513	14,599	42,099	31,636	94,446
	Pays du CAD	23,455	12,275	29,876	19,074	35,533
	Donneurs multilatéraux	9,058	1,158	12,224	12,544	58,913
	Pays Non-CAD		1,165		0,018	
2013	Tous donneurs	35,789	20,626	49,319	12,663	24,87
	Pays du CAD	11,176	6,853	38,155	7,2	17,585
	Donneurs multilatéraux	24,613	13,772	9,707	5,463	7,285
	Pays Non-CAD			1,457		
2014	Tous donneurs	41,547	10,866	16,891	14,66	52,299
	Pays du CAD	26,493	10,233	13,493	10,843	15,793
	Donneurs multilatéraux	13,597	0,633	3,399	3,599	36,418
	Pays Non-CAD	1,457			0,218	0,087
TOTAL	Tous donneurs	340,091	170,083	236,979	189,992	499,987
	Pays du CAD	246,22	142,685	183,78	145,79	311,093
	Donneurs multilatéraux	92,415	26,056	51,742	42,787	188,724
	Pays Non-CAD	1,457	1,342	1,457	1,415	0,17

Source : OCDE

Annexe M : Aide humanitaire versée au Sahel entre 2002 et 2014 par type de donneur

(En millions de dollars US courants)

		Burkina-Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger
2002	Tous donneurs	1,006	0,68	1,449	0,785	1,583
	Pays du CAD	0,923	0,29	1,431	0,785	1,534
	Donneurs multilatéraux	0,083	0,389	0,018		0,049
	Pays Non-CAD					
2003	Tous donneurs	1,915	5,072	3,99	13,235	1,287
	Pays du CAD	1,896	3,998	3,712	13,235	1,287
	Donneurs multilatéraux	0,018	1,073	0,278		
	Pays Non-CAD					
2004	Tous donneurs	1,092	69,433	1,151	8,49	2,823
	Pays du CAD	1,092	67,317	0,879	8,49	2,541
	Donneurs multilatéraux		2,116	0,272		0,282
	Pays Non-CAD					
2005	Tous donneurs	3,174	102,634	21,712	34,538	56,595
	Pays du CAD	3,174	80,915	20,156	34,538	49,725
	Donneurs multilatéraux		21,719	1,556		6,87
	Pays Non-CAD					
2006	Tous donneurs	3,428	83,549	12,352	7,612	54,913
	Pays du CAD	3,282	66,59	11,793	7,589	41,799
	Donneurs multilatéraux	0,146	16,959	0,559	0,023	13,114
	Pays Non-CAD					
2007	Tous donneurs	10,972	160,058	6,971	6,302	26,99
	Pays du CAD	5,987	126,746	6,353	5,189	18,502
	Donneurs multilatéraux	4,985	33,311	0,617	1,112	8,488
	Pays Non-CAD					
2008	Tous donneurs	19,785	230,617	6,51	24,576	38,377
	Pays du CAD	9,575	181,446	4,589	24,151	29,772
	Donneurs multilatéraux	10,209	49,171	1,921	0,424	8,604
	Pays Non-CAD					
2009	Tous donneurs	26,622	297,486	8,383	8,856	38,602
	Pays du CAD	11,025	248,574	3,134	3,041	21,467
	Donneurs multilatéraux	15,597	48,645	5,249	5,524	17,052
	Pays Non-CAD		0,268		0,291	0,083
2010	Tous donneurs	41,631	241,13	20,722	7,639	192,765
	Pays du CAD	17,08	188,75	16,308	2,39	119,959
	Donneurs multilatéraux	24,551	52,16	4,414	5,249	72,624
	Pays Non-CAD		0,22			0,183
2011	Tous donneurs	30,265	235,7	18,98	8,731	161,364
	Pays du CAD	12,651	175,325	10,659	3,468	119,363
	Donneurs multilatéraux	17,614	60,375	8,321	5,263	42,001
	Pays Non-CAD					
2012	Tous donneurs	76,008	278,729	239,171	56,913	255,971
	Pays du CAD	36,722	164,216	198,354	27,81	177,674
	Donneurs multilatéraux	39,286	114,408	40,817	28,956	78,209
	Pays Non-CAD		0,105		0,148	0,087
2013	Tous donneurs	67,313	196,151	222,124	59,706	196,416
	Pays du CAD	29,358	140,578	154,504	38,039	131,268
	Donneurs multilatéraux	37,956	55,48	67,62	21,667	65,148
	Pays Non-CAD		0,093			
2014	Tous donneurs	46,171	156,55	217,935	40,995	168,52
	Pays du CAD	14,938	83,909	135,651	20,093	95,988
	Donneurs multilatéraux	31,234	72,641	82,084	20,7	72,348
	Pays Non-CAD			0,2	0,202	0,183
TOTAL	Tous donneurs	329,383	2 057,79	781,451	278,378	1 196,21
	Pays du CAD	147,704	1 528,65	567,526	188,818	810,88
	Donneurs multilatéraux	181,678	528,446	213,726	88,919	384,79
	Pays Non-CAD	0	0,687	0,2	0,641	0,536

Source : OCDE

Annexe N : Aide Programmable Augmentée (APA) versée au Sahel entre 2000 et 2014 par type de donneur

(En millions de dollars US courants)

		Burkina-Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger
2000	Tous donneurs	332,91	134	391,24	226,19	208,82
	Pays du CAD	202,62	48,03	279,9	66,7	97,56
	Donneurs multilatéraux	124,54	83,85	107,22	154,19	110,58
	Pays Non-CAD	5,75	2,12	4,12	5,3	0,68
2001	Tous donneurs	389,86	160,41	383,05	268,79	245,95
	Pays du CAD	196,76	63,46	201,73	64,55	98,09
	Donneurs multilatéraux	186,18	90,5	169,96	198,99	141,1
	Pays Non-CAD	6,92	6,45	11,36	5,25	6,76
2002	Tous donneurs	438,25	239,08	449,46	299,73	305,41
	Pays du CAD	210,17	62,35	233,4	66,78	108,62
	Donneurs multilatéraux	225,04	176,41	215,08	230,91	196,46
	Pays Non-CAD	3,03	0,32	0,98	2,04	0,34
2003	Tous donneurs	533,36	255,05	553,28	220,73	360,76
	Pays du CAD	241,14	74,74	228,52	88,96	117,32
	Donneurs multilatéraux	273,93	178,34	324,18	124,85	224,82
	Pays Non-CAD	18,29	1,97	0,58	6,91	18,62
2004	Tous donneurs	625,55	334,68	581,72	206,17	380,58
	Pays du CAD	293,1	147,22	277,02	82,96	133,16
	Donneurs multilatéraux	325,22	183,24	303,18	122,08	246,93
	Pays Non-CAD	7,23	4,22	1,52	1,13	0,49
2005	Tous donneurs	680,09	405,02	720,41	216,1	490,94
	Pays du CAD	306,97	149,77	329,66	113,27	215,71
	Donneurs multilatéraux	362,96	244,48	365,19	100,78	273,01
	Pays Non-CAD	10,16	10,77	25,56	2,04	2,22
2006	Tous donneurs	824,41	309,51	768,52	199,17	485,08
	Pays du CAD	350,53	137,06	361,92	78,09	213,27
	Donneurs multilatéraux	460,07	166,91	396,85	118,45	269,72
	Pays Non-CAD	13,82	5,54	9,75	2,63	2,08
2007	Tous donneurs	920,44	368,25	869,35	332,41	527,08
	Pays du CAD	369,74	202,01	393,68	115,45	204,83
	Donneurs multilatéraux	533,74	163,68	469,17	214,94	317,85
	Pays Non-CAD	16,96	2,56	6,5	2,02	4,4
2008	Tous donneurs	971,92	497,8	931,37	441,6	593,72
	Pays du CAD	425,8	265,95	480,49	121,27	241,72
	Donneurs multilatéraux	534,24	227,61	448,35	293,82	344,78
	Pays Non-CAD	11,89	4,25	2,53	26,51	7,22
2009	Tous donneurs	1054,63	579,27	958,53	361,72	453,54
	Pays du CAD	405,87	341,46	526,25	103,04	232,2
	Donneurs multilatéraux	644,34	237,3	427,51	238,62	219,94
	Pays Non-CAD	4,42	0,51	4,77	20,06	1,4
2010	Tous donneurs	1033,37	518,43	1051,87	381,83	689,05
	Pays du CAD	407,9	275,99	626,24	96,92	315,65
	Donneurs multilatéraux	615,57	242,09	423,55	265,41	371,02
	Pays Non-CAD	9,91	0,34	2,08	19,49	2,38
2011	Tous donneurs	979,96	500,38	1240,27	386,66	643,1
	Pays du CAD	423,17	233,79	721,82	119,26	272,59
	Donneurs multilatéraux	550,18	266,16	512,76	253,56	366,16
	Pays Non-CAD	6,6	0,44	5,69	13,84	4,35
2012	Tous donneurs	1138,27	507,32	965,81	404,23	884,76
	Pays du CAD	480,67	230,91	676,65	158,68	386,56
	Donneurs multilatéraux	648,41	274,9	286,12	237,27	494,06
	Pays Non-CAD	9,19	1,51	3,04	8,28	4,14
2013	Tous donneurs	1037,36	496,91	1373,86	327,18	781,3
	Pays du CAD	475,94	201,53	660,84	117,07	301,58
	Donneurs multilatéraux	552,25	294,43	697,39	202,36	475,56
	Pays Non-CAD	9,17	0,94	15,64	7,75	4,15
2014	Tous donneurs	1113,38	433,26	1225,76	307,97	923,87
	Pays du CAD	508,49	149,85	630,84	85,9	290,22
	Donneurs multilatéraux	594,05	282	585,06	195,23	629,24
	Pays Non-CAD	10,84	1,4	9,85	26,84	4,41
TOTAL	Tous donneurs	12073,76	5739,36	12464,5	4580,47	7973,96
	Pays du CAD	5298,86	2584,13	6628,98	1478,91	3229,08
	Donneurs multilatéraux	6630,72	3111,89	5731,56	2951,48	4681,23
	Pays Non-CAD	144,18	43,34	103,97	150,09	63,65

Source : OCDE

Références

- OCDE (2016) « Synthèse détaillée des données sur l'APD 2015 » *Synthèse détaillée*, 13 avril.
- OCDE (2016) « TOSSD Compendium for public consultation » Draft, juin.
- OCDE (2016) *Multilateral aid 2015 Better partnership post-2015 world,* OCDE Publishing, Paris.
- OCDE/CSAO (2010) *Revue des évènements sécuritaires au* Ambassade de France au Mali (2014) « Signature de quatre conventions d'appui budgétaire entre la France et le Mali pour un montant de 110,3 millions d'euros (72,3 milliards de FCFA) » [Document électronique], 2 décembre http://www.ambafrance-ml.org/Signature-de-quatre-conventions-d consulté le 12/07/2016.
- Assemblée nationale (2013) *Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission de la défense nationale et des forces armées en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'opération serval au Mali*, n°1288, 18 juillet.
- Audibert, M. et J. Mathonnat, (2016) "Fonds fiduciaires et programmes verticaux : quelles contributions aux politiques sectorielles ? Revue de la littérature et exemple du secteur de la santé" *Papiers de Recherche AFD*, n° 2016-20, janvier.
- Bush G.W. (2002) « Remarks at the Inter-American Development Bank » [Document électronique] Discours du 14 mars mars 2002 mis en ligne par Gerhard Peters et John T. Woolley, The American Presidency Project http://www.presidency.ucsb.edu/ws/?pid=64974
- Commission européenne (2014) « Crise au Sahel: l'UE octroie 142 millions d'euros d'aide humanitaire en 2014 », Communiqué de presse, Bruxelles, 3 février.
- Cour des comptes (2015) *Les contributions internationales de la France 2007-2014, Communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale*, octobre.
- Cour des comptes (2015), *Les contributions internationales de la France 2007-2014, Communication à la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale*, octobre.
- DCSD (2013) « Dossier Pais et sécurité en Afrique » *Partenaires sécurité et défense Revue de la coopération de sécurité et de défense*, n°273, décembre.
- DCSD (2015) « La coopération dans le Sahel : une approche globale » *Partenaires sécurité et défense Revue de la coopération de sécurité et de défense*, n°275, février.
- De Legge D. (2014) « Projet de loi de finance 2015 Mission Défense et compte d'affectation spéciale Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien » *Note de présentation*, Commission des finances, novembre.
- De Legge D. (2015) « Projet de loi de finance 2016 Mission Défense » *Note de présentation*, Commission des finances, novembre.

- FMI (2014) « L'initiative d'allégement de la dette multilatérale » *Factsheet,* mars.
- FMI (2015) *Rapport des services du FMI sur les politiques communes des états membres – UEMOA*, Rapport du FMI n°15/100.
- Gaymard H. (2013) *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi de finances pour 2014 Tome 3 Aide publique au développement*, Assemblée Nationale, n°1431, 10 octobre.
- Institut d'études de sécurité (2015) « Stratégies Sahel : l'impératif de la coordination » *Note d'analyse*, mars.
- Maya KANDEL (2014) « La stratégie américaine en Afrique » *Etude de l'IRSEM,* n°36, décembre.
- Ministère britannique des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth (2016) « Council Decision on an EU military mission to contribute to the training of the Malian Armed Forces (EUTM Mali) » [Document électronique] n°37643, 25 avril, http://www.publications.parliament.uk/pa/cm201516/cmselect/cmeuleg/342-xxviii/34220.htm consulté le 12/07/2016.
- Ministère de la Défense - CICDE (2013) « Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle (GIATO) » *Document cadre DC-004_GIATO*, n°212, décembre (amendée le 1er juin 2015).
- Ministère de la Défense (2013) « Programme 212 : soutien de la politique de la défense » *Extrait du bleu budgétaire de la mission Défense (PLF 2014)*, 1er octobre.
- Ministère de la Défense (2013) *Livre blanc Défense et sécurité nationale* [Document électronique] Editions Ministère de la Défense http://fr.calameo.com/read/000331627d6f04ea4fe0e consulté le 12/07/2016.
- Ministère de la défense (2015) *Projet de loi actualisation de la programmation militaire 2014/2019*, Dossier thématique, juin.
- Ministère des affaires étrangères et du développement international (2014) « Programme 105 : action de la France en Europe et dans le monde » *Extrait du bleu budgétaire de la mission Action extérieure de l'état (PLF 2015)*, 7 octobre.
- Ministère français de la Défense (2016) « Opération Barkhane » Dossier de presse, 28 avril
- Nations unies - UNOCHA (2015), *Sahel un appel à l'aide humanitaire, Répondre aux besoins des personnes touchées par les crises au Sahel en 2016*, décembre, 20p
- Nations unies (2016) *UN Mission's Summary detailed by Country* [Document électronique] 30 avril, http://www.un.org/en/peacekeeping/contributors/2016/apr16_5.pdf consulté le 12/07/2016.
- OCDE (2015) « Synthèse détaillée des données sur l'APD 2014 » *Synthèse détaillée*, 8 avril.
- OCDE (*2015), Multilateral Aid 2015: Better Partnerships for a Post-2015 World,* OECD Publishing, Paris, 244p
- OCDE (2016) « Réunion à haut niveau du CAD » *Communiqué*, 19 février.
- *Sahel 1967-2007*, Secrétariat du club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.
- OCDE/DAC (2012) *Report on Multilateral Aid*, OECD Publishing, Paris.

- OECD/SWAC (2014) *Un atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, OECD Publishing, Paris.
- OXFAM (2013) « Quelles leçons tirer? Un bilan de la réponse à la crise alimentaire 2012 au sahel pour construire la résilience » *lettre d'information,* n°168, avril.
- Pham J. P. (2008) « America's New Africa Command Paradigm Shift or Step Backwards? » The Brown Journal of World Affairs, vol 15, n°1, p.257-272.
- Rouppert B. (2014) *La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : Des efforts continus à pérenniser*, Groupe De Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP), avril.
- The Military Balance (2016) *Chapter Nine Sub-Saharan Africa,* février.
- Union européenne – SEAE (2015) « Politique de sécurité et de défense commune Mission civile EUCAP Sahel Mali » *Fiche détaillée*, mars.
- US Department of Defense (2012) *Sustaining U.S. Global Leadership Priorities for the 21st Century*, janvier.
- Wagner L. (2016) "How do Earmarked Funds Change the Geographical Allocation of Multilateral Assistance?" *Ferdi Working Paper,* mars.
- Whitlock C. (2012) « U.S. expands secret intelligence operations in Africa » [Document électronique] The Washington Post, 13 juin https://www.washingtonpost.com/world/national-security/us-expands-secret-intelligence-operations-in-africa/2012/06/13/gJQAHyvAbV_story.html consulté le 12/07/2016.

Sites Web :

- Ministère français de la Défense [en ligne] http://www.defense.gouv.fr/ consulté le 12/07/2016.
- Ministère français des affaires étrangères et du développement international [en ligne] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ consulté el 12/07/2016.
- Réseau de recherche sur les opérations de paix [en ligne] http://www.operationspaix.net/182-operation-minusma.html, consulté le 11/07/2016.
- Département d'État américain [en ligne] http://www.state.gov/j/ct/programs/index.htm#TSCTP consulté le 12/07/2016.
- OCDE [en ligne] http://www.oecd.org/ consulté le 12/07/2016.
- Stockholm International Peace Research Institute - Military Expenditure Database [en ligne] https://www.sipri.org/research/armament-and-disarmament/arms-transfers-and-military-spending/military-expenditure consulté el 12/07/2016.
- Nations unies – Département des opérations de maintien de la paix [en ligne] http://www.un.org/fr/peacekeeping consulté le 12/07/2016.
- Nations unies – Objectifs de développement durable [en ligne] http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/ consulté le 12/07/2016.
- United States Africa Command [en ligne] http://www.africom.mil/ consulté le 12/07/2016.

"Sur quoi la fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion! Sera-ce sur la justice? Il l'ignore."

Pascal

Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.

Contact
www.ferdi.fr
contact@ferdi.fr
+33 (0)4 73 17 75 30